

● RENOUELEMENT

PROJET SOCIAL

ESPACE SOCIO CULTUREL PAYS DE LA PIERRE

PRÉSENTATION DU PROJET FAMILLE ET DU PLAN D'ACTIONS 2026 - 2030



Découvrir

PARTIE I : CONTEXTE DU RENOUVELLEMENT PROJET SOCIAL , TEMPORALITE, METHODOLOGIE	4
I- INTRODUCTION GENERALE :	5
II - PRESENTATION DE LA DEMARCHE DE RENOUVELLEMENT	7
III - STRUCTURATION DE L'ESPACE SOCIO CULTUREL PAYS DE LA PIERRE (ESCPP).....	9
III.1 GOUVERNANCE ASSOCIATIVE	9
III.2 CONSEIL D'ADMINISTRATION, BUREAU ET COMMISSIONS	10
III.3 LE BENEVOLAT UNE FORCE STRUCTURELLE DE L'ESCPP	12
III.4 ORGANIGRAMME FONCTIONNEL ET HIERARCHIQUE DE L'ESCPP	13
III.5 SERVICES ET MODALITES D'ACCUEIL DU PUBLIC	13
III.6 LES LOCAUX ET MOYENS MATERIELS MIS A DISPOSITION.....	18
III.7 DES RESSOURCES FINANCIERES AU SERVICE DU PROJET.....	20
PARTIE II PORTRAIT DU TERRITOIRE	21
I - INTRODUCTION	22
II - LE CADRE TERRITORIAL D'INTERVENTION	22
II.1 DONNEES CLES DU TERRITOIRE.....	24
III. RETOUR SUR LE PROJET SOCIAL 2021- 2025 - SYNTHESE DE L'EVALUATION.....	32
III.1 UNE DYNAMIQUE D'ADHESION ET DE PARTICIPATION EN FORTE CROISSANCE	33
III .2 UN BENEVOLAT SOLIDE ET STRUCTURANT : POU MON DE LA VIE ASSOCIATIVE	35
II.3 UNE MONTEE EN PUISSANCE DU SECTEUR JEUNE SUR 4 ANS.....	36
IV. PRESENTATION GLOBALE DE L'EVALUATION PAR AXE ET PAR OBJECTIF (2021–2025)	40
V - FOCUS THEMATIQUES : CE QUE NOUS DIT L'EVALUATION	41
VI- REGARD DES HABITANTS ET DES ELUS SUR CES 4 ANS.....	44
VI.1- RETOUR SUR LA RENCONTRE HABITANTES DU 18 AVRIL 2025 :	45
VIII- VISION SYNTHETIQUE DU DIAGNOSTIC PARTAGE : LECTURE SWOT 2025	49
IX- FEUILLE DE ROUTE 2026- 2030 : AXES ET OBJECTIFS PRIORITAIRES DE TRAVAIL	52
PARTIE III PROJET FAMILLE ET PLAN D'ACTION 2026 – 2030	53
PROJET FAMILLE & PLAN D'ACTION 2026 - 2030.....	53
I- L'ACTION COLLECTIVE FAMILLE (ACF) / CADRE ET AMBITION.....	55
II – PLAN D'ACTION DU PROJET FAMILLE –	60
II .1AXE 1 – « L'ESCPP, LIEU RESSOURCE DES FAMILLES »	60
II.1.1 OBJECTIF 1 :	61
II.1.2 OBJECTIF 2 :	61
II.1.3 OBJECTIF 3 :	67
II.1.4 OBJECTIF 4.....	69
II.1.5 - OBJECTIF 5.....	73
II.1.6 SYNTHESE AXE 1	77
MODALITES D'EVALUATION –	77
II.1.7 TABLEAU GLOBAL D'EVALUATION – AXE 1 :	78
III. AXE 2 – « CARREFOUR DE VIE LOCALE - ACCOMPAGNATEUR DE PROJETS- TISSEUR DE LIENS »	79
III.1 OBJ 1 :	79

III.2 OBJ 2 :	83
III.3 - OBJ 3.....	86
III.4 -OBJECTIF 4 :	88
III. 5 -A RETENIR AXE 2 OBECJECTIF 4	91
SYNTHESE– AXE 2	91
ANCRAGE TERRITORIAL	91
III. 6 -TABLEAU GLOBAL D'EVALUATION PAR OBJECTIFS DE L'AXE 2	92
IV. AXE 3 : UN LIEU DE SOLIDARITE, D'INITIATIVE CITOYENNE ET DE TRANSFORMATION COLLECTIVE »	92
IV.1 -OBJECTIF 1	93
IV .2 OBJECTIF 2	96
IV.3 A RETENIR – AXE 3.....	99
IV.3 TABLEAU GLOBAL D'EVALUATION– AXE 3.....	99
AXE 4 - DEVELOPPER LES RESSOURCES INTERNES : RENFORCER L'ORGANISATION POUR MIEUX COOPERER ET COMMUNIQUER AU SERVICE DU PROJET	101
V.1 OBJECTIF 1.....	101
V.2 OBJECTIF 2.....	103
V.3 A RETENIR – AXE 4.....	104
V.3 SYNTHESE GLOBALE – AXE 4	106
VI INVENTAIRE GLOBAL DES ACTIONS : EQUILIBRE Reconduit/Développé//Nouveau.....	106
ANNEXES I	110
ANNEXE 2.....	136

PARTIE I

CONTEXTE DU PROJET SOCIAL
TEMPORALITE DU RENOUVELLEMENT ET DEMARCHE
METHODOLOGIE EVALUATION ET DIAGNOSTIC

I- INTRODUCTION GENERALE : CONTEXTE DU PROJET SOCIAL

TRAJECTOIRE D'UNE ASSOCIATION D'EDUCATION POPULAIRE DE 60 ANS

Des racines profondes : 60 ans d'histoire locale

L'Espace Socioculturel du Pays de la Pierre s'inscrit dans une histoire longue et ancrée localement. Créée en 1965 sous la forme d'une Maison des Jeunes et de la Culture, l'association porte depuis plus de 60 ans les valeurs de l'éducation populaire. Elle s'est construite sur l'énergie et l'engagement de nombreux bénévoles, qui ont animé la vie locale sans salarié jusqu'au début des années 2000. Cette mémoire collective, faite d'initiatives citoyennes et de solidarité, fonde une identité associative forte et reconnue sur le territoire.

2017 – Une étape clé : passage à la reconnaissance "centre social"

En 2017, un tournant majeur s'est opéré avec l'obtention de l'agrément "centre social" délivré par la Caisse d'Allocations Familiales. Cette reconnaissance a marqué le passage d'une culture associative issue du mouvement MJC à une dynamique centrée sur l'animation globale de la vie sociale, renforçant les coopérations avec les institutions, les habitants et les collectivités.

2017–2018 : Blocage du pilotage et crise interne Du 1er agrément à un ancrage consolidé : une histoire mouvementée, riche d'enseignements

Malgré l'obtention de l'agrément, la mise en œuvre du projet social est freinée par **une crise interne majeure**, qui bloque totalement le pilotage du projet et **fragilise les partenariats locaux**, notamment avec les communes.

💡 Une issue grâce à la mobilisation collective :

- **Solidité de la gouvernance associative,**
- **Soutien de la CAF,**
- **Accompagnement de la Fédération des centres sociaux de l'Isère.**

Le **recrutement d'une nouvelle direction** en 2018 permet de restaurer un cadre de confiance, de relancer la dynamique d'équipe et de **remettre le projet social sur les rails**.

2019–2021 : une dynamique percutée par la crise sanitaire

En 2019, un premier processus de renouvellement est engagé, avec la création d'un comité de pilotage

et la volonté forte d'impliquer les habitants dans la co-construction d'une nouvelle feuille de route.

⚠ Le confinement de 2020 interrompt brutalement ces concertations, stoppant la dynamique participative en plein élan.

💡 Malgré tout, l'équipe reste mobilisée :

- **Maintien du lien avec les familles et les jeunes,**
- **Affirmation des secteurs Famille et Jeunesse comme piliers de l'action de proximité,**
- **Renforcement de l'utilité sociale du centre, démontrant sa capacité d'adaptation en période de crise.**

👁 **Les secteurs Famille et Jeunesse s'affirment alors comme des piliers de l'action de proximité.**

2021 : Une reconnaissance territoriale élargie

Une nouvelle commune signataire

À l'issue de la validation du **projet social 2021–2024**, la commune de **Charette** rejoint **Montalieu-Vercieu** et **Bouvesse-Quirieu** pour signer la convention de partenariat.

💡 Cette reconnaissance élargie confirme la légitimité de l'ESCPP, acquise grâce à :

L'action concrète menée au plus près des habitants,
Le développement de partenariats solides,
Une présence active sur l'ensemble du territoire.

2026–2030 : une nouvelle étape pour le centre social :

« **Le renouvellement du projet social sans contrainte contextuelle** »

Après plusieurs années marquées par des réajustements structurels et un contexte instable, l'ESCPP entre dans une **nouvelle phase**.

Avec :

- **Une direction stable** (en poste depuis 2021),
- **Une équipe renforcée et dynamique,**
- **Des partenariats consolidés,**

Les conditions sont réunies pour **déployer une trajectoire claire et durable**.

Objectifs clés du projet 2026–2030 :

- **Renforcer le maillage territorial et la coopération intercommunale,**

- Développer les **liens opérationnels avec les acteurs locaux**,
- Accroître la **participation des habitants dans la conception des projets**,
- Ouvrir une phase de **dialogue renouvelé avec les communes non signataires**,
- Accompagner la **reconnaissance progressive des centres sociaux par la CCBD**,
- Soutenir l'émergence de **nouveaux projets citoyens** co-construits avec habitants et partenaire

💡 **Note – L'ESCOP est in fine, au vu de son parcours un jeune centre social**

Bien que l'ESCOP ait obtenu son premier agrément en **2017**, les deux premières années ont été marquées par une crise interne, puis par la **crise sanitaire**, empêchant la mise en œuvre complète du projet social initial.

Ainsi, le **renouvellement engagé pour 2026–2030** constitue en réalité **le premier véritable cycle de projet social abouti**, ce qui situe l'ESCOP comme un **jeune centre social** au regard de l'histoire des autres structures du réseau.

📅 **Les dates clés de l'agrément – 2015 à 2030**

2015 – Les prémices du projet

Premières réflexions autour de l'agrément Centre Social (porté initialement par la MJC).

2017 – 2020 : Premier agrément CAF

Premier agrément CAF obtenu.



Blocage institutionnel : pilotage figé, tensions internes, partenariats fragilisés.

2018 – Année de transition

Changement de statut → naissance de l'ESCOP.

Arrivée d'une nouvelle direction.

Embauche d'une référente famille.

Signature des premières conventions avec

Montalieu et Bouvesse.

2019 – Vers le renouvellement

Lancement du premier processus de renouvellement.

2020 – Bilan et crise sanitaire

Bilan et reconduction du projet en cours.

⚠️ Crise sanitaire → interruption des concertations et des dynamiques participatives.

2021 – Année charnière

3 changements de direction, puis arrivée de la direction actuelle (septembre 2021).

Validation du projet social 2021–2024.

Signature de la convention avec Charette.

Priorisation des actions décentralisées.

2023 –Rénovation des locaux

Amorce du Lancement de l'évaluation du projet social.

Travaux de rénovation des locaux.

Décision de report du renouvellement.

2024 – 2025 : Renouvellement du projet social.

Vers un projet ouvert, structuré et porté par des dynamiques citoyennes



2026 – 2030 / : Stabilisation

Écriture d'une nouvelle feuille de route, stabilisée et co – construite avec les habitants, partenaires et élus.



A RETENIR

L'ESCOP, un **jeune centre social de moins de 10 ans** aguerri par l'expérience des contraintes ; Il est désormais prêt à **pour construire une nouvelle feuille de route avec la volonté ferme de :**

- Consolider son **ancrage territorial** et le **maillage avec les acteurs locaux**, d'affirmer **son rôle dans l'animation sociale locale**.
- **Agir au plus près des habitants**, pour répondre à leurs besoins et nourrir leur **pouvoir d'agir**.



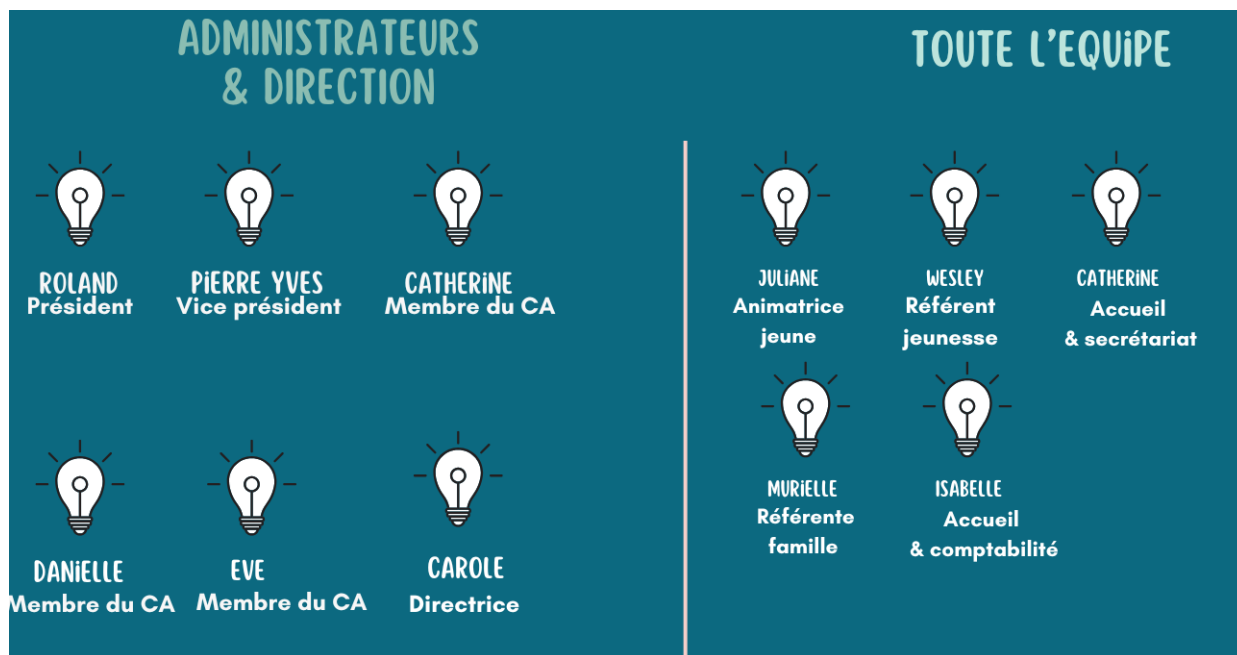
II - PRESENTATION DE LA DEMARCHE DE RENOUVELLEMENT

TEMPORALITE DU RENOUVELLEMENT

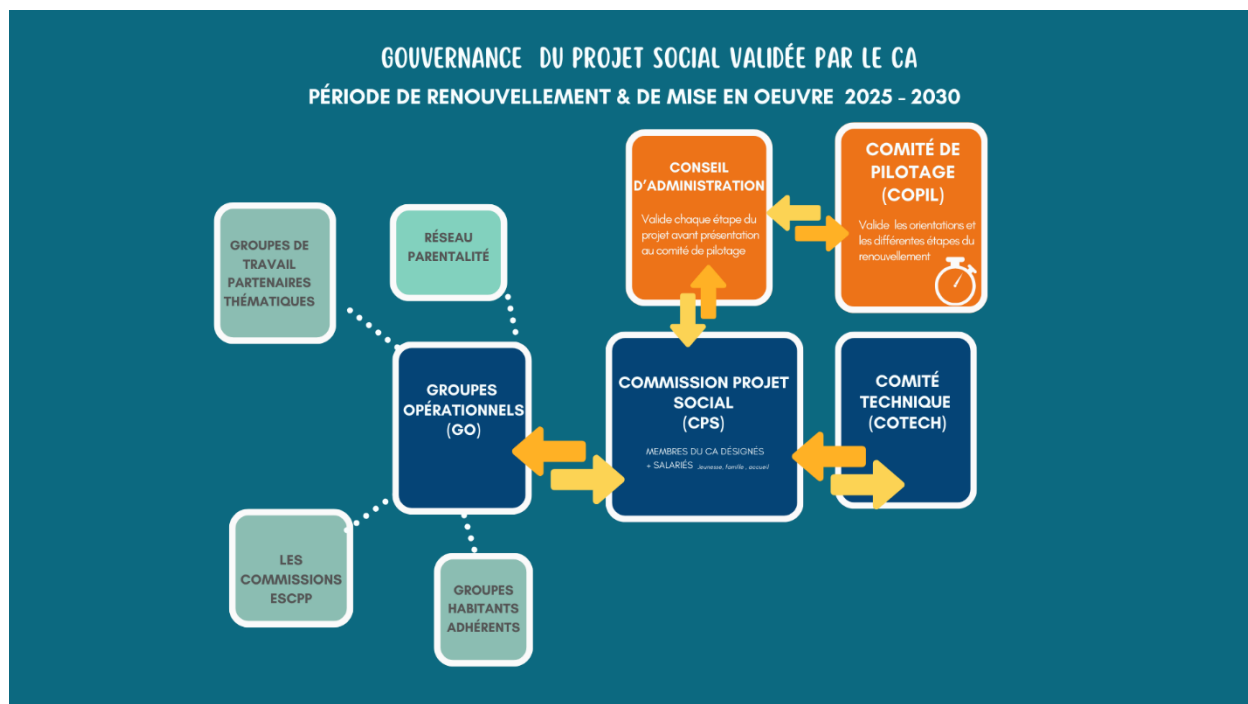
La démarche de renouvellement du projet social s'est construite de manière progressive, structurée et participative, en suivant plusieurs phases successives.

◆ PHASE PREPARATOIRE (SEPTEMBRE – OCTOBRE 2024)

ETAPE N° 1 : CONSTITUER LA COMMISSION PROJET SOCIAL



ETAPE N°2 : REDEFINIR LA GOUVERNANCE



ETAPE N° 3 : PHASE D'EVALUATION (OCTOBRE 2024 – JANVIER 2025)



(4) **Questionnaire ciblé** sur 4 communes (Montalieu, Bouvesse, Charrette, Porcieu) → 140 réponses.

(5) Rencontre habitants/élus/partenaires : **19 janvier 2025** : (57 habitants, 7 élus, 8 administrateurs, équipe).

1er COPIL : 03 février 2025 : Restitution l'évaluation, pistes de travail à retenir et mettre à l'épreuve du diagnostic de territoire. Avec témoignages de :

- L'association *L'Air de Lien*,
- Un habitant référent du projet *Repair Café*,
- L'association *Esprit de Famille*.

◆ PHASE DE DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE PARTAGE (FEVRIER – MAI 2025)

- **Analyse interne et recueil de données** (INSEE 2021, CAF 2023, DEPARTEMENT 2021- 2023, CLS 2025).
- **Rencontres habitantes thématiques 18 avril** : 25 personnes
- **Rencontres partenariales** : 10 partenaires de mars à juillet).
- **Assemblée Générale 2025** : réflexion partagée avec 60 participants.

26 mai 2025 – 2e COPIL : validation des éléments du diagnostic et 4 axes prioritaires de

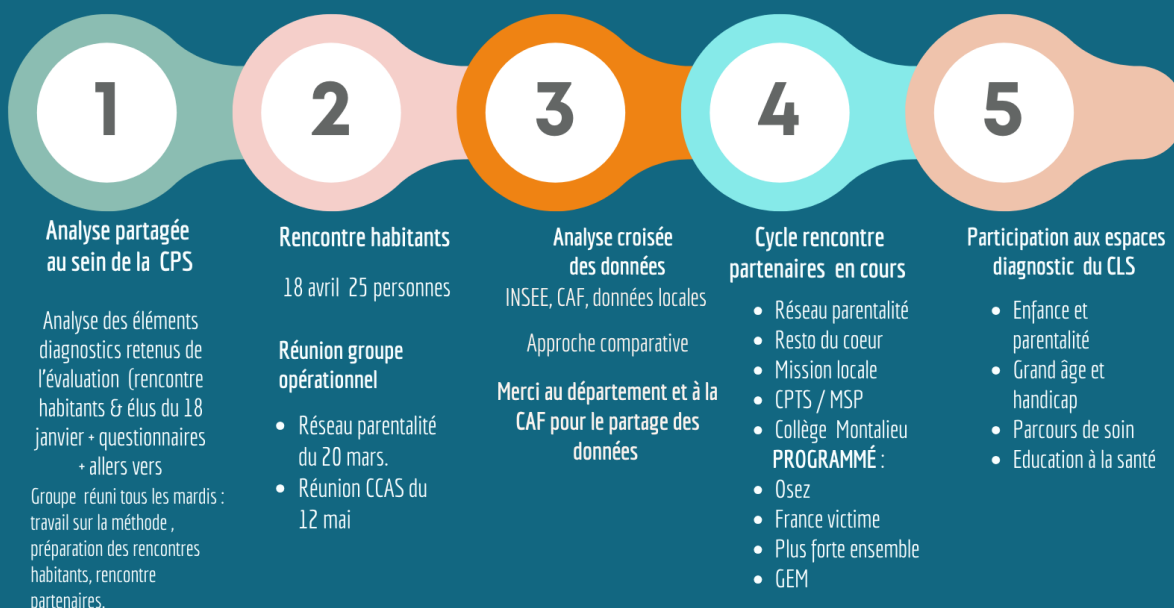
Avec témoignages de :

- D'une habitante engagée et moteur de l'organisation et de l'animation du projet *Fab Lab*,
- D'une maman engagée sur une permanence information sur les droits sociaux / enfants à besoins éducatifs particulier.

AXES PRIORITAIRES DE TRAVAIL PROPOSÉS ET VALIDÉS PAR LE COMITÉ DE PILOTAGE

- ☒ AXE 1 : ESCPP lieu ressources des familles
- ☒ AXE 2 : ESCPP carrefour de vie locale, accompagnateur de projets et tisseur de liens
- ☒ AXE 3 : ESCPP lieu de solidarité, d'initiatives citoyennes et de transformation COLLECTIVE
- ☒ AXE 4 : Développer les ressources internes, renforcer l'organisation pour mieux coopérer et communiquer au service du projet

UNE DÉMARCHE COLLECTIVE, ÉVOLUTIVE ET PARTICIPATIVE



◆ Phase d'élaboration du plan d'action (été 2025)

- Travail collectif assuré par l'équipe salariée (direction, référente famille, animateurs).
- Synthèse des analyses, attentes et remontées habitantes.
- Définition d'objectifs en cohérence avec les besoins du terrain.
- Structuration du plan d'action et déclinaison en actions concrètes.
- Définition des modalités d'évaluation 2026-2030.

◆ Phase de restitution et d'orientation (29 septembre 2025)

- **3e COPIL** : restitution et validation finale du plan d'action et de la feuille de route 2026-2030.
- Présentation des enjeux, actualités et des objectifs par axe.
- Présentation du projet Famille et du plan d'action global.
- Témoignages de **4 habitantes**, illustrant les parcours de vie sociale au sein de l'ESCPP :

III - STRUCTURATION DE L'ESPACE SOCIO CULTUREL PAYS DE LA PIERRE (ESCPP)

III.1 GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

Une culture associative fondée sur l'engagement des habitants

Depuis sa création en 1968 en tant que MJC, et jusqu'à aujourd'hui sous l'identité de centre social dénommé *Espace Socio-Culturel Pays de la Pierre*, la **structure est gérée sous statut associatif loi 1901**. Elle dispose ainsi d'une **solide et longue expérience de gouvernance associative et habitante**. Cette expérience est d'autant plus significative que la structure a fonctionné pendant de nombreuses années sans salarié, le premier poste salarié n'ayant été créé qu'au début des années 2000.

Cette histoire a **forgé des valeurs**, un objet social et un véritable ADN de travail, fondés sur l'engagement des habitants et la participation citoyenne.

Conformément à ses statuts, l'association respecte le pluralisme des idées et le principe de laïcité, affirmé comme une valeur républicaine. Elle s'interdit toute attache à un parti, à un mouvement politique ou à une confession.

Au quotidien, l'ESCPP **agit pour renforcer les liens sociaux, la solidarité et le vivre-ensemble à l'échelle du territoire**. Fidèle à son **objet social**, elle **favorise l'autonomie et l'épanouissement des personnes et permet à toutes et à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun puisse participer à la construction d'une société plus solidaire et plus juste**.

Par ses actions et par son ADN de fonctionnement, l'association se positionne comme un acteur de proximité et une ressource du territoire. Elle contribue activement au dynamisme partenarial sur l'ensemble du bassin de vie, en travaillant en lien étroit avec les collectivités territoriales ainsi qu'avec les acteurs associatifs, éducatifs, sociaux et culturels, dans une logique de complémentarité, de coopération et de création d'intelligence collective au service des habitants.

Cette structuration associative **met les habitants en situation d'acteurs** de leur territoire. Concrètement, elle permet :

- **Un pilotage par les habitants** : des administrateurs ancrés sur le bassin de vie exercent un rôle d'orientation et d'arbitrage. Ils sont outillés par l'équipe salariée (apports méthodologiques, lecture partagée du territoire, consolidation des remontées de terrain, éléments d'aide à la décision, appui à la montée en compétence). Cette articulation permet aux bénévoles dirigeants de fixer des orientations, prioriser les enjeux et arbitrer les moyens (budget, ressources humaines, équipements) au plus près des besoins des habitants et des réalités du territoire.
- **Une gouvernance habitantes qui fait des valeurs un cadre de décision** : parce qu'ils sont porteurs d'une culture de l'éducation populaire, les administrateurs ne se limitent pas à valider des actions ; ils posent un cadre qui oriente les choix au quotidien. Cette exigence se traduit dans les arbitrages et les modalités de mise en œuvre : accessibilité, émancipation, développement des compétences, responsabilité collective et participation des habitants. En lien étroit avec l'équipe salariée et les commissions, la gouvernance sécurise la cohérence entre les valeurs affichées et la réalité des pratiques, et veille à ce que les actions du projet social soient conduites dans cet esprit
- **Une montée en compétence citoyenne** : la gouvernance associative est un véritable **espace d'apprentissage et de qualification**. En s'impliquant à différents niveaux (bénévolat, commissions, Conseil d'Administration, portage de projets), habitants et administrateurs développent des compétences et des expertises : compréhension des enjeux du territoire, capacité d'analyse, organisation collective, prise de décision, conduite de projet, et articulation avec les partenaires. Cette **expérience associative** constitue un cadre concret d'exercice de la démocratie locale, où l'on apprend à débattre, arbitrer, rendre

Les adhérents se réunissent au moins une fois par an en **Assemblée Générale**, instance démocratique de référence de l'association. À cette occasion, ils prennent connaissance et votent les rapports d'activité, financier et moral, **définissent les grandes orientations** et élisent les membres du **Conseil d'Administration**.

Dans ce cadre, le Conseil d'Administration et le Bureau assurent la **représentation des adhérents** et veillent, tout au long de l'année, à la mise en œuvre des orientations décidées en Assemblée Générale.

III.2 CONSEIL D'ADMINISTRATION, BUREAU ET COMMISSIONS

Le **Conseil d'Administration (CA)** est l'instance de pilotage de l'association entre deux Assemblées Générales. Il représente les adhérents, met en œuvre les orientations votées en AG et assume la responsabilité stratégique de l'ESCPP : définition des priorités, vote du budget, organisation générale, politique de ressources humaines, délégations, et structuration des partenariats.

Conformément aux statuts, le CA est organisé en **collèges** :

- ☒ **Membres actifs** (habitants du bassin de vie) ;
- ☒ **Membres de droit** (collectivités partenaires) ;
- ☒ **Membres associés** (associations locales partenaires).

À ce jour, le CA est composé de **19 administrateurs actifs** et de **3 communes membres de droit** : **Montalieu-Vercieu, Charette et Bouvesse-Quirieu**. **Porcieu-Amblagnieu** rejoindra le Conseil d'Administration en **2026**, au titre de la signature du projet social.

Le collège des **membres associés** est actuellement représenté par **L'Air de Lien** et **Esprit de Famille**.

Le bureau

Élu par le Conseil d'Administration (CA), le bureau assure la gestion et le pilotage courant de l'association : il prépare les dossiers soumis au CA, sécurise la continuité de fonctionnement et veille à l'exécution des décisions. Il travaille en articulation étroite avec la direction et peut mobiliser, si nécessaire, des appuis/expertises (finances, RH, juridique, partenariats).

Le Bureau de l'ESCPE est composé de 8 membres. Il se réunit au minimum deux fois par mois. Cette présence régulière garantit un suivi rapproché, notamment sur les sujets financiers, et une capacité d'arbitrage réactive sur les points de gestion.

VIE ASSOCIATIVE

Nos bénévoles dirigeants : Une gouvernance solide

 Une équipe qui fait bouger les lignes : Nos administrateurs et membres du bureau ne contentent pas de siéger, ils décident, orientent et s'engagent pour un bon le fonctionnement de l'association et pour un futur ambitieux.



 **DES MEMBRES DU BUREAU CONNECTÉS AU TERRITOIRE**
 **IMPLIQUÉS DANS LES ENJEUX LOCAUX**
 **DANS LES DYNAMIQUES DE RÉSEAU**



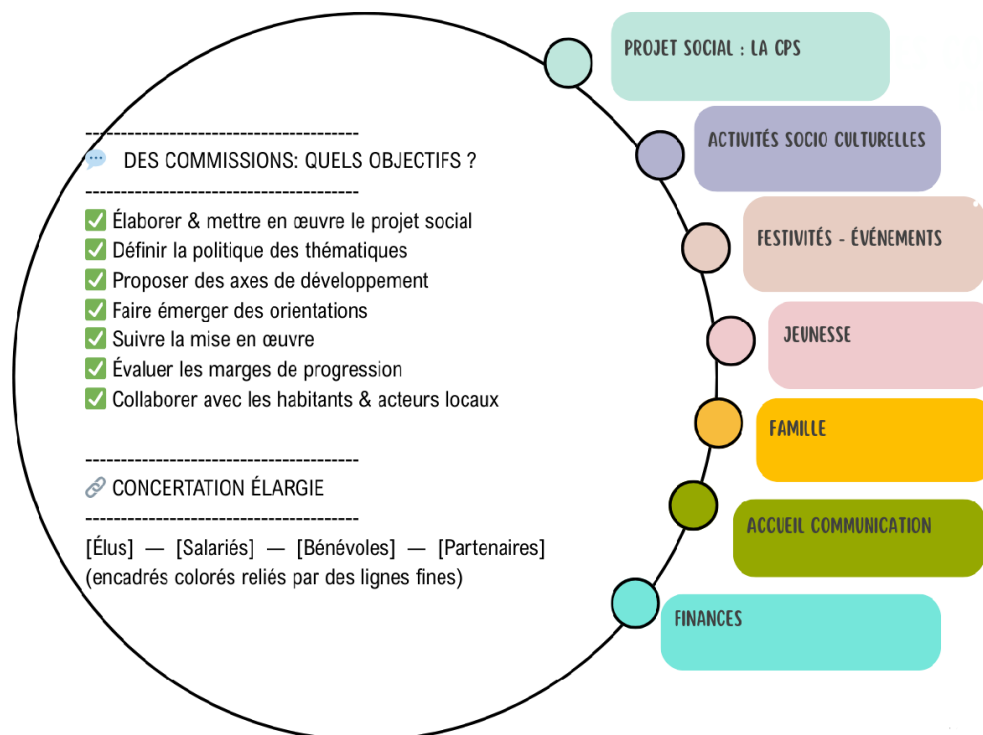
- Participation active aux réunions avec la FSCI , les communes, la CAF, la CCBD, le département, les associations
- Participation aux formations de la FSCI

Les commissions constituent l'architecture opérationnelle d'une gouvernance partagée et élargie. Elles ont pour finalité d'outiller l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du projet social, en associant, selon les sujets, administrateurs, équipe salariée et habitants. Elles permettent de transformer des orientations **en chantiers de travail structurés : diagnostic partagé, formulation de propositions, analyse de scénarios**, organisation des modalités d'action, mise en œuvre, puis points d'étape et ajustements.

Dans le cadre du renouvellement du projet social, cette logique de commissions a été revisitée et consolidée afin d'être placée au cœur du projet 2026-2030, avec une ambition claire : renforcer leur opérationnalité et leur capacité à produire prise de recul, arbitrages éclairés et lecture transversale des enjeux.

C'est pourquoi la structuration et **l'animation des commissions constituent un objectif à part entière du plan d'action 2026-2030** : elles conditionnent la capacité de l'ESCPE à transformer les orientations du projet social en actions cohérentes, pilotées, évaluées et portées collectivement.

LES COMMISSIONS: AU CŒUR DE LA GOUVERNANCE PARTAGÉE



Commission Projet Social (CPS) : En 2025, la CPS a été l'instance motrice du renouvellement, un investissement conséquent, pour une implication habitante, une consolidation méthodologique, des propositions structurantes à présenter au CA.

III.3 LE BENEVOLAT UNE FORCE STRUCTURELLE DE L'ESCPP

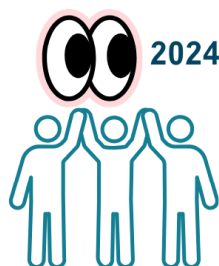
Bénévoles d'activités et de projet : une force d'action précieuse



Secteur famille + animation globale

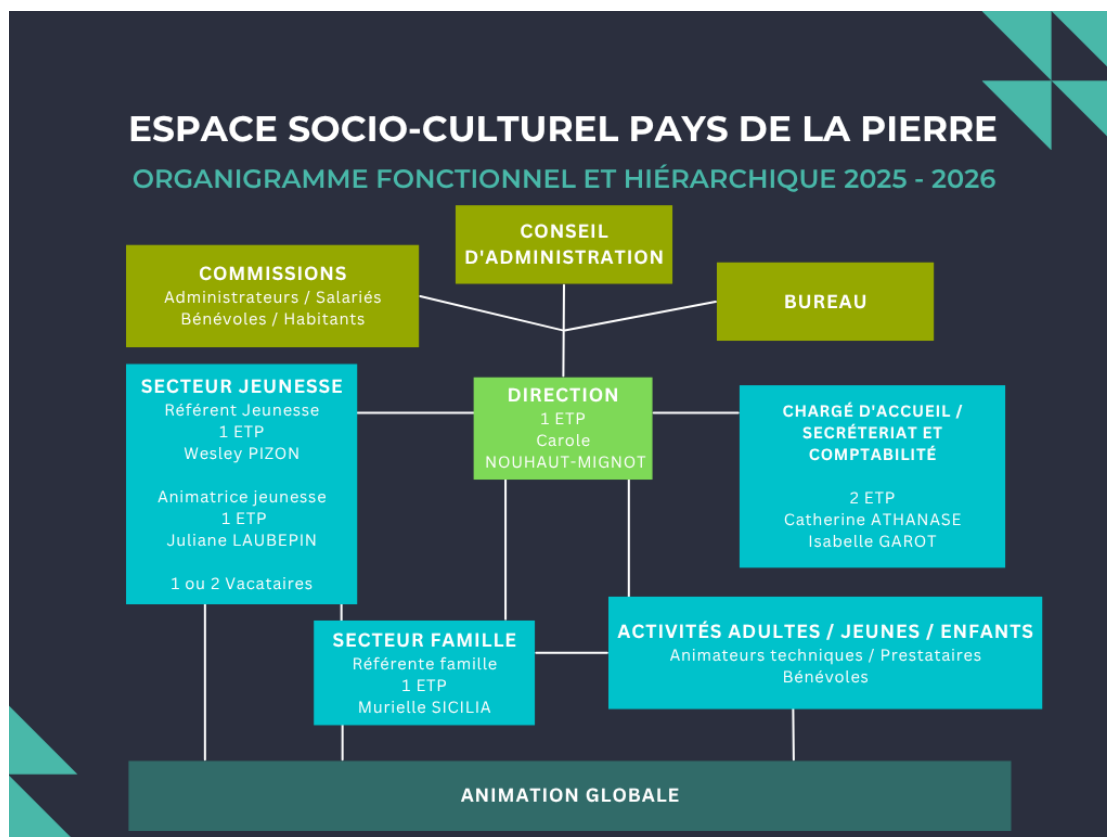
Bénévoles d'activités	Bénévoles ponctuels	Bénévoles Chantiers
26 personnes	90 personnes	22 personnes
2375 h	529 h	9 jours
~1.48 ETP	0.32 ETP	69 h
		0.04 ETP

Bénévoles dirigeants	Bénévoles Repair café
21 personnes	9 personnes
106 jours	11 jours
1051 h	264 h
0.65 ETP	0.16 ETP



III.4 ORGANIGRAMME FONCTIONNEL ET HIERARCHIQUE DE L'ESCPP

Pour mener à bien ses missions l'Espace Socio-Culturel a fait le choix de l'organisation suivante



III.5 SERVICES ET MODALITES D'ACCUEIL DU PUBLIC

L'ACCUEIL DE L'ESCPP :

L'accueil est aujourd'hui conçu à la fois comme un **service de proximité** rendu aux habitants et comme une **fonction partagée** qui structure l'organisation du centre social. L'accueil constitue un **point d'ancrage de l'identité du centre social** : une manière d'être, ensemble, dans la relation aux habitants — en articulant posture d'accueil, posture d'animation et qualité de lien, au service de la dynamique collective du territoire.

ACCUEIL PHYSIQUE ET TELEPHONIQUE : UNE INTERFACE SOCIALE DE PROXIMITE

L'accueil, physique et téléphonique, constitue la première porte d'entrée de l'ESCPP. C'est une **interface sociale** essentielle entre la structure et les habitants, un point de contact où s'articulent **écoute, repérage** et **mise en relation**.

- ☒ En présentiel, il offre un cadre de rencontre propice à l'échange, à l'information et à la création de liens, notamment à travers des temps informels et intergénérationnels. Il permet aussi un **repérage de premier niveau** des besoins (demandes exprimées et signaux plus discrets) et une **orientation ajustée** : vers l'offre interne (activités, accompagnements, dispositifs), vers les professionnels ou référents compétents, et, lorsque nécessaire, vers les partenaires du territoire (accès aux droits, santé, insertion, soutien social).
- ☒ Par téléphone, l'accueil assure une **présence continue**, maintient le lien avec les usagers qui ne se déplacent pas, facilite l'accès à l'information et sécurise les parcours (prise de renseignements, clarification, orientation, relais vers les référents).

Cet accueil de premier niveau, fondé sur une posture d'écoute attentive et de confiance, contribue directement à la **qualité de service**, à l'**accessibilité** du centre social et à la **mobilisation progressive** des habitants dans les activités et projets.

UNE FONCTION TRANSVERSALE STRUCTUREE : ACCUEIL-SECRETARIAT ET ACCUEIL-COMPTABILITE

L'accueil s'appuie sur deux **fonctions support structurantes**, complémentaires et interdépendantes, qui constituent un socle indispensable au fonctionnement quotidien de l'ESCPP :

- ☒ **Accueil – secrétariat (≈ 1 ETP)** : assure la continuité de service et la régulation organisationnelle (organisation du quotidien, coordination pratique, suivi administratif courant, appui logistique et circulation de l'information utile au fonctionnement, en interface avec les équipes, intervenants et partenaires).
- ☒ **Accueil – comptabilité / RH (≈ 1 ETP)** : sécurise la chaîne administrative, financière et sociale (inscriptions et facturation via NOE, tenue des caisses et encaissements, suivi comptable et de trésorerie, gestion administrative RH, préparation des éléments de bilan et de clôture en lien avec le cabinet d'expertise comptable).

Ces deux fonctions garantissent la **flexibilité**, la **traçabilité** et la **qualité de service**, au bénéfice de l'ensemble des pôles, des habitants et des partenaires du territoire.

VOLET COMMUNICATION : UNE COMPETENCE TRANVERSE DE L'ACCUEIL

L'accueil joue un rôle de centrale de diffusion de l'information, au service du bon fonctionnement interne et de la lisibilité externe de l'ESCPP. Cette fonction recouvre notamment :

- La diffusion du calendrier des activités et du calendrier des événements ;
- La centralisation des informations à diffuser (changements, consignes, temps forts, inscriptions) ;
- La circulation de l'information en interne (équipe, intervenants, bénévoles, partenaires) afin de garantir cohérence et continuité ;
- La vérification et la mise à jour du site internet, pour assurer une information accessible, à jour et conforme à l'organisation réelle.

À ce jour, la **fonction de coordination** et de **mise en cohérence** des informations est assurée par la direction, en articulation avec l'accueil. Ce volet constitue un chantier de structuration visant, à terme, à **transférer une partie de cette cohérence opérationnelle vers l'accueil**, via des outils, des circuits de validation et des rôles

FONCTION PARTAGEE DE L'ACCUEIL : UNE VISION COLLECTIVE

Au-delà des salariés dédiés sur les postes d'accueil, **l'accueil est une culture d'équipe** : chaque membre, à son niveau, contribue à orienter, rassurer et **rendre le centre social accessible**. Cette logique collective renforce la continuité de service, la cohérence des messages et la proximité avec les habitants.

LE SECTEUR FAMILLE : AGREMENT ACF

Le secteur famille est un espace ouvert à toutes les familles du bassin de vie. Il se positionne comme :

- ☒ **Un lieu de rencontre, d'accueil et d'écoute**, permettant de recueillir attentes et besoins ;
- ☒ **Un cadre de participation** où les idées et envies des familles peuvent prendre forme (co-construction, initiatives) ;
- ☒ **Un espace de coopération territoriale**, en lien avec les acteurs locaux, qui contribue à la mutualisation des ressources, à leur mise en complémentarité, à favoriser l'émergence d'une intelligence collective et

sociale au service du territoire, ainsi qu'à l'animation de la vie locale.

À travers des actions variées (sorties, événements, ateliers, CLAS, conférences, stages...), le secteur Famille offre aux parents et aux enfants des **temps de vie collective** : respiration, soutien éducatif, socialisation, mixité intergénérationnelle et entraide entre parents et grands-parents.

Le secteur est coordonné par **Murielle, référente Famille**, en articulation avec une **commission famille**. Cette commission associe **salariés, bénévoles, familles et partenaires**, afin de croiser

les regards et d'ajuster les actions au plus près des réalités du territoire.

OFFRE D'ACTIONS STRUCTURANTES DU SECTEUR FAMILLE

- ☒ **Accueil enfants-parents (0–4 ans) et futurs parents** : Espace convivial de rencontres et d'échanges, aménagé pour le jeu, destiné aux enfants de 0 à 4 ans accompagnés (parent, grand-parent, adulte référent) et aux futurs parents. **Ouvert tous les vendredis 9h–12h à l'ESCPP + un samedi par mois** Fréquentation élevée (jusqu'à **40 participants**), confirmant un fort besoin d'espaces de socialisation et de soutien informel.
- ☒ **Ateliers parents–enfants** : Temps de complicité familiale et de rencontres entre familles, avec une programmation ajustée selon les saisons et les projets (ex. Halloween, Carnaval...) Formats à dominante créative, favorisant l'échange, le partage d'astuces et le "faire ensemble"
- ☒ **Sorties familles** : Sorties intergénérationnelles, en grand bus, destinées aux habitants du bassin de vie, avec des destinations variées (sorties nature, culture, loisirs).
- ☒ **Matinées familles** : Portées par le **réseau parentalité du territoire** (collectif de professionnels) Temps de rencontre et d'échange ouverts à toutes les familles : activités manuelles, coin bébé, lectures contées, spectacles et animations éducatives et ludiques. Programmées **à chaque vacances scolaires**
- ☒ **CLAS – Accompagnement à la scolarité** : Dispositif d'appui à la scolarité pour les élèves de primaire de Montalieu-Vercieu : apports méthodologiques et projets en lien avec les apprentissages, avec une attention portée au lien avec les parents tout au long de l'année. Enfants orientés par l'équipe éducative
- ☒ **Cafés des parents** : Espaces de pause et d'échanges entre parents et professionnels, organisés en matinée ou fin de journée, selon les lieux (ESCPP, école, crèche...). Discussion libre ou thématique, selon les attentes des parents et les partenaires mobilisés. Ouverts à tous les parents selon les lieux d'organisation
- ☒ **Aide au départ en vacances (partenariat ANCV / Fédération des Centres Sociaux)**
Accompagnement à l'accès aux vacances via une aide financière, sous conditions
- ☒ **Chantiers d'autofinancement "familles"**
Appui aux groupes de familles souhaitant porter un projet (sortie, action collective) mais confrontés à une contrainte budgétaire. Le secteur Famille accompagne la mise en place d'actions pour récolter des fonds (ex. vente de crêpes / barbe à papa pour financer une sortie).

A RETENIR

Le secteur Famille combine des **actions de proximité** (accueil enfants-parents, cafés, inclusion numérique), des **temps forts fédérateurs** (matinées familles, événements) et des **dispositifs structurants** (CLAS, aides au départ). Cet équilibre permet :

- ☒ De créer des **portes d'entrée multiples** selon les besoins ;
- ☒ De renforcer le **lien social** et l'entraide entre familles ;
- ☒ D'outiller la **fonction parentale** et de consolider la continuité éducative ;
- ☒ De faciliter l'accès aux **droits, ressources et loisirs**.

PROJET 2026 – 2030 : EMERGENCE DE NOUVELLES THEMATIQUES



Le renouvellement du contrat de projet a permis de consolider une lecture partagée des besoins du territoire et de faire émerger de nouvelles thématiques de travail.

Cette phase a agi comme un véritable accélérateur de coopérations. À l'heure de la rédaction de ce dossier, de nouveaux partenariats se structurent avec le Département, la CPTS, la Maison de Santé Pluridisciplinaire et, plus largement, les professionnels de santé, ainsi qu'avec la CCBD.

Ces coopérations s'inscrivent autour de priorités clairement identifiées : l'accompagnement des familles et des enfants présentant des troubles du neurodéveloppement, ainsi que le renforcement des enjeux de prévention, d'outillage et de formation des parents.

LE SECTEUR JEUNESSE : FINANCEMENT PS JEUNE

« UN ANCRAGE FORT AU SERVICE DE LA CONTINUITE EDUCATIVE SUR LE TERRITOIRE »

Le secteur Jeunesse s'adresse aux jeunes **de la 6e jusqu'à 18 ans**, avec une volonté d'ouverture vers des âges plus larges ; cette évolution reste à construire et constitue un point de travail identifié dans le renouvellement du projet social 2026-2030.

Positionné comme un **lieu ressource** pour les jeunes, le secteur fonctionne comme un **tiers-lieu éducatif** entre la famille et l'école : un espace où les jeunes peuvent **prendre place**, se retrouver, expérimenter, créer et **construire des projets**. Il s'inscrit dans une démarche d'**éducation populaire**, centrée sur le développement de l'autonomie, de la **capacité d'agir**, l'acquisition de compétences (organisation, coopération, communication, responsabilité) et le renforcement de **compétences citoyennes**.

Le cœur d'action du secteur jeune est structuré dans le cadre de la **PS Jeunes**. Le secteur privilégie une logique de **développement de projets avec les jeunes** : faire émerger les envies, les transformer en actions concrètes, les planifier, les réaliser, puis en tirer des apprentissages. Les **actions d'autofinancement** occupent une place centrale : elles constituent à la fois un support éducatif (engagement, persévérance, gestion collective) et un levier d'ouverture aux ressources du territoire. Elles permettent notamment de construire un **mini-séjour cofinancé par an**, ainsi que d'autres projets (actions sur le territoire, projets artistiques et culturels). L'**éducation artistique et culturelle** est pleinement intégrée au projet jeunesse, comme vecteur d'expression, d'ouverture et de valorisation.

MODALITES D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT

En période scolaire :

- ☒ **Mercredi après-midi** : accueil régulier (tiers-lieu, dynamique de groupe, activités et projets construits avec les jeunes).
- ☒ **Vendredi soir** : soirées jeunes hebdomadaires, dont **une fois par mois à Bouvesse-Quirieu** (présence territoriale et accompagnement de dynamiques locales).
- ☒ **Mardi** : temps dédié au **pilotage des projets en autonomie** et à l'organisation des **actions d'autofinancement** (chantiers, initiatives. Un mini séjour par an autofinancé)
- ☒ **Jeudi** : temps d'**aide aux devoirs**, organisé au **tiers-lieu de Montalieu**, comme support de sécurisation des parcours et de continuité éducative.

Pendant les vacances scolaires :

- ☒ **Accueil à la journée**, avec un programme construit avec les jeunes
- ☒ **Séjour estival collectif** chaque été

DYNAMIQUE PARTENARIALE ET ARTICULATION SECTEUR FAMILLE & SECTEUR JEUNESSE :

Au-delà des temps d'accueil, le secteur déploie une **présence éducative en milieu scolaire** :

- ☒ **Deux fois par semaine** au collège de Montalieu-Vercieu (démarche "aller-vers" dans la cour, lien informel, participation à la dynamique socio-éducative).
- ☒ **Une fois par semaine** au collège de Crémieu, pour renforcer la proximité auprès des jeunes, notamment ceux de Bouvesse-Quirieu et des communes environnantes.

Cette présence s'inscrit dans une relation de **proximité et de coopération** avec les équipes éducatives : échanges, mise en lien, partage de situations préoccupantes lorsque nécessaire, et construction d'une **lecture partagée** des enjeux du territoire.

Le secteur Jeunesse participe au **réseau de parentalité** piloté par la référente Famille depuis 2017. À compter de **2026**, un **réseau de parentalité adolescente** sera mis en place et **co-animé** par la référente Famille et le référent Jeunesse, afin de structurer un cadre dédié aux enjeux éducatifs propres à l'adolescence, en lien avec les partenaires.

Le secteur jeunesse intervient en fin d'année scolaire dans le cadre du périscolaire et au sein des écoles afin de travailler avec les tranches d'âges dites « passerelles ». Ces actions permettent d'aller à la rencontre des futurs collégiens, de leur offrir des repères pour leur entrée au collège, et les invités les ont encouragés à rejoindre le secteur jeunesse.

Le secteur Jeunesse s'inscrit dans une dynamique partenariale active, au service d'une lecture partagée du territoire et d'actions coordonnées : ■ réunions partenariales CCBD, comité Jeunesse (CAF / Département) et FDSCI, CTJ, réseau parentalité, GAP, CVS collège

A RETENIR POUR LE SECTEUR JEUNESSE

Le secteur Jeunesse s'inscrit dans une logique forte de continuité éducative et d'initiative. Il travaille en articulation avec l'ensemble des acteurs du territoire afin de renforcer les liens, de construire des passerelles entre l'enfance et la jeunesse, et d'assurer une cohérence d'accompagnement entre les différents espaces de vie (famille, école, tiers-lieux, associations, partenaires). Cette approche vise à sécuriser les parcours, faciliter les transitions (notamment sur les âges "charnières") et soutenir l'engagement des jeunes dans des projets collectifs au service du territoire.

LE SECTEUR ACTIVITES: une porte d'entrée, un terrain d'aller vers, de rencontre et de partage

Les activités sportives et culturelles constituent **un pilier structurant du projet d'animation sociale de l'ESCPP**. Elles ne sont pas uniquement une offre de services : elles forment un **terrain d'aller-vers**, de **rencontre** et de **construction avec les habitants**, de partage de savoirs faire, au plus près des réalités du bassin de vie.

UNE OFFRE ACCESSIBLE ET DE PROXIMITE, PENSEE POUR TOUS

- **Accès près du domicile** : limiter les freins de mobilité et favoriser la régularité de pratique.
- **Cadre convivial** : créer des espaces où l'on se sent accueilli, reconnu, et où la rencontre est possible.
- **Tarifs abordables** : modulés au **quotient familial**, pour garantir l'accessibilité au plus grand nombre.

UNE OFFRE EVOLUTIVE, CONSTRUITE “AVEC” LE TERRITOIRE

- Les activités peuvent être **créées à la demande des adhérents**, lorsque le besoin est identifié et que l'offre est **complémentaire** de l'existant associatif local.
- Certaines propositions sont aussi travaillées en **formats stages**, en partenariat (ex. médiathèque : stage contes), pour tester, diversifier et ouvrir à de nouveaux publics.

UN ENCADREMENT MIXTE : AVEC UNE PLACE FORTE DES BENEVOLES

- Les activités sont encadrées :
 - Soit par des **professionnels** (salariés, prestataires),
 - Soit par des **bénévoles** : **28 bénévoles d'activité** encadrent chaque semaine des pratiques qui reposent directement sur leur engagement, notamment : **club cuisine, musculation, boxe anglaise, judo, randonnée, batucada, club aiguille**

LES ACTIVITES : UN LEVIER D'ALLER-VERS ET DE PROJETS HABITANTS

Les activités sont un **point d'entrée stratégique** dans la relation aux habitants :

- Elles créent des **rencontres régulières** et une confiance “du quotidien” ;
- Elles facilitent l'**expression des besoins**, des attentes, des idées ;
- Elles favorisent les **circulations** entre secteurs (famille, jeunesse, culture, accès aux droits, événements)
- Elles font émerger des **projets habitants** (collectifs, initiatives, événements, partenariats), à partir de la convivialité et des interactions informelles.

A RETENIR POUR LE SECTEUR ACTIVITE

En ce sens, le secteur activités agit comme un **carrefour de vie locale** : on y vient pour pratiquer, mais on y trouve aussi un espace où l'on se rencontre, où l'on s'implique, et où l'on construit progressivement **avec et pour les habitants**.

III.6 LES LOCAUX ET MOYENS MATERIELS MIS A DISPOSITION

Les locaux d'implantation de l'ESCPP sont mis à disposition par la commune de Montalieu-Vercieu dans le cadre d'une **convention de mise à disposition** (renouvelable). Le bâtiment comprend **deux ensembles distincts**, pour une **surface totale occupée par l'ESCPP de 890 m²**.

PARTIE « ANCIEN COLLÈGE » RÉNOVÉE EN 2023 — 230 m²

Cette partie, rénovée en 2023 grâce à une **subvention de la CAF** complétée par un **financement communal**, représente **230 m² de surface au sol**, intégralement occupés par l'ESCPP. Elle regroupe les espaces structurants de fonctionnement et d'accueil :

- **Accueil** du public,
- **Bureaux** de l'équipe salariée,
- **Deux salles polyvalentes**, dont l'une équipée d'une **cuisine**.

PARTIE PLUS RÉCENTE (CONSTRUCTION 1995) — 660 m²

La partie la plus récente du bâtiment (construction 1995) représente **660 m²**, entièrement occupés par l'ESCPP. Cette emprise comprend principalement :

- **Quatre grandes salles d'activités**, dont :
 - Une **grande salle parquetée polyvalente**,
 - Une **grande salle polyvalente équipée d'un tatami**,
 - Une **salle dédiée à la boxe**,
 - Une **salle dédiée à la musculation**,

- Ainsi que des **espaces de circulation dimensionnés**, mobilisés également comme **espaces de convivialité** et de lien social au quotidien.

CHARGES SUPPLÉTIVES ASSURÉES PAR LA COMMUNE

Dans ce cadre, la commune assure :

- La **prise en charge des fluides** et de l'entretien associé,
- La **mise à disposition d'un agent de nettoyage** (jusqu'à ce jour), pour un **montant global de charges exclusives évalué à 62 000 € annuels**.

EN COMPLÉMENT DU SITE PRINCIPAL, L'ESCPP BÉNÉFICIE ÉGALEMENT

- D'un **local jeune** situé en face du bâtiment, d'environ **50 m²**. Les jeunes ont présenté à l'équipe municipale un **projet d'extension/complément** via installation type **Algéco**, les locaux actuels étant **trop exigus** au regard de la fréquentation.
- De la mise à disposition de la **salle des Marinières (Porcieu)** à raison de **deux fois par semaine** pour des activités programmées.
- Et, selon les besoins, de l'accès à **d'autres espaces municipaux** mobilisables ponctuellement au service des actions de proximité.
- Par ailleurs, certaines actions sont organisées au **tiers-lieu « Le Château » de Montalieu**, notamment le **Repair Café**, le **FabLab** et l'**aide aux devoirs ados**.

III.7 DES RESSOURCES FINANCIERES AU SERVICE DU PROJET

Etat des CHARGES		Budget prev 2025
604	Frais sous-traitance	33 154
6063	Carburant / Alimentation / Petit équipement	10 000
6064	Fournitures administratives / Activités / Diverses	4 550
6067	Fournitures buvettes	500
6068	Petits matériels autres	5 000
60	Achats	53 204
613	Locations	7 000
615	Maintenance / Location bureautique / Entretien	11 230
616	Primes d'assurance	7 840
618	Documentation générale	500
61	Services extérieurs	26 571
621	Personnel intérimaire	0
622	Honoraires	53 940
623	Publicités / Cadeaux / Dons	3 160
624	Transports activités	500
625	Déplacements, missions et réceptions	7 200
626	Frais postaux et de télécommunications / Liaison info	2 580
627	Services bancaires et assimilés	300
628	Cotisations / Licences	9 900
62	Autres services extérieurs	77 580
631	Taxe sur les salaires	
633	Formation prof continue	3 800
63	Taxes	3 800
641	Rémunérations du personnel	198 267
645	Charges sociales	48 850
647	Médecine du travail	1 300
648	Autres charges de personnel	7 000
649	Indemnités prévoyance et IJ sécu	0
64	Charges de personnel	255 417
651	Sacem	1 700
654	Pertes/créances irrécouvrables	
658	Autres charges de gestion courante	80
65	Autres charges de gestion courante	1 780
67	Charges exceptionnelles	
67	Charges exceptionnelles	0
681	Dotations aux amortissements, provisions	19 213
689	Reports fonds dédiés	1 000
695	Impôts sur les sociétés	220
Total des charges		438 785

Etat des PRODUITS		Budget prev 2025
706	Produits d'activités	121 322
706	Licences sportives	5 000
706	Prestations CAF	129 144
708	Produits manifestations / autres	2 500
74	Subventions	130 319
747	Quote part subv. invest.	11 182
754	Mécénats / Dons	6 500
755	Contributions financières	10 619
756	Adhésions	8 000
758	Produits divers	
768	Produits financiers	2 700
77	Produit exceptionnels	
78	Reprise provision / fonds dédiés	6 000
791	Transfert de charges (y compris avantage en nature)	5 500
Total des produits		438 785

ZOOM FINANCEMENTS CAF et MSA		PREV 2025
706	TOTAL FINANCEMENT CAF	132 250
708	PS J	16 500
74	AGC(total ACF AGC 88590)	82 646
747	ACF	27 650
754	VSC	2 150
755	EX Reapp sensibilisation	1 595
756	Quinzaine Perentalité	1 709
758	MSA (matiné famille , co financement sensibilisation)	3 298
Total des produits		135 548

🕒 En 2026, le modèle socio-économique de l'ESCPP fera l'objet d'une **relecture stratégique** afin d'être pleinement aligné avec les engagements du projet social 2026-2030. Cette réanalyse intégrera les **nouvelles signatures** (conventions, contrats d'objectifs et d'engagement, engagements pluriannuels) ainsi que leurs effets sur la structure de financement.

Cette démarche intégrera le contexte institutionnel à venir, notamment l'issue des élections municipales, susceptible d'impacter les équilibres financiers

PARTIE II PORTRAIT DU TERRITOIRE

Données actualisées dans le cadre du diagnostic de territoire 2025

EVALUATION – DIAGNOSTIC PARTAGE

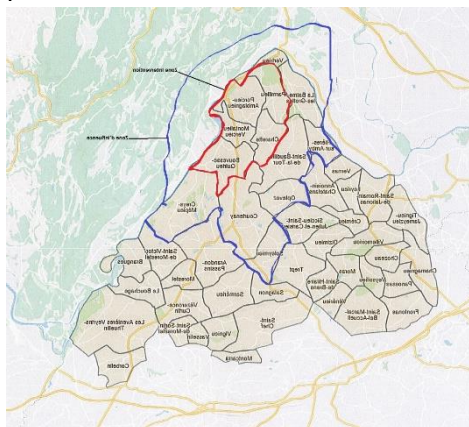
I - INTRODUCTION

L'Espace Socio-Culturel du Pays de la Pierre (ESCPP), implanté à Montalieu-Vercieu, est un acteur clé du lien social sur un bassin de vie semi-rural au nord de l'Isère, en bordure du Rhône et aux portes de l'Ain. Le renouvellement du projet social offre l'occasion de dresser un portrait actualisé du territoire à partir de trois sources : **données statistiques** (INSEE RP 2021, CAF 2023), **schémas territoriaux** (CTG, CLS, schéma d'accès aux droits) et **expérience de terrain** (habitants, partenaires, équipes). L'objectif est double : partager une lecture claire des réalités locales et identifier les **lignes de force, fragilités et opportunités** qui guideront le projet 2026–2030.

II - LE CADRE TERRITORIAL D'INTERVENTION

Périmètre et zone d'influence

L'ESCPP intervient au cœur d'un bassin semi-rural en rive gauche du Rhône. Sa zone prioritaire historique regroupe **environ 7 814 habitants** sur **cinq communes** limitrophes de Montalieu-Vercieu (en 2021, conventions signées avec Bouvesse-Quirieu, Charette et Montalieu-Vercieu). La **zone d'influence** atteint **~18 000 habitants**, y compris des communes de l'Ain, portée par l'attractivité des actions et les mobilités quotidiennes. **Enjeux pour l'ESCPP** : redéfinir le **périmètre prioritaire** dans les conventions 2026–2030 avec les communes signataires ; préciser les modalités d'**itinérance** ("hors les murs") sur la zone d'influence.



Un ancrage intercommunal : La CC des Balcons du Dauphiné (CCBD) :

L'ESCPP est implanté dans le périmètre de la **Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné (CCBD)**, issue de la fusion de trois intercommunalités en 2017. Celle-ci regroupe **47 communes** et **80 464 habitants** (BANATIC 2025), sur un vaste territoire de **604 km²**.

La CCBD exerce des compétences¹ à la fois obligatoires et optionnelles,² couvrant notamment : L'aménagement, le développement économique, la gestion de l'eau, des déchets, du tourisme,

Mais aussi des domaines en **lien direct avec les missions du centre social** :

- Action sociale d'intérêt communautaire (petite enfance, enfance),
- Lecture publique, équipements culturels et sportifs,
- Médiation culturelle.

Le territoire intercommunal est structuré en **bassins de vie**, autour de pôles de centralité (Crémieu, Morestel, Saint-Chef, Les Avenières, Montalieu-Vercieu), où se concentrent les services publics et les équipements structurants.

🌀 L'ESCPP s'inscrit pleinement dans ce maillage : D'une part il renforce l'accessibilité aux services, développe une **présence de proximité**, et joue un rôle de **passerelle entre institutions et habitants**.

D'autre part il décline localement des actions en lien avec les compétences intercommunales, notamment :

- **Parentalité** : actions de soutien, de coéducation et d'accompagnement au quotidien,
- **Jeunesse** : espaces dédiés, projets citoyens, éducatifs et de prévention,
- **Éducation artistique et culturelle (EAC)** : ateliers artistique, projets culturels avec des artistes, mise en lien des publics avec les compagnies en résidence sur le territoire.

Ces actions contribuent concrètement aux objectifs de la CCBD en matière de **cohésion sociale**, d'**égalité d'accès aux services**, et de **développement culturel de proximité**.

¹ ANNEXE 1 P 135

Des articulations fortes avec les politiques publiques territoriales

Le **projet de territoire** de la CCBD fixe plusieurs **orientations structurantes** auxquelles les actions du centre social font écho, notamment : **Faciliter l'accès aux services en milieu rural** (orientation prioritaire pour l'ESCPP) (Cf : les 3 autres orientations en notre de bas de pages³)

ESCPP incarne sur le terrain la mise en œuvre opérationnelle de ces ambitions, notamment par ses actions en parentalité, inclusion, jeunesse, animation collective, et accès aux droits.

Un cadre stratégique partagé et structurant : CTG, CLS, Schéma d'accès aux droits, TER

L'ESCPP intervient dans un cadre partenarial défini par plusieurs conventions et schémas stratégiques, en cohérence avec les missions confiées aux centres sociaux.

La **Convention Territoriale Globale (CTG 2023–2027)**, signée entre la **CAF de l'Isère**, la **CCBD**, le **Département**, l'**Éducation nationale**, la **MSA** et la **CPAM**, fixe des objectifs communs, parmi lesquels :

- Aider les familles à concilier vie familiale, professionnelle et sociale,
- Soutenir les parentalités,
- Accompagner les jeunes dans leurs parcours,
- Agir sur le logement et le cadre de vie,
- Favoriser l'autonomie et l'insertion sociale.

✳ Par ses missions globales, ses secteurs d'intervention spécifiques (jeunesse, famille, accueil, activités socio-culturelles) et son approche transversale, l'ESCPP contribue activement à la mise en œuvre des objectifs fixés par la Convention Territoriale Globale (CTG 2023–2027).

Ces articulations sont également renforcées par la participation de l'ESCPP à d'autres dispositifs structurants tels que le **Contrat Local de Santé (CLS)**, ou encore le **Schéma départemental d'accès aux droits**, traduisant son engagement transversal dans les politiques publiques locales.

Contrat Local de Santé (CLS) – Balcons du Dauphiné

- Coordonné par la CCBD et l'ARS avec la MSA, la CAF, le Département et les communes, il est en cours de formalisation avec pour objectifs de :
- Réduire les inégalités d'accès aux soins,
- Renforcer la prévention et les approches globales (santé mentale, parentalité, isolement...), Améliorer la coordination des acteurs.

L'ESCPP se positionne comme un **relais de terrain** (accueil, co-animation d'actions, participation aux groupes de travail santé/prévention...). **Rôle de l'ESCPP** : relais de proximité, organisation d'actions collectives de prévention, accueil de permanences spécialisées (CIDFF), (TDN) participation aux groupes de travail et contribution aux dynamiques intergénérationnelles.

Schéma d'accès aux droits – Haut Rhône Dauphinois (CTS HRD 2023)

Porté par le Département de l'Isère, ce schéma vise à harmoniser les pratiques d'accueil social et à garantir un accès équitable aux droits sur le territoire.

L'ESCPP y contribue activement en assurant un **accueil de premier niveau non stigmatisant**, en **accompagnant les démarches administratives et numériques**, et en **organisant des ateliers collectifs**. Il joue également un rôle de **relais territorial**, aux côtés des **CCAS**, des partenaires associatifs, pour rapprocher les services des habitants

Convention Territoires Éducatifs Ruraux (TER) – Bassin de vie de Montalieu

3 Développer les mobilités - s'adapter au changement climatique - préserver les ressources naturelles et la biodiversité.

La convention Territoires Éducatifs Ruraux (TER) vise à renforcer l'égalité d'accès à une éducation de qualité et à développer l'ambition de tous les jeunes du territoire, en s'appuyant sur la continuité éducative et les coopérations locales.

Sur le bassin de vie de Montalieu, le dispositif est piloté par la CC Balcons du Dauphiné (CCBD), en lien avec l'Éducation nationale, et associe écoles, collèges, lycées, acteurs associatifs et sportifs, services de l'État, MSA et organismes sociaux.

À l'origine, les centres sociaux étaient conviés aux réunions de travail, reconnus comme acteurs forts de la continuité éducative. Aujourd'hui, le pilotage se concentre sur un comité stratégique, auquel ils ne sont pas conviés.

L'ESCPP pleinement inscrit au quotidien dans un processus de continuité éducative avec l'école, le collège, les familles est en attente de retrouver une dynamique partenariale élargie autour des grands enjeux : orientation et insertion des jeunes, continuité éducative, numérique, culture, sport et santé.

II.1 DONNEES CLES DU TERRITOIRE

L'analyse des données actualisées (INSEE RP 2021, CAF 2023) montre une **relative continuité** par rapport au diagnostic établi en 2017

- Les tendances démographiques (croissance modérée, équilibre jeunes/seniors) se confirment.
- Les indicateurs sociaux (revenus médians plus bas, chômage plus élevé, forte présence de CAP/BEP, familles monoparentales) restent stables, avec peu de variations notables.

👉 Ce constat confirme que les fragilités repérées il y a 7-8 ans demeurent d'actualité.

Un bassin de vie de 3381 ménages⁴ avec croissance démographique modérée

Commune	Population 2015	Population 2021	Évolution	Nombre de ménages ⁵
Montalieu-Vercieu	3 387	3 507	+120	1 536
Bouvesse-Quirieu	1 504	1 509	+5	617
Parmilieu	691	727	+36	298
Charrette	464	439	-25	195
Porcieu-Amblagnieu	1 759	1 785	+26	735

La tendance amorcée en 2017 se confirme : La croissance démographique reste modérée à **Montalieu-Vercieu**, **Porcieu-Amblagnieu** et **Parmilieu**, tandis que **Charrette** enregistre un léger recul, et **Bouvesse-Quirieu** une relative stabilisation.

Ancrage résidentiel des habitants : des enjeux spécifiques

Source : INSEE, RP 2021 – exploitations principales

UN TERRITOIRE A DOUBLE VISAGE

L'analyse des parcours résidentiels met en évidence des dynamiques contrastées au sein du bassin de vie. Deux profils de territoires se dessinent clairement à partir des données ci-dessous.

Commune	Nouveaux arrivants < 2 ans	Résidents > 10 ans	Résidents > 30 ans
Montalieu-Vercieu	15 %	59,3 %	10 %
Bouvesse-Quirieu	7,7 %	60,1 %	21,2 %
Parmilieu	6,2 %	65,6 %	14,7 %
Charrette	9,9 %	58,5 %	20,1 %
Porcieu-Amblagnieu	9,3 %	61,7 %	23,6 %

⁴ Sources : Insee, RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

⁵ Le nombre de ménage nous indique les personnes même toit, partage un logement et éventuellement des dépenses.

Le territoire présente un **double profil**.

- ⇒ À **Montalieu-Vercieu**, la mobilité est forte (**15 %** de nouveaux arrivants <2 ans) et la part de **locataires** élevée (**41,8 %**, dont **16,1 %** en logement social) : une population plus mobile, parfois plus fragile, qui nécessite **intégration et accès aux droits**.
- ⇒ Dans les **autres communes**, l'**ancrage** est marqué (60–80 % résidents >10 ans), avec **80–90 % de propriétaires** et une faible offre sociale (0–3,6 %), gage de stabilité mais **risque d'isolement** (notamment seniors).

Entre stabilité et flux : le rôle du logement dans l'ancrage local

Annexe 2 à partir de la p 136 :: Répartition en % des résidences principales selon le statut d'occupation INSEE RP (2021) /

À Montalieu-Vercieu, la part élevée de locataires (41,8 %, dont 16,1 % en logement social) se distingue nettement des autres communes, où la proportion oscille entre 13 % et 18 %. Cette spécificité est corrélée à une mobilité résidentielle plus forte et à la présence de ménages plus fragiles.

Dans les autres communes, la domination du parc en propriété (80–90 %)⁶ renforce l'ancrage et la stabilité, mais limite l'accès au logement pour les ménages modestes, en raison d'une offre sociale très faible (0 à 3,6 %). Ce modèle résidentiel protège d'une rotation trop rapide, mais effectivement expose à des enjeux d'isolement, en particulier chez les personnes âgées.

Enjeux pour l'ESCPP

- Déployer une **communication différenciée** selon les territoires.
- Renforcer une **présence mobile et délocalisée** (hors les murs) dans les lieux de vie de Montalieu, en partenariat avec les élus et associations locales.
- S'appuyer sur des **relais locaux et figures repères** dans les communes stables.
- Favoriser des **actions conviviales et collectives** pour intégrer les nouvelles familles et maintenir le lien social.

UN BASSIN DE VIE A FORTE COMPOSANTE FAMILIALE

Annexe 2 à partir de la p 136 : Part des couples avec enfants parmi les allocataires CAF (2023)

Le bassin de vie se caractérise par une forte composante familiale, nettement plus affirmée qu'en Isère.

La part des couples avec enfants varie entre 42 % et 66 % selon les communes, contre seulement 38,3 % au niveau départemental. Parmilieu, Bouvesse et Porcieu se distinguent particulièrement, avec des taux supérieurs à 57 %.

Le poids des familles avec deux enfants est nettement plus élevé que la moyenne iséroise (26,9 %), atteignant 44,6 % à Parmilieu, 41,2 % à Bouvesse et 40,4 % à Porcieu. Cela confirme un modèle dominant centré sur les fratries.

Les familles nombreuses (3 enfants et plus) représentent entre 12 et 17 % des ménages selon les communes, soit un niveau égal ou supérieur à la moyenne départementale (12,1 %). À Montalieu (17,1 %) et Bouvesse (16,5 %), ce poids est particulièrement marqué.

Cela confirme un modèle familial centré sur les fratries, qui alimente une forte demande en services éducatifs, périscolaires, de loisirs et d'accompagnement à la parentalité.

Des points de fragilité sociale localisée : situation de monoparentalité et d'isolement

Annexe 2 à partir de la p 134. Sources : CAF – données allocataires 2023 (déc.) ; INSEE RP 2021.

Les **familles monoparentales** représentent **20,6 % des ménages à Montalieu** et **16,9 % à Charette**, des niveaux nettement supérieurs aux moyennes observées à l'échelle départementale (14,4 %) et intercommunale (15,2 %).

⁶ Tableau de données en annexe 2

Ces situations, souvent associées à des fragilités économiques et éducatives, appellent un **accompagnement renforcé**, notamment autour de la parentalité et de l'accès aux droits.

Les **personnes isolées** sont globalement moins nombreuses sur le territoire qu'en Isère (**27,9 % contre 43 %**), , les communes de **Montalieu (33,6 %)** et **Charette (29,6 %)** concentrent des **poches d'isolement**, signalant la nécessité d'une **présence sociale de proximité** et d'actions favorisant le lien et la convivialité.

Ces **fragilités** accentuent les besoins d'accompagnement social, de soutien à la parentalité et de lutte contre l'isolement, au cœur des missions portées par le centre social.

Un territoire jeune... mais qui vieillit : une dynamique à double face

Annexe 5 : Sources : Ancien diagnostic projet social 2017 ; Repères de comparaison (INSEE 2021) / Annexe C

Le bassin reste **jeune et attractif** : la part des moins de 15 ans est supérieure à la moyenne iséroise (19,2 %), atteignant 23,1 % à Montalieu. Cependant, certaines communes comme Parmilieu et Charette connaissent un recul marqué de la jeunesse (jusqu'à -3,7 points entre 2017 et 2021).

En parallèle, la part des **60 ans et plus progresse partout**, jusqu'à +2,7 points à Parmilieu, confirmant un vieillissement qui s'inscrit dans la tendance nationale.

Cette dynamique à double face appelle des réponses différenciées : renforcer l'offre pour l'enfance et la jeunesse, tout en accompagnant le vieillissement et en développant des actions intergénérationnelles.

Une demande croissante de services Petite enfance- Enfance-Jeunesse

Annexe 2 à partir de la p 136 :: Répartition par tranche d'âge des enfants allocataires (CAF 2023) – Annexe D

0–3 ans (petite enfance) : Isère (13.4%) CCBD (12.8%)

- Taux proches des moyennes Isère/CCBD,
- Toutefois besoin d'**espaces d'accueil** (crèche, assistantes maternelles, premiers lieux de socialisation (LAEP).

3–6 ans (maternelle) : Isère et CCBD (14.1%) ;

- Surreprésentation nette à **Parmilieu (22,3 %)** et **Charette (18,3 %)**.
- Pression sur les **capacités maternelles, périscolaires, besoin de passerelles éducatives**.

6–12 ans (primaire) : Isère (33%) CCBD (32.8%)

- Effectifs élevés en ligne ou au-dessus des moyennes à **Bouvesse (33.7%)** et **Porcieu (32.8%)**
- Besoin d'**accompagnement éducatif**, de relais avec les familles

12–18 ans (collège/lycée) : Isère (31.9%) CCBD (33.6%)

- Tranche **surreprésentée sur tout le bassin** jusqu'à 35,8% à Porcieu.
- Besoins renforcés : **accueil jeunes, aide à la scolarité, orientation, prévention santé, risque numérique, loisirs éducatifs, accès culturel, développement citoyen**.

16–25 ans (jeunes adultes)

- Départs massifs, mais maintien relatif à **Parmilieu** et **Porcieu** ; exode marqué à **Charette**.
- Enjeux : **parcours emploi-formation, mobilité, accès aux droits**, maintien du lien social.

Un enjeu fort pour l'ESCPP : accompagner les familles et la jeunesse

Dans ce contexte, l'ESCPP joue un rôle essentiel de proximité, en complétant l'offre institutionnelle par un accompagnement social, éducatif et parental adapté aux réalités locales.

DES CONTRASTES ECONOMIQUES ET EDUCATIFS PERSISTANTS

L'analyse des données INSEE 2021 et CAF 2023 met en évidence une situation contrastée : si le territoire conserve une vitalité familiale notable, plusieurs indicateurs révèlent des fragilités sociales à prendre en compte

Des revenus médians globalement inférieurs à la moyenne intercommunale

Annexe 2 à partir de la p 136 : Source : CAF donnée allocataires 2023 / ANNEXE E

Les revenus médians des communes du bassin sont systématiquement inférieurs à la moyenne intercommunale (24 770 €) et départementale (24 270 €).

- Montalieu-Vercieu : 21 780 € (-2 990 € vs CCBD)
- Charette : 22 710 € (-2 060 €)
- Bouvesse-Quirieu : 24 200 € (-570 €)
- Porcieu-Amblagnieu : 24 030 € (-740 €)
- Parmilieu : 24 010 € (-760 €)

Ces écarts traduisent une population globalement modeste, appartenant majoritairement à la classe moyenne inférieure. La majorité des foyers se situe entre 1 et 1,5 SMIC : un public discret, peu éligible aux aides sociales, mais massivement présent parmi les adhérents de l'ESCPP.

Recours aux prestations sociales

Annexe 2 à partir de la p 136 :: Source données allocataires CAF 2023 /

La commune de Montalieu concentre davantage de bénéficiaires de prestations sociales que ses voisines : :

- APL : 31,9 % (vs 39,4 % Isère ; 18,6 % CCBD),
- Prime d'activité : 36,3 % (vs 29,5 % CCBD ; 30,6 % Isère), (vs 23.9 à 31.2% pour les autres communes)
- ASF⁷ : 6.7% (vs 4.9% Isère, 4.4% CCBD)

Ces chiffres confirment la présence d'une population plus fragile⁸ en commune-centre, avec une part d'actifs vulnérables non négligeable et des situations de parents isolés qui appelle à un seuil de vigilance.

Chômage : Des situations contrastées à l'échelle locale

Annexe 2 à partir de la p 136 :: source Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

Depuis 2015, le chômage recule dans l'ensemble du bassin de vie, avec une amélioration particulièrement notable chez les **15–24 ans**, fortement touchés lors du pic de 2015. Toutefois, cette dynamique reste inégale selon les communes.

Des communes en dynamique positive

- **Parmilieu** et **Bouvesse** présentent en 2021 des taux de chômage inférieurs à la moyenne nationale (respectivement 6,4 % et 7,1 %, contre 8 % en France).
- Chez les jeunes aussi, les taux sont bien plus bas (environ 13,5 % contre 18 %).

Ces communes offrent **un environnement plus favorable à l'insertion professionnelle des jeunes**.

À l'inverse, **Montalieu (24,1 %)** et **Charette (22,3 %)** affichent des taux de chômage jeunes élevés, bien au-dessus de la moyenne nationale.

Ces chiffres a nuancé pour Charrette au vu de la taille de l'échantillon permettent de supposer un lien avec le **niveau de qualification globalement plus faible** comme le démontre les indicateurs corrélés ci-dessous.

Qualification et insertion : un lien évident

Annexe 2 à partir de la p 134 Source Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

Les données communales mettent en évidence l'importance structurante du niveau de qualification dans l'insertion des jeunes, avec des profils très contrastés selon les communes du bassin de vie.

7 Marqueur de précarité familiale, en lien avec les familles monoparentales les plus vulnérables.

8 Ménages en emploi mais en situation précaire cumulent souvent parfois plusieurs vulnérabilités : petits salaires, famille monoparentale, logement fragile.

Bouvesse-Quirieu : un profil plus diplômé et mieux inséré

- 31 % de diplômés post-bac, seulement 13,7 % sans diplôme.
- Taux de chômage des 15–24 ans : 13,5 %, nettement en dessous de la moyenne nationale (18 %).

👉 Le niveau de diplôme élevé semble jouer un rôle protecteur contre le chômage.

Montalieu-Vercieu et Charette : fragilités marquées

- **Montalieu-Vercieu** : 20,7 % sans diplôme, moins de 20 % post-bac, chômage jeunes très élevé (24,1 %, soit +6 pts au-dessus de la moyenne nationale).
- **Charette** : forte concentration de CAP/BEP (36,3 %), 17,5 % sans diplôme, chômage jeunes à 22,3 %, supérieur également à la moyenne nationale.

👉 Ces communes cumulent une moindre qualification et une insertion difficile, renforçant la nécessité de dispositifs d'orientation, de soutien scolaire et de prévention du décrochage.

Porcieu - Amblagnieu : un profil intermédiaire

- Répartition équilibrée des niveaux de diplôme.
- Chômage jeunes : 18,7 %, proche de la moyenne nationale (18 %).

👉 Situation à surveiller, mais moins critique que Montalieu et Charette.

📌 Enjeux pour l'ESCPP :

Dans ce contexte, l'ESCPP doit jouer un rôle de **passer éducatif et social**, en complémentarité avec les acteurs institutionnels, pour soutenir les familles, les parcours éducatifs, l'orientation et l'ambition.

SERVICES PUBLICS ET EQUIPEMENT

Annexe 2 à partir de la p 136 : liste détaillée des équipements du bassin de vie

Le bassin de vie dispose d'un ensemble d'équipements éducatifs, culturels, sanitaires et sociaux qui structurent le quotidien des habitants et constituent des appuis essentiels pour le travail partenarial de L'ESCPP.

Éducation et périscolaire

Le territoire est doté d'écoles dans chaque commune, avec un équilibre entre maternelles, primaires et un collège structurant à Montalieu-Vercieu. **Le périscolaire est géré par les communes, l'extrascolaire par la CCBD**

Montalieu-Vercieu :

- École primaire La Grande Prairie : **380 élèves** (CP 89, CE1 94, CE2 98, CM1 99).
- Collège Les Pierres Plantées : **611 collégiens** (6e 139, 5e 171, 4e 167, 3e 138). Ce collège concentre la majorité des élèves du bassin, sauf ceux de Bouvesse-Quirieu, orientés vers le collège de Briord (Ain) depuis 3 ans.

Bouvesse-Quirieu : École élémentaire publique : **116 élèves** répartis en 5 classes (du CP au CM2).

Parmilieu : École primaire publique : **66 élèves** répartis en 3 classes (CP, CE1, CE2/CM1).

Charrette : École maternelle publique : **47 élèves** en 2 classes (petite section, moyenne/grande section).

Porcieu-Amblagnieu : École élémentaire publique : **113 élèves** répartis en 5 classes (du CP au CM2), commune dotée d'un PEDT

Chaque commune propose une **restauration scolaire** et un **service périscolaire**.



Lien ESCP : accompagnement à la scolarité – parentalité – Partenariat école ESCPP- Continuité éducative

Accueil extrascolaire 3–12 ans

Depuis 2019, la gestion des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) relève de la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné.

Sur le bassin de vie de Montalieu-Vercieu, cette compétence est marquée par plusieurs fragilités :

- **Une pression persistante sur les places disponibles** (*signalée régulièrement par les familles*).

- **Une inégalité de répartition géographique** : à ce jour, le seul accueil de loisirs accessible est situé à Bouvesse-Quirieu.
- **Un paradoxe territorial** : Montalieu-Vercieu, pourtant ville-centre et commune la plus peuplée du bassin, ne dispose pas de structure d'ALSH sur son territoire.
- **Aucun espace dédié n'est aujourd'hui fléchi** pour l'accueil des enfants.

 **Enjeu pour l'ESCPP** : passerelles éducatives entre l'accueil de loisirs, l'école et le secteur jeunesse.

Equipements structurants : vie culturelle et sportive

Le bassin de vie dispose de nombreux **équipements structurants**, qui participent à la vitalité culturelle, sportive et associative du territoire.

- Sur le plan **culturel et de la médiation**, on relève la présence d'un auditorium, de salles de spectacles (dont la salle des Marinières), d'une médiathèque intercommunale et de bibliothèques locales, dont la future bibliothèque de Bouvesse intégrant un musée numérique (Micro-Folie).
- Le volet **sportif** s'appuie sur des gymnases, des salles polyvalentes à usage multisports, ainsi que sur plusieurs équipements extérieurs (terrains de football, rugby, city stades, pumptrack, terrains de tennis, espace athlétisme).
- Enfin, la vie associative est soutenue par un réseau de **salles communales et polyvalentes** mises à disposition des habitants et des associations pour l'accueil d'événements et d'activités collectives.

 Le détail de l'ensemble de ces équipements est présenté en **annexe**.

Equipement innovant Château – Tiers-lieu collaboratif

Le Château de Montalieu-Vercieu, **entièrement rénové en 2024**, est devenu un **tiers-lieu, un lieu de vie intergénérationnel et créatif**, pensé comme laboratoire d'idées et d'innovation sociale.

Il associe :

- Un **espace de coworking** et de travail collaboratif,
- Un **FabLab** porté par l'ESCPP, co-, -construit et animé par un collectif d'habitants,
- Un espace santé

 **Enjeu pour l'ESCPP** : faire vivre un espace d'innovation autour de la création numérique au service du territoire.

Initiatives citoyennes et solidaires

- **Recyclerie "De main en main pour tous"** : structure associative qui favorise la réutilisation et finance des projets solidaires locaux, un soutien majeur des projets de l'
- **Restos du Cœur** : antenne locale réactivée à Montalieu.
- **Associations locales** (ADMR, SITONI, OSEZ) : relais sur l'aide à domicile, l'insertion et le soutien aux habitants.

SANTE ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

- **Maison de santé de Montalieu-Vercieu** (ouverte en 2020) : elle regroupe médecins, infirmiers, kinésithérapeutes et spécialistes.
- **Maison du Territoire du Département** : avec permanences sur Montalieu) : services d'assistantes sociales, puéricultrices et CESF.

Permanences sociales et associatives

Plusieurs permanences sont proposées à l'**Espace associatif de Montalieu-Vercieu** :

- Département : assistantes sociales, CESF, puéricultrices,
- Bailleurs sociaux,
- Mission Locale (permanence bimensuelle),
- GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle),

- SITONI (addictions),
- Restos du Cœur (réouvert depuis 2 ans),
- ADMR,
- France Victimes 38
- CIDFF.

⚠ On assiste ces deux dernières années à un recul significatif des services publics sur le bassin de vie. L'absence de permanences **France Services** à Montalieu, combinée aux difficultés de mobilité des habitants, constitue un frein majeur à l'accès aux droits.

Des **permanences d'aide aux démarches numériques** ont été mises en place par la **médiathèque** en collaboration avec l'**ESCPP** afin de soutenir les habitants les plus éloignés du numérique.

Rapprochement associatif et nouvelles coopérations

Dans le cadre du **processus de renouvellement** et des rencontres de terrain, plusieurs associations qui assurent des permanences à l'espace associatif de Montalieu se sont rapprochées de l'ESCPP. L'objectif : sortir de l'isolement que peut générer l'exercice en autonomie, créer davantage de liens avec les habitants et rejoindre une dynamique collective.

Certaines structures, comme **France Victimes**, soulignent que la difficulté ne réside pas dans l'absence de besoins sur le territoire, mais dans un manque de **maillage territorial** et de **visibilité** auprès des habitants.

Ce rapprochement ouvre de nouvelles perspectives : il permet de concilier la nécessaire confidentialité des permanences avec une meilleure intégration dans un réseau coopératif, plus visible et plus connecté aux besoins réels de la population.

ÉCONOMIE ET ATTRACTIVITE TOURISTIQUE

Un bassin d'emploi limité et tourné vers l'extérieur

Le bassin de vie dispose d'un tissu économique local composé d'artisanat, de commerces de proximité et de quelques TPE/PME. Toutefois, l'essentiel des emplois se situe à l'extérieur du territoire :

- À l'ouest, dans l'Ain, sur le **Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA)**, marqué par la présence de nombreuses plateformes logistiques,
 - Au sud, dans les pôles urbains de **Bourgoin-Jallieu**, **Morestel** et l'**Est lyonnais**, qui concentrent une grande partie des opportunités professionnelles.
- ⇒ Cette situation fait du bassin un territoire **résidentiel et de navetteurs**, avec une dépendance forte à l'emploi hors commune.

Un territoire à rayonnement touristique

Le bassin s'appuie sur plusieurs pôles d'attractivité touristique qui renforcent son image et génèrent des retombées économiques locales :

- La base de loisirs **La Vallée Bleue**,
- L'espace nautique et sportif **Eau Vive** de l'Isle de la Serre,
- La vélo route **ViaRhôna**, axe majeur de tourisme doux.

Un pôle de formation attractif : Le CFA de Montalieu

La commune de Montalieu-Vercieu accueille le CFA UNICEM régional, véritable pôle de formation aux métiers de la pierre, du bâtiment et de l'industrie.⁹ Plus de 400 jeunes en alternance, venus de toute la France, y suivent des parcours qualifiants :

⁹ CAP Tailleur de pierre, CAP Maintenance de matériels, CAP Conducteur d'engins de travaux publics et de carrières, BP Conducteur d'engins de travaux publics et de carrières, BTS Géologie appliquée, Technicien de production pour les matériaux de construction et de l'industrie.

Les jeunes sont hébergés localement, en internat, contribuant ainsi à l'activité économique et touristique du territoire.

TRANSPORT : Le peu de transports collectifs un frein majeur dans la vie des habitants :

Le bassin de vie reste marqué par une forte dépendance à la voiture : **ne pas en posséder revient souvent à renoncer à se déplacer.**

Deux systèmes de covoiturage existent (trajets organisés et lignes sans réservation), et la mobilité douce est renforcée par la ViaRhôna et un service de prêt de vélos électriques.

👉 Ces solutions sont utiles mais ne couvrent pas l'ensemble des besoins, notamment pour les jeunes, les familles modestes et les publics fragiles.

Parmi les projets en cours, un service de transport à la demande

👉 **La mobilité demeure un enjeu majeur sur le territoire, générant une inégalité d'accès à l'emploi, aux services et notamment à la santé, en raison de l'absence de transport collectif vers les hôpitaux.**

L'ESCPP doit composer avec cette contrainte, en organisant ponctuellement des transports : récupération des jeunes au collège ou sur communes. Dès l'acquisition de son deuxième minibus, elle organisera la récupération des jeunes au collège

VIE ASSOCIATIVE ET DYNAMIQUES HABITANTES

Annexe 2 à partir de la p 136 :: liste détaillée des associations du bassin de vie

Le bassin de vie bénéficie d'un tissu associatif particulièrement dynamique et diversifié.

Près de **100 associations** sont recensées dans les cinq communes (Montalieu-Vercieu, Bouvesse-Quirieu, Porcieu-Amblagnieu, Parmilieu, Charette), couvrant un large éventail de domaines : sport, culture, loisirs, solidarité, environnement, éducation populaire.

Ce foisonnement associatif traduit une **forte implication citoyenne** et constitue un levier précieux de lien social, de dynamisme collectif et d'attractivité locale. Chaque commune dispose de ses spécificités (poids du sport à Montalieu et Porcieu, forte présence culturelle à Bouvesse, ancrage loisirs et patrimoine à Parmilieu et Charette), mais toutes participent à une vitalité commune qui favorise la rencontre et la mixité sociale.

👉 Enjeu pour l'ESCPP

Cette richesse associative constitue un **potentiel important de coopération**. Le centre social peut s'appuyer sur ces forces vives pour :

- Développer des projets communs et inter-associatifs,
- Favoriser la mutualisation des ressources,
- Renforcer la visibilité et la complémentarité des initiatives,
- Soutenir l'engagement bénévole et citoyen.

SYNERGIE INTER-CENTRES SOCIAUX

L'ESCPP travaille en coopération avec les 3 autres centres sociaux implantés sur la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné, ainsi qu'avec l'Accorderie des Avenières. Les équipes se réunissent régulièrement en **groupes de pairs** (référénts familles, jeunesse, directions) pour nourrir des **réflexions partagées** et renforcer les liens professionnels.

Ce fonctionnement est coordonné par la **Fédération des centres sociaux** et la **CAF**, garantes de la cohérence d'ensemble et de la dynamique collective.

Depuis 2025, des **axes transversaux prioritaires** se sont affirmés, en particulier autour de la **jeunesse** et de la **culture**. Leur mise en œuvre opérationnelle est prévue à partir 2026.

👉 Enjeu pour l'ESCPP

Cette synergie ancre les centres sociaux comme **acteurs majeurs de la dynamique territoriale**, avec une **culture de travail commune** et une **façon d'agir en proximité avec les habitants**.

II.2 ELEMENTS SAILLANTS A RETENIR DU TERRITOIRE

Lecture du territoire à partir des données socio-économiques – INSEE 2021, CAF 2023 présentée ci-dessus

Tableau 2 – Opportunités 🦋 / Menaces ⚠️ (externe territoire) lecture SWOT

Opportunités 🦋 (territoire/externe)	Menaces ⚠️ (territoire/externe)
Vitalité familiale forte : poids des fratries, besoins accrus en petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité.	ALSH : saturation des places, absence d'ALSH à Montalieu.
Bassin de vie jeune et attractif : forte part des -15 ans, surreprésentation des 12-18 ans.	Vieillessement progressif dans les communes stables → isolement accru des seniors.
Ancrage résidentiel solide dans les communes rurales + renouvellement résidentiel marqué à Montalieu.	Difficultés d'intégration des nouveaux publics, concentration des fragilités sociales sur Montalieu.
Présence de pôles éducatifs et de formation : écoles, collège de Montalieu, CFA UNICEM.	Isolement lié à l'ancrage résidentiel fort, notamment chez les seniors.
Dynamique intercommunale et partenariale : CTG, CLS, CAF, CCBD, Département, Éducation nationale.	Offre locative limitée dans les communes rurales → frein à l'accueil de nouvelles familles, pression sur logement social à Montalieu.
Pôles culturels et sportifs structurants : médiathèque, Micro-Folie, salles de spectacles, gymnases, city-stades, pumptrack.	Disparités de ressources entre communes → inégalités internes.
Attentes habitantes claires en prévention et parentalité : écrans, harcèlement, sexualité, addictions, handicap.	Inégalités d'accès aux équipements culturels et sportifs (géographie, saturation).
Développement du bien vieillir et de l'intergénérationnel : thématique émergente et partagée.	Mobilité limitée et inégalités d'accès aux services et équipements.
	Recul des services publics : absence de France Travail à Montalieu → inégalités d'accès aux droits.
	Fragilités sociales croissantes : addictions, risques numériques, précarité.
	Risque de dispersion des actions si le maillage partenarial n'est pas consolidé.

Menaces transversales (hors miroir direct)

- ⚠️ Revenus médians globalement bas (écarts marqués avec CCBD et Isère).
- ⚠️ Chômage encore élevé chez les jeunes (15-24 ans), lié au faible niveau de qualification.
- ⚠️ Forte dépendance à l'emploi externe (Plaine de l'Ain, Bourgoin, Est lyonnais).
- ⚠️ Recul des services publics et absence de France Services à Montalieu.

III. RETOUR SUR LE PROJET SOCIAL 2021- 2025 - SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

Le projet social 2021-2024 de l'ESCPP s'articulait autour de quatre axes stratégiques :

- Axe 1** : Favoriser la mixité sociale, l'intergénérationnel et la cohésion sociale sur le bassin de vie.
- Axe 2** : Contribuer à favoriser la relation parents – enfants – jeunes.
- Axe 3** : Initier et soutenir les projets d'habitants.
- Axe 4** : Développer le renouvellement de la vie associative.

L'évaluation conduite dans le cadre du renouvellement a permis de mesurer la mise en œuvre de ces axes et d'identifier des enseignements clairs. La **Commission sur le projet social**, renommée en cours de route **GPS**, a travaillé avec exigence et proximité, en lien avec les habitants, les élus, les partenaires et le **Conseil**

d'administration. Ce dernier a veillé à assurer les modalités de gouvernance prévues dans le cadre de ce renouvellement, garantissant ainsi une démarche collective et partagée.

Cette démarche s'est appuyée sur un **bilan chiffré couvrant quatre années** d'activités et sur une série d'**outils complémentaires** : **questionnaires habitants, rencontres habitants-élus, temps d'échanges avec les élus, temps de réflexion partagés en assemblée générale, et analyses croisées à partir des bilans d'activité.**

Elle a constitué un **investissement collectif conséquent, notamment les bénévoles de la CPS qui ont consacré plus de 40h¹⁰ aux côtés de l'équipe pour donner vie, et sens à cette première étape du renouvellement.**

L'objectif de cette présentation n'est pas d'être exhaustive ni de tout réécrire, mais de **mettre en lumière les éléments significatifs de la démarche d'évaluation** : ceux qui nourrissent le diagnostic, qui appuient les idées recueillies lors des temps de travail collectif, et qui permettent de dégager les grandes priorités pour le futur projet social, qu'il s'agisse d'actions à reconduire ou à améliorer.

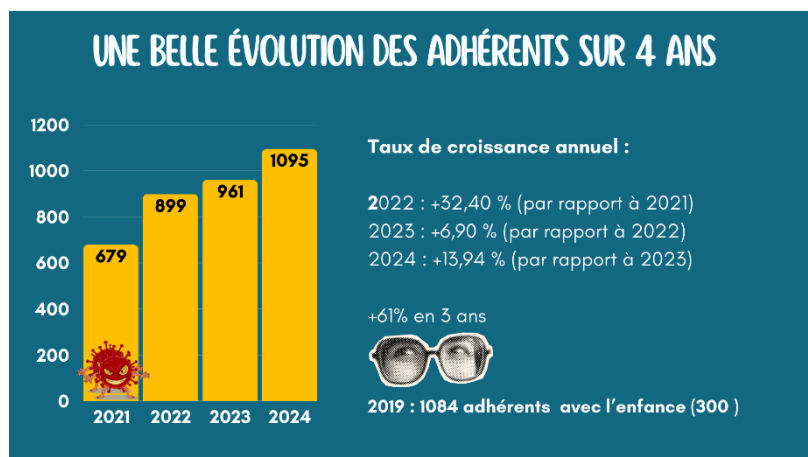
Ces **cinq années d'expérimentation** ont démontré la capacité du centre social à agir comme un acteur de terrain, au plus près des besoins et des dynamiques locales. De nombreux acquis significatifs, mesurés à travers les bilans réguliers (rapports d'activité, enquêtes, questionnaires, rencontres habitantes et partenariales), peuvent être soulignés. Ils traduisent la vitalité de l'ESCPP et sa proximité avec les habitants du territoire.

III.1 UNE DYNAMIQUE D'ADHESION ET DE PARTICIPATION EN FORTE CROISSANCE

Un taux de progression des adhérents de + 61 % en 4 ans

Les chiffres permettent de constater une **très belle évolution du nombre d'adhérents** et, par conséquent, de la capacité de l'ESCPP à toucher un public toujours plus large sur le bassin de vie.

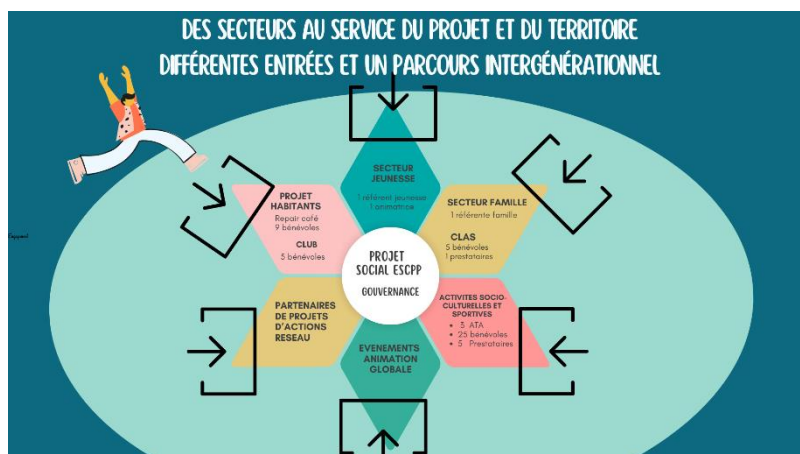
À titre de comparaison, en **2019**, alors que l'association gérait encore le **secteur Enfance**, elle comptait **1 084 adhérents**, dont près de **300 relevaient uniquement de ce secteur**. Aujourd'hui, sans ce volet enfance, l'ESCPP atteint **1 095 adhérents** en 2024. Cela illustre clairement le **renforcement de son rayonnement** et sa capacité à attirer de nouveaux publics à travers ses différents secteurs et actions.



Cette belle dynamique de développement illustre clairement le **renforcement du rayonnement de l'ESCPP** et sa capacité à attirer de nouveaux publics à travers ses différentes portes d'entrée – secteurs, actions et projets.

En étant de plus en plus attractif l'ESCPP joue pleinement son rôle de **pôle de mixité sociale, d'intergénération et de cohésion** sur le bassin de vie, conformément à l'axe 1 de son projet social.

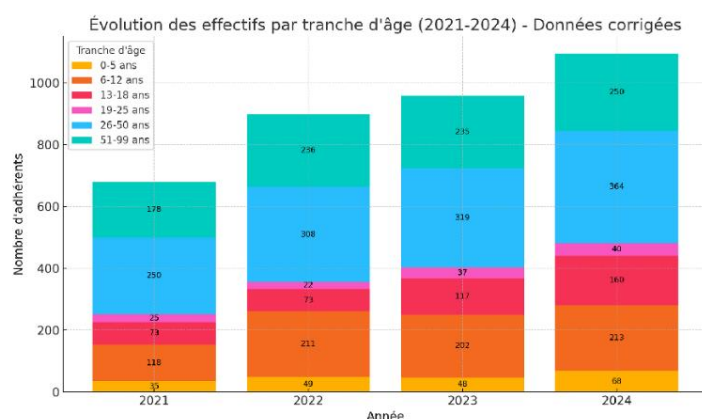
¹⁰ Par personne



Pour rappel, l'ensemble des services, secteurs et espaces de projets de l'ESCOP ne sont pas une fin en soi. Ils constituent des supports concrets, pensés comme des leviers d'action, permettant de répondre aux attentes des habitants, aux besoins du territoire et aux enjeux de cohésion sociale.

Une diversité de public redynamisée en 4 ans

UN BON ÉQUILIBRE INTERGÉNÉRATIONNEL RECONSTRUIT EN 4 ANS

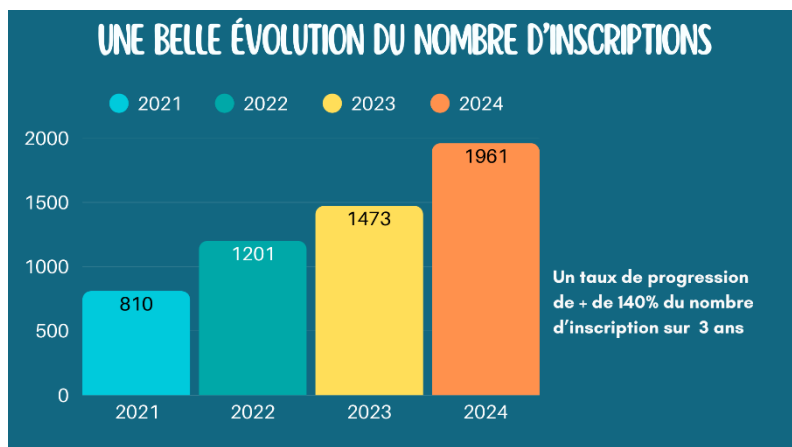


En quatre ans, l'ESCOP a non seulement progressé en nombre d'adhérents (+61 %), mais a aussi consolidé un bon équilibre entre générations :

- Les **0-18 ans** représentent près de 37 % des effectifs en 2024 (contre 33 % en 2021), traduisant une dynamique familiale forte et la réussite des actions d'accueil, de parentalité et de jeunesse (axe 2 : relation parents-enfants-jeunes).
- Les **26-50 ans** restent la tranche principale (33 % des adhérents), confirmant que l'ESCOP s'appuie sur un public actif et engagé, moteur de nombreux projets (axe 3 : projets d'habitants).
- Les **seniors (51 ans et +)** 27 % des adhérents. Leur progression régulière témoigne de l'ancrage de l'ESCOP comme espace de lien social et de prévention de l'isolement (axe 1 : mixité sociale et intergénérationnel).

Cet équilibre intergénérationnel n'est pas une simple donnée statistique : il traduit la capacité de l'ESCOP à fédérer toutes les générations autour de ses secteurs, projets et actions. C'est la concrétisation de son rôle de pôle de mixité, de cohésion sociale et de dynamisme territorial.

Des évolutions considérables des inscriptions sur 3 ans confirmant le dynamisme



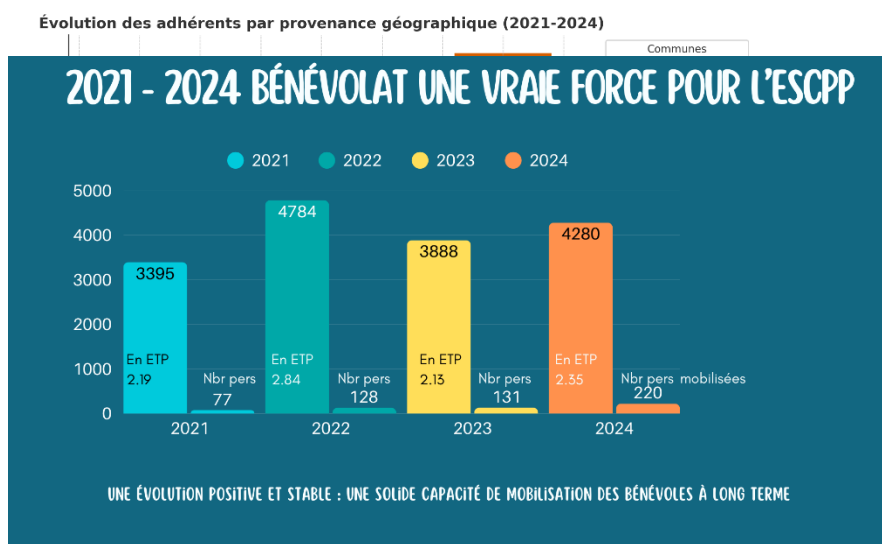
L'évolution du **taux d'inscription** est également significative. Cet indicateur diffère de celui des **adhésions** et des **cotisations** : il ne mesure pas seulement le nombre de familles ou de personnes adhérentes, mais bien le **nombre de participations enregistrées** tout au long de l'année.

Chaque inscription correspond à un acte concret de participation à une activité ou un projet – atelier parentalité, atelier artistique, programme jeunesse, sortie, etc. –

tandis que de nombreux événements (fêtes, temps conviviaux, animations globales) ne nécessitent pas d'inscription préalable.

La forte progression de ce taux traduit donc un **dynamisme accru** et la **réponse effective des habitants** aux actions proposées. Elle illustre la capacité du centre social à construire, année après année, des projets qui accompagnent la parentalité, favorisent la création artistique, renforcent les liens sociaux et répondent aux besoins exprimés par les familles et les jeunes du territoire.

Un rayonnement territorial confirmé sur ces 4 ans



Ce graphique met en évidence :

Sur la période **2021-2024**, la provenance géographique des adhérents traduit une progression régulière de la **diversification des publics**. Le graphique confirme rôle **central** de Montalieu-Vercieu (>50% des effectifs). Avec Porcieu, Bouvesse, Charette et Parmilieu, les communes du bassin de vie représentent près de 75 % des adhérents.

Parallèlement, le **rayonnement intercommunal se confirme** : les "autres" communes (Creys, Villebois, Sault-Brenaz, La Balme, etc.) rassemblaient déjà 201 adhérents en 2021 et en comptent aujourd'hui plus de 250 en 2024. Cette progression atteste que l'ESCPC dépasse largement son noyau historique, confirme sa capacité à élargir son rayonnement et ouvre des perspectives nouvelles pour mobiliser pleinement les leviers de développement au sein du bassin de vie et, plus largement, du territoire.

III .2 UN BENEVOLAT SOLIDE ET STRUCTURANT : POUMON DE LA VIE ASSOCIATIVE

Le bénévolat constitue une **force constante de l'ESCPC**.

Entre **2021 et 2024**, l'**engagement bénévole** s'est maintenu à un **niveau élevé**, représentant en moyenne plus de **4 000 heures par an**, soit > à l'équivalent de **2 ETP**.

Cette stabilité est un **gage de fidélité et d'engagement durable**, qui illustre une **culture associative bien ancrée** et transversale à tous les secteurs du projet social.

Les **bénévoles d'activités** se maintiennent historiquement autour de **25 personnes par an**, avec un renouvellement régulier qui vient renforcer les **engagés historiques**. Ils constituent une ressource précieuse, au cœur d'un certain **esprit associatif et de partage** propre au centre social. Pour repère, en **2024**, cet engagement représentait **2 375 heures**, soit l'équivalent de **1,48 ETP** à temps plein.

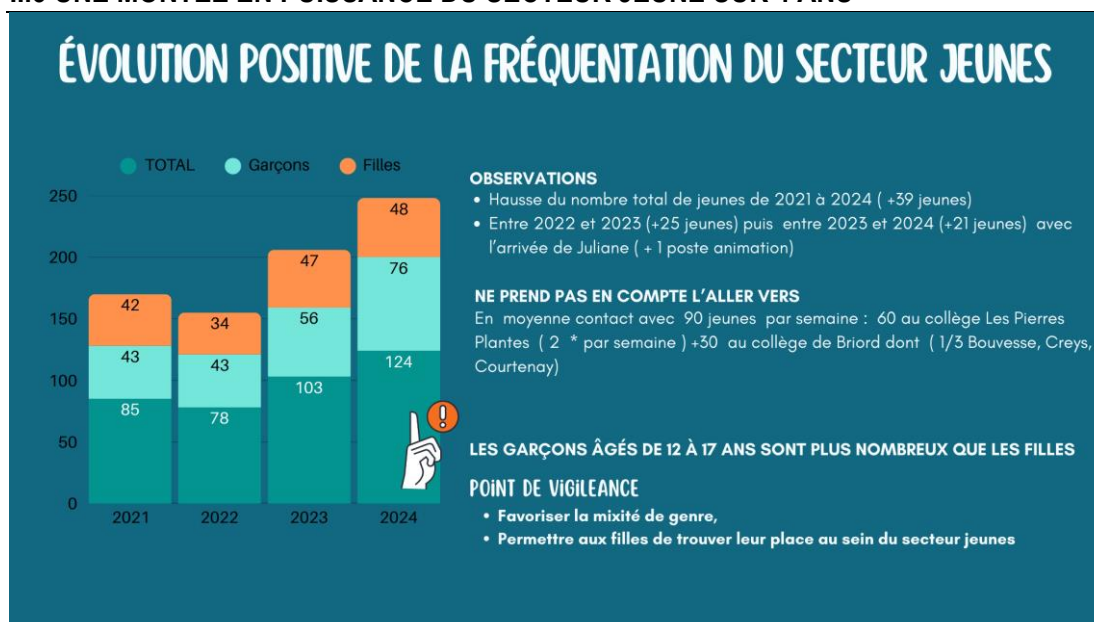
De nombreux bénévoles agissent également **au service du secteur famille**, tandis que les **bénévoles ponctuels** interviennent tout au long de l'année lors des événements (sorties familles, fêtes, Scène des talents, carnaval). Leur nombre et leur volume varient en fonction des projets, mais ils constituent des ressources tout aussi indispensables. Les **bénévoles chantiers** viennent ponctuellement prêter main-forte pour des travaux collectifs (par exemple, la rénovation d'un préfabriqué en 2024).

Par ailleurs, les **habitants engagés dans les commissions** nourrissent un bénévolat essentiel, directement lié à la **gouvernance partagée** : ils contribuent aux orientations, au suivi et à l'évaluation du projet social.

En 2024, plus de **220 bénévoles** se sont mobilisés sous des formes diverses.

👉 Ces indicateurs montrent qu'à l'ESCPP, le bénévolat n'est pas une ressource conjoncturelle mais bien une **ressource structurelle**, inscrite dans la durée, constitutive de la **culture de travail de l'association**. Véritable **poumon de la vie associative et citoyenne**, il irrigue tous les secteurs, incarne la coopération et contribue directement à la **cohésion sociale et au dynamisme du territoire**.

II.3 UNE MONTEE EN PUISSANCE DU SECTEUR JEUNE SUR 4 ANS



Des indicateurs en croissance, reflet d'un ancrage territorial fort

Les indicateurs quadriennaux de fréquentation du secteur jeunesse démontrent une **croissance continue de son attractivité** et confirment son **ancrage solide dans le bassin de vie**. Cette progression illustre la **pertinence des actions proposées** et la **confiance accordée par les jeunes et leurs familles**.

La **montée en puissance du secteur jeunesse** a été rendue possible grâce à l'obtention de la **Prestation de Service Jeunes (PS Jeunes)**, qui a permis d'assurer la **stabilité du poste de référent jeunesse (BPJEPS)** et libérer du financement pour renforcer l'équipe par l'accompagnement et la formation d'une **animatrice jeunesse**, également diplômée BPJEPS. Cette dotation en ressources humaines a constitué un levier déterminant pour stabiliser l'équipe du secteur jeunesse garantir la **qualité de l'encadrement**.

👉 La croissance du secteur jeune doit être mise en regard des **moyens humains disponibles**. Des renforts sont nécessaires l'été pour augmenter la capacité d'accueil, à termes ils pourraient nécessaires sur les autres périodes de vacances

Une croissance soutenue par des actions structurantes et un lien fort avec les familles et les acteurs

- Une présence hebdomadaire ancrée dans les collèges de Montalieu-Vercieu et Briord¹¹,
- Un travail spécifique sur les tranches d'âge passerelles CM2-collège¹², avec des actions de liaison en fin d'année scolaire,
- Une participation au PEDT de la commune de Porcieu,
✍ Autant d'espaces d'intervention qui contribuent pleinement à la continuité éducative, facilitent le lien avec les jeunes et leurs familles, et témoignent de la reconnaissance institutionnelle du secteur jeunesse.
- Des actions adaptées aux besoins des jeunes et des familles : Aide aux devoirs, séjours et sorties autofinancés¹³, accueils et soirées jeunes hebdomadaires (les mercredis et vendredis), sorties



mensuelles, accueils pendant les vacances scolaires, séjours collectifs construits autour d'actions d'autogestion, **implication active des jeunes dans la vie du centre social**, notamment lors des événements portés par la structure, le tout dans une **logique d'adaptation constante** aux besoins exprimés et repérés sur le territoire.

- Des projets artistiques et citoyens ambitieux, formateurs de l'esprit critique, exemple :
 - Création artistique danse urbaine et cirque sur le thème de **l'école et des écrans** : 33 jeunes sur scène de 360 personnes en 2024¹⁴
 - Réalisation en 2025 du film « **Parole aux élus** », support d'expression des élus communaux et intercommunaux sur le rôle du centre social sur le territoire : groupe de 8 jeunes engagés
- Un lien de confiance avec les familles, qui a permis au secteur jeunesse de les mobiliser efficacement lors des temps d'évaluation partagée et de diagnostic collectif, contribuant ainsi à l'élaboration des nouvelles priorités.

Par son **ancrage territorial** et la **diversité des leviers d'action mobilisés**, le secteur jeunesse a su s'imposer comme un **maillon essentiel de la continuité éducative** et un **acteur reconnu de l'éducation artistique et culturelle** auprès des jeunes.

Son action depuis quatre ans contribue à **favoriser la mixité**, à **renforcer la cohésion sociale sur le bassin de vie** et à **consolider le lien entre parents et adolescents**, en transversalité avec le secteur famille.

CONTINUITE ET EVOLUTION : IDENTIFICATION DES BESOINS POUR NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE

Ainsi, le bilan confirme la **pertinence des formats d'intervention** et la **solidité des leviers activés depuis 2021**. Les actions éprouvées sur le terrain – aide aux devoirs, soirées et accueils jeunes, séjours collectifs, projets artistiques et citoyens – seront reconduites et consolidées dans la prochaine feuille de route.

L'évaluation partagée avec les familles fait toutefois émerger de **nouveaux besoins** :

- Un **accompagnement renforcé à la parentalité des adolescents**,
- Des **actions de sensibilisation et de prévention** sur des enjeux actuels (santé mentale, harcèlement, usages numériques, conduites à risques),
- Une **articulation accrue entre secteur famille et secteur jeunesse**, pour mieux répondre aux problématiques éducatives complexes.

¹¹ Qui accueille les élèves de la commune de Bouvesse - Quirieu

¹² Action est mise en œuvre à Montalieu-Vercieu (périscolaire), Bouvesse-Quirieu (directement avec l'école) et Porcieu-Amblagnieu. (Périscolaire)

¹³ Qui constitue des espaces d'apprentissage de l'autonomie, d'implication dans la vie locale

¹⁴ 18 jeunes de l'ESCPP sur scène en 2023 en partenariat avec la MJC Centre Social de Tignieu Jamezyieu (16 jeunes)

Ces perspectives de développement seront précisées et argumentées dans le dossier, afin de garantir un projet jeunesse toujours en phase avec les besoins des habitants et les enjeux du territoire.



Collages réalisés par les jeunes dans le cadre d'un projet intergénérationnel : **« Œuvres pour la paix »**

III.4 UN SECTEUR FAMILLE RECONNU, ANCRE DANS LE TERRITOIRE ET FEDERATEUR



Depuis l'obtention de l'**agrément CAF "Animation Collective Familles"**, le secteur famille de l'ESCPP s'est considérablement structuré et affirmé comme un acteur clé du territoire. Cette reconnaissance a offert une assise institutionnelle et opérationnelle solide, permettant à la référente famille de déployer un travail de proximité durable, reconnu tant par les habitants que par les partenaires.

L'évaluation fait ressortir un ensemble **d'actions structurantes et fédératrices, des leviers** dont la pertinence et l'impact sont **confirmés par les indicateurs quadriennaux**. Ces actions s'inscrivent dans une dynamique partenariale solide et répondent efficacement aux enjeux de l'axe 2 contribuer à favoriser la relation parents- enfants.

Bilan quadriennal des actions et leviers structurants et impactant

SORTIES FAMILLES (VSC) : 17 sorties organisées, 137 familles / 650 participants /450 personnes différentes.

MATINEES FAMILLE & CO' : succès croissant, 300 familles > 1 226 participants¹⁵. On note une explosion en 2024 avec l'organisation de matinée en juillet : 126 familles > 625 participants.

ATELIERS PARENTS-ENFANTS (créatifs, artistiques, culinaires...) : >150 familles participantes

LIEU D'ACCUEIL DES PARENTS ET DES ENFANTS

Créé en 2023, format proche du LAEP CAF sans conventionnement à ce jour.

- **Fréquentation globale** : 1^{ère} année - 2023 : 123 familles ; 2024 : 214 familles, en hausse sur 2025 avec l'ouverture de créneau le samedi matin 1 fois par mois.
- **Fréquentation hebdomadaire** : en moyenne 25 personnes, avec des pics à 35.
- Ce **lieu ressource** est ouvert également aux assistantes maternelles et familles accompagnées par leur TISF. ¹⁶ « Il est identifié comme un espace **sécurisant, bienveillant et de partage entre parents** ». ¹⁷
- Au vu de la fréquentation une réflexion sur l'ouverture d'un second espace a toute sa place avec une possible labellisation CAF. Cette perspective pourra être mise à l'agenda avec des communes comme Parmilieu ou Bouvesse¹⁸ à l'horizon 2027 suit aux élections communales.

LE COLLECTIF FAMILLE : DES FAMILLES ACTRICES ET ENGAGEES AU SERVICE DE L'ANIMATION DU TERRITOIRE

- Entre 2022 et 2024, le **collectif familles** a développé des actions d'autofinancement (vente de barbes à papa, plantes, paëllas, chocolats, buvettes...), récoltant ainsi en 2 ans 4 **122 €**. Ces efforts ont rendu possible un projet auquel tenaient les familles : un séjour à Disneyland pour 6 familles.
- Au-delà des moyens financiers récoltés, cette dynamique collective a permis aux familles, de **prendre toute leur place dans les événements de l'association** et de contribuer activement à l'animation sociale du territoire.

Ce projet illustre l'esprit même de l'agrément collectif familles : **donner aux habitants les moyens de construire ensemble des projets porteurs de sens et de lien social.**

UNE COOPÉRATION PARTENARIALE ANCRÉE AUTOUR DE LA PARENTALITÉ

- Une dynamique de coopération interinstitutionnelle et interprofessionnelle s'est progressivement consolidée : le **réseau parentalité**, impulsé et coordonné par la référente famille, s'est imposé comme une véritable **culture commune de travail**.
- Ce réseau réunit le secteur jeunesse, le CMS, le RPE, la crèche, la médiathèque, la PMI ainsi que les assistantes sociales du département. En 2024, il s'est enrichi avec l'arrivée d'une **TISF (ADF38)** et d'une intervenante du service périscolaire de Bouvesse.
- Il entretient un lien direct avec les écoles de Montalieu, Bouvesse, Charette et Porcieu, confirmant ainsi sa place de **pierre angulaire des coopérations autour de la parentalité**.
- Le réseau organise toutes les **matinées familles** et constitue un **relais essentiel pour l'actualisation des informations du territoire**.
- Dans le cadre de l'évaluation, il a été acté par les acteurs la nécessité et la volonté de développer un **volet adolescence** au sein du réseau parentalité, en y incluant d'autres professionnels tels que l'infirmière en sexologie, l'infirmière scolaire, un éducateur spécialisé en libéral, etc. La mise en œuvre de ce volet est prévue pour 2026.

¹⁵ Toutes les personnes ne se notent pas sur la feuille d'émargement ce pourquoi nous considérons les chiffres en dessous des réalités de fréquentation.

¹⁶ Une fréquentation équilibrée qui ne sature pas l'effectif

¹⁷ Retours des parents : recueil hebdomadaire de verbatims

¹⁸ Communes avec des taux supérieurs de couples avec enfants

ACCESSIBILITE ET EQUITÉ DE L'OFFRE DU SECTEUR FAMILLE

La majorité des projets du secteur famille est proposée à des **tarifs adaptés au quotient familial** ou en **accès gratuit**, garantissant l'ouverture à toutes les familles et le respect des engagements pris auprès de la CAF.

CONTINUITE ET EVOLUTION : IDENTIFICATION DES BESOINS POUR NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE

Le bilan quadriennal confirme la **pertinence des formats d'intervention** et la **solidité des leviers activés par le secteur famille depuis 2021**.

Les actions éprouvées sur le terrain – **sorties familiales, matinées Famille & Co', ateliers parents-enfants, lieu d'accueil parents-enfants** – ont démontré leur **impact positif**, leur **capacité à répondre à une partie des besoins sociaux du territoire**, et bénéficient d'une **reconnaissance forte des habitants et des élus**. A ce titre elles répondent aux objectifs de favoriser le lien parents – enfants.

Elles seront donc **reconduites et consolidées** dans la prochaine feuille de route.

L'évaluation partagée avec les familles et les élus a fait émerger **de nouveaux besoins et des pistes d'amélioration**, elles vont être précisées et argumentées dans la suite du dossier

IV. PRESENTATION GLOBALE DE L'EVALUATION PAR AXE ET PAR OBJECTIF (2021–2025)

Rappel méthodologie

L'évaluation a été conduite à partir du classement des actions et projets par axe et par objectif.

- Certaines actions répondent à plusieurs objectifs.
- La liste n'est pas exhaustive, mais reflète le foisonnement d'initiatives sur 4 ans.
- L'évaluation a porté sur trois niveaux : **objectifs fixés, impacts attendus, résultats attendus**, chacun analysé selon 4 critères : *atteint, partiellement atteint, non atteint, non évaluable*.
- Ce travail, mené en coopération avec les habitants-administrateurs de la **Commission Projet Social** et l'équipe salariée, constitue une revue complète de la période.

Évaluation comparée par axe (2021–2025)

Axe	Objectifs atteints	Impacts atteints	Résultats atteints
Axe 1 – Mixité & Cohésion sociale & intergénérationnel	67%	78%	73%
Axe 2 – Relations Parents–Enfants	100%	83%	60%
Axe 3 – Projets Habitants	50%	80%	33%
Axe 4 – Vie Associative	25%	25%	25%

Lecture commentée de l'évaluation par axe

L'évaluation fait apparaître des dynamiques contrastées mais globalement positives sur la période 2021–2025.

Axe 1 – Mixité & Cohésion

Les résultats confirment un socle solide : la majorité des objectifs et impacts sont atteints, ce qui valide la pertinence des formats intergénérationnels proposés. Si certains résultats restent partiellement atteints, ils soulignent la nécessité de consolider encore les passerelles entre publics. L'ESCPP s'affirme clairement comme un *tisseur de liens* reconnu sur le bassin de vie.

Axe 2 – Relations Parents–Enfants

Cet axe constitue un succès majeur : la totalité des objectifs ont été atteints, et les impacts se révèlent très largement positifs. Le taux de résultats atteints (60%) montre néanmoins que les effets concrets sur la durée nécessitent d'être renforcés, notamment en termes de continuité et d'appropriation par les familles. L'ESCPP s'impose comme un lieu-ressource parentalité incontournable, combinant accompagnement éducatif et lien parents–ados à travers des formats identifiés et plébiscités.

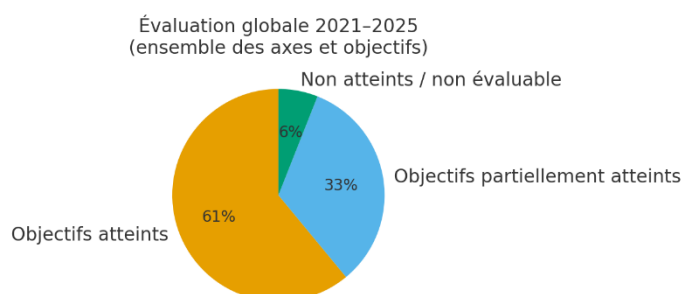
Axe 3 – Projets Habitants

La dynamique de participation citoyenne s'est affirmée plus tardivement. Si seuls 50% des objectifs fixés ont été atteints, on observe une montée en puissance significative depuis 2024. Les résultats atteints (33%) restent modestes, mais l'émergence de projets emblématiques portés entièrement par les habitants (Repair Café, FabLab, Composteur collectif) constitue un gage d'avenir. Ces réussites témoignent d'une transformation durable en cours, qui mérite d'être consolidée dans la feuille de route 2026–2030.

Axe 4 – Vie Associative

Cet axe reste le plus en retrait, avec seulement 25% d'objectifs, d'impacts et de résultats atteints. Cet axe reste le plus en retrait, avec seulement 25% d'objectifs, d'impacts et de résultats atteints. Toutefois, un **travail important autour des commissions a été initié dès 2023** et a été poursuivi en 2024 – 2025 pour **renforcer la gouvernance participative**. Cette orientation clairement incarnée dans le processus de renouvellement, et le travail de mise en perspective réalisé nourrira calmement la nouvelle feuille de route.

Bilan global (2021–2025)



En résumé :

Le cap fixé en 2021 a été globalement tenu. Les axes prioritaires présentent une mise en œuvre efficace, avec une majorité d'objectifs atteints ou partiellement atteints. **Les ajustements réalisés en cours de route ont permis de sécuriser les acquis et d'ouvrir des perspectives.**

Les secteurs **Famille et Jeunesse en développement** au cours de la période évaluée ont confirmé leur rôle clés dans la mise en œuvre du **projet sociale**, leurs actions et leviers sont reconduits et renforcés.

Les projets habitants (axe 3), bien que tardifs dans la mise en œuvre, annoncent un **fort potentiel d'évolution** et structurent déjà de nouvelles dynamiques collectives.

V - FOCUS THEMATIQUES : CE QUE NOUS DIT L'EVALUATION

COMMUNICATION

L'évaluation souligne une **nette amélioration de la communication** au cours de la période écoulée :

- Création d'une **plaquette annuelle**, désormais réalisée par un professionnel.
- Mise en place d'un **site internet** et amorce d'une stratégie de présence numérique.
- Adoption d'une **charte graphique** (qui devra être revisitée et stabilisée).
- Meilleure cohérence entre site, réseaux sociaux et diffusion des informations.

👉 Ces évolutions constituent un progrès important et renforcent la visibilité de l'ESCPP mais des marges de progrès ont été **relevés dans les questionnaires** habitants signalant un **manque de visibilité dans certaines communes**

⚠️ Toutefois, la communication, en tant que **fonction stratégique auprès des habitants** et chronophage suppose des moyens d'organisation très professionnels et devra constituer une **véritable priorité** dans la prochaine feuille de route.

ACCUEIL

L'amélioration de l'accueil avait été ciblée comme un objectif fort du projet 2021–2024. Des avancées notables ont été réalisées :

- **Travaux de rénovation** pour un montant de 134 662 € (financement : 100 000 € CAF, 20 000 € Commune, 13 000 € ESCPP).

- Interventions conjointes de **professionnels**, de **bénévoles** et de l'**équipe salariée**.
- Résultats : une **qualité d'accueil sans précédent** pour les habitants, et une **amélioration significative du confort de travail** pour l'équipe.

☞ Ce travail doit absolument être poursuivi et consolidé.

Un rôle déterminant a été joué par la **commission communication** durant le processus de renouvellement.

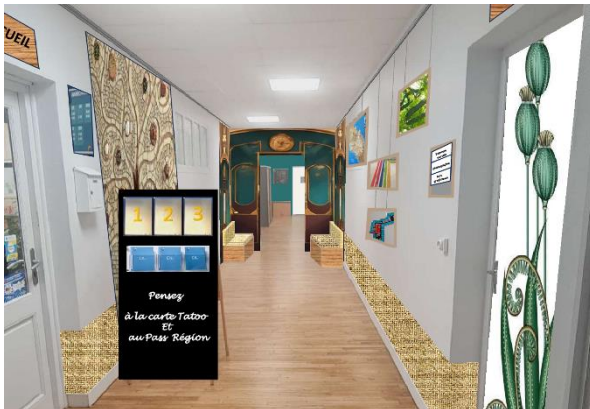
Composée d'un **habitant expert** et de **quatre administrateurs**, elle a produit un **travail considérable d'évaluation de l'existant** pour repenser :

- La **signalétique interne et externe** (accompagnement des usagers),
- Les **espaces de détente**,
- Les **espaces d'affichage**,
- Ainsi que les **processus internes**.

Cette commission illustre pleinement la **démarche participative** et la **montée en puissance des démarches habitantes**.

Un fonds a d'ailleurs été fléché fin 2024 pour mettre en œuvre ses propositions.

En synthèse



La fonction communication et l'accueil ont **considérablement évolué grâce à des investissements ciblés** (réaménagement du bâti, mise en place de nouveaux outils numériques et matériels) et à un **engagement collectif fort**. Ces évolutions témoignent de la volonté de répondre efficacement aux besoins des habitants et de créer une atmosphère d'accueil accueillante et accessible. La **commission communication signalétique** constitue une **expérience pilote** du travail collaboratif entre **habitants, administrateurs**. Ce modèle de coopération active permet de renforcer les liens et d'enrichir les pratiques.

Dans cette optique, il est crucial que ces fonctions transversales (communication et accueil) occupent une place centrale dans la future feuille de route. Au-delà de l'aménagement matériel, ce sont aussi les **fonctionnements partagés** de l'accueil, ainsi que l'implication collective de tous les acteurs, qui devront être réinterrogés pour l'avenir. Cela permettra d'assurer une **identité claire, une visibilité forte et un accueil à la hauteur des enjeux**.

EVENEMENTS ARTISTIQUES E - CULTURELS ET POPULAIRES

En quatre ans, l'ESCPP a démontré un **véritable savoir-faire** dans l'organisation :

- D'événements **culturels** (spectacles de danse, expositions, restitutions artistiques...),
- Et d'événements **populaires** (Carnaval, soirée Halloween, rendez-vous festifs mobilisant largement les habitants).

Au total, **13 événements ont été organisés**, réunissant **4 407 participants**, soit en moyenne **339 personnes par événement**.

Ces actions ont démontré la capacité du centre social à :

- **Construire du sens et créer un récit commun avec les habitants**,
- **Associer enfants, jeunes et adultes dans des ateliers** menés par des intervenants artistiques professionnels,
- **Répondre à une attente forte du public**, tant pour la **pratique artistique** que pour la **participation à des spectacles** et événements rassembleurs, fédérateurs.

PROJETS ARTISTIQUES ET PARTICIPATIFS

L'ESCPP a développé plusieurs projets artistiques, culturels et participatifs, en particulier avec les jeunes et dans une perspective intergénérationnelle :

- **Œuvre pour la Paix** : un projet symbolique et fédérateur, construit autour de la création partagée (collages, mise en scène collective).
- **Compagnie Authentique** : deux années consécutives de stages de création artistique et d'écriture chorégraphique avec les jeunes, avec restitution en avant-scène d'un spectacle professionnel → deux éditions ayant rassemblé à chaque fois près de **360 spectateurs** à la salle Ninon Vallin.

Ces projets témoignent d'une **réponse sans appel du public**, qui s'engage à la fois dans la **pratique** (ateliers, créations collectives) et dans la **participation** aux spectacles et événements associés.

Perspectives

La **demande d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC)** est forte sur le territoire, et l'ESCPP constitue déjà un **levier de mobilisation reconnu**.



- L'ESCPP souhaite se positionner comme un **espace porteur de l'EAC** à l'échelle locale.
- Il souhaite inscrire ses initiatives dans le cadre du **CTEAC (Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle)**.
- Une attente claire est exprimée pour que ce dispositif s'ouvre **hors temps scolaire**, afin que le centre social puisse s'y investir pleinement et se positionner comme un **acteur effectif de l'EAC**.

PROJETS HABITANTS

À partir de 2023, l'ESCPP a pu soutenir la mise en place de **clubs habitants**, espaces conviviaux où des personnes se réunissent autour de passions ou de compétences partagées.

- **Club Aiguille et Club Cuisine** : deux dynamiques conviviales et régulières.
- **Club Photo** : une expérience qui n'a pas perduré au-delà de deux ans, mais qui illustre la capacité à tester et expérimenter.

REPAIR CAFE : Situé au Château, tiers-lieu municipal

Lancé à la rentrée 2023, le Repair Café est désormais un **projet reconnu et pérenne**, porté par une **double approche solidaire et écologique**. Il est **coordonné par un habitant référent**, mandaté par l'ESCPP.

Chaque mois, une **dizaine de réparateurs bénévoles** anime un rendez-vous **ouvert à tous**, où chacun peut venir faire réparer ses objets du quotidien.

Le projet répond à un **besoin concret exprimé par les habitants** : réparer plutôt que jeter. Il contribue également à renforcer la **convivialité**, les **liens de proximité** et la **solidarité locale**, en créant un espace d'échange et d'entraide au cœur du territoire.

Ils répondent également aux enjeux de soutien des initiatives habitantes et de valorisation de la participation citoyenne.



FABLAB – Fabrication numérique : situé au Château / tiers lieu municipal

Le FABLAB est un espace d'invention, de création et de partage, dédié à la **fabrication numérique**. Il offre aux habitants un accès à une diversité d'**outils technologiques** tels que l'**impression 3D**, la **découpe laser** ou encore le **prototypage**.

Le projet est entièrement défini dans son fonctionnement et est animé par un **groupe de 10 habitants**, accompagnés par un **référent habitant mandaté par l'ESCPP**. Cette organisation

favorise l'**autonomie**, l'**engagement citoyen** et la **l'appropriation des outils numériques** par les habitants.

Avec ce projet, l'ESCPP **franchit un cap** : d'un simple soutien logistique, elle devient un **cadre structurant** pour l'émergence et le portage de projets habitants innovants. Ce projet est inscrit dans notre **plaquette 2025-2026** comme un **nouvel espace d'accueil "hors les murs"**, dédié à la **création numérique**.

Perspectives

L'ESCOP compte **poursuivre et amplifier** cette démarche : le **soutien aux initiatives habitantes** fera partie intégrante de la nouvelle feuille de route, comme **levier majeur d'innovation sociale, de solidarité et de développement local**.

RECAPITULATIF DES PERSPECTIVES DES TROIS FOCUS

En croisant ces trois zooms, plusieurs **perspectives communes** émergent :

- **Approfondir l'ancrage territorial** : en consolidant l'accueil, la visibilité et la communication, l'ESCOP renforce sa présence auprès des habitants et des partenaires.
- **Soutenir les dynamiques habitantes** : Repair Café, FabLab et clubs montrent la capacité des habitants à être acteurs de projets collectifs → cette dynamique doit être amplifiée.
- **Renforcer l'accès à la culture et à l'EAC** : l'ESCOP a montré sa capacité à mobiliser largement autour d'événements et de projets artistiques → cette légitimité doit être reconnue et inscrite dans des dispositifs structurants comme le CTEAC.

👉 Ces perspectives constituent des **points d'appui stratégiques** pour la nouvelle feuille de route, qui viendra traduire ces dynamiques en axes et objectifs partagés.

VI- REGARD DES HABITANTS ET DES ELUS SUR CES 4 ANS



Rencontre du 18 janvier 2025 : 57 dont 7 élus + 8 administrateurs (CR détaillé en annexe I p 117 à 130)

Un regard globalement positif des habitants et des élus sur les quatre années écoulées

Du côté des habitants :

Les retours mettent en avant une **satisfaction très nette sur la qualité de l'offre proposée** et sur la manière dont l'ESCOP a su évoluer.

- Les **activités familiales et jeunesse** sont jugées variées, adaptées aux besoins, et porteuses de lien. Les familles apprécient la possibilité de partager des temps éducatifs et ludiques avec leurs enfants (matinées Famille & Co', ateliers parents-enfants, sorties collectives).
- Les habitants soulignent la **diversification et la montée en gamme** des propositions, qui permettent de répondre à des envies multiples : sport, culture, loisirs, mais aussi accompagnement éducatif et parentalité.
- Les **actions décentralisées** (matinées familles, carnaval, soirées jeunes dans les communes partenaires) sont perçues comme un progrès décisif : elles donnent à chacun le sentiment d'être concerné, y compris hors de Montalieu.
- La **qualité de l'accueil** est également relevée : locaux rénovés et plus confortables, image modernisée et professionnelle, attention accrue portée à l'écoute et à l'orientation.
- Plusieurs habitants disent reconnaître désormais dans l'ESCOP un **véritable centre social**, identifié et visible, qui propose une offre lisible et régulière.



Du côté des élus :

Les élus partagent ce constat positif et relèvent :

- La qualité de l'offre et des activités, qui a franchi un cap important.
- Le partenariat solide avec les collèges, garant d'une continuité éducative effective.
- L'ancrage territorial renforcé, avec une meilleure lisibilité et visibilité des actions.
- La connaissance fine des acteurs locaux et institutionnels.
- La reconnaissance affirmée par la CCBD et le Département.
- Enfin, une véritable dynamique partenariale, dans laquelle l'ESCOP est désormais identifié comme **acteur moteur et fédérateur**.

En résumé, habitants comme élus constatent qu'en quatre ans, l'ESCPP est passé du statut de structure émergente à celui de **centre social reconnu, fédérateur et incontournable**, grâce à la qualité de son offre, au lien qu'il a su créer, et à son inscription renforcée dans le territoire.

Des axes d'amélioration ciblés et des pistes de développement partagées

Prévention et accompagnement social

- **Violences faites aux femmes et aux enfants** : besoin de sensibilisation, d'espaces de parole sécurisés et de relais renforcés vers les dispositifs spécialisés.
- **Prévention scolaire** : harcèlement, décrochage, violences entre pairs ; importance de développer des ateliers auprès des jeunes et d'outiller les parents.
- **Accès aux droits** : renforcer la fonction "relais d'orientation" de l'ESCPP, notamment sur les démarches administratives, le logement, la parentalité, les questions de justice sociale.

Publics spécifiques et vulnérables

- **Enfants et adolescents à besoins éducatifs particuliers / handicap / TND** : nécessité d'une prise en compte renforcée de cette thématique, d'une formation des équipes, et d'un maillage avec les associations spécialisées.
- **Familles monoparentales** : besoin de soutien spécifique ?
- **Jeunes adultes (16-25 ans)** : enjeux de mobilisation, d'orientation, de prévention et d'accompagnement vers l'insertion.
- **Seniors isolés** : actions de lutte contre l'isolement, développement de pratiques intergénérationnelles, prévention de la perte d'autonomie.

Santé et Bien-être

- **Prévention des addictions** : alcool, cannabis, tabac, écrans. Besoin d'actions

ciblées et de relais avec les structures spécialisées.

- **Santé mentale et isolement** : création d'espaces d'écoute et de soutien, mobilisation de professionnels de santé et de partenaires associatifs pour accompagner les situations de détresse psychologique.
- **Alimentation et hygiène de vie** : ateliers cuisine et nutrition, actions sur le budget alimentaire, éducation au goût et sensibilisation des enfants.
- **Risques numériques** : accompagnement des parents, prévention du cyberharcèlement, sensibilisation des jeunes aux usages responsables.

Fonctionnement du réseau et maillage territorial

- **Structuration du réseau parentalité** : formalisation (liste de contacts, base de données, calendrier partagé), volet adolescence à développer.
- **Aller-vers** : accentuer les actions et l'action décentralisées
- **Continuité éducative** : renforcer les coopérations entre acteurs éducatifs, sociaux et culturels pour accompagner les jeunes dans leur globalité.
- **Accessibilité temporelle** : proposer plus d'actions le soir et le week-end pour les familles qui d'actifs

Ces commentaires, à la fois **positifs, projectifs et porteurs de reconnaissance**, ont été prolongés par une nouvelle **réunion avec des familles concernées par des thématiques spécifiques**, afin de creuser plus finement leurs attentes. Croisés avec les **remontées des acteurs rencontrés dans le cycle de rencontres partenariales**, ils permettent de dégager avec clarté les **axes de travail prioritaires** du futur projet social.

VI.1- RETOUR SUR LA RENCONTRE HABITANTES DU 18 AVRIL 2025 :

25 habitants / 8 administrateurs / équipe au complet

Afin de **creuser les éléments diagnostics** recueillis lors de la précédente rencontre avec les adhérents et les élus, une nouvelle étape de réflexion partagée a été organisée. Ce temps, construit autour d'un **questionnement moins généraliste** et mené avec des familles particulièrement concernées par certaines situations (handicap,

monoparentalité, précarité), a permis de faire émerger des **thématiques structurantes pour la suite** et d'affiner les pistes déjà identifiées pour orienter.

Relevé des remontées des familles

Parentalité et vie familiale

- Besoin de **temps de discussion entre parents et grands-parents**, pour échanger sur les pratiques éducatives.
- Attente d'espaces avec **professionnels pour informer, sensibiliser et rassurer**.
- Demandes de thématiques précises : **gestion des écrans, harcèlement, éducation à la sexualité, décrochage scolaire**.
- Attente de soutien pour les familles monoparentales et les parents aidants.
- Attente d'accompagnement renforcé autour du **handicap et des besoins éducatifs spécifiques**.
- Besoin d'une **communication plus explicite et lisible** sur les actions, sur toutes les communes.
- Validation du besoin d'une **ludothèque** proposé par l'association Esprit de famille

Jeunesse

- Besoin d'espace dédié pour les **16–25 ans** :
- Besoin d'un **accompagnement préventif et éducatif** en direction des jeunes et de leurs parents (santé, éducation à la vie affective et sexuelle sexualité)

- Attente de soutien pour les jeunes porteurs de besoins éducatifs particuliers.

Seniors

- Thématique émergente : **isolement des seniors** identifié comme un enjeu majeur.
- Besoin d'actions pour le **bien vieillir** et d'un développement de l'**intergénérationnel**.
- Attente d'un meilleur **accès à la culture et aux loisirs**.

Accès aux droits

- Besoin d'un **accompagnement aux démarches administratives**, notamment numériques.
- Attente d'une **coopération renforcée avec les CCAS**.

Animation globale et partenariats

- Besoin de **renforcer le maillage avec les acteurs du territoire** (mairies, CCAS, associations spécialisées).
- Nécessité de consolider les liens avec les acteurs spécialisés : santé, handicap, parentalité, violences, décrochage.
- Besoin de renforcer la **compétence de l'équipe sur la connaissance des acteurs locaux** afin de jouer pleinement un rôle de relais de proximité.

Ces éléments détaillés sont regroupés en quelques grands enjeux transversaux, qui constituent les thématiques émergentes à prendre en compte dans la construction de la feuille de route.

Liste synthétique des enjeux identifiés

- **Prévention et sensibilisation pour tous** : actions d'information et d'accompagnement pour les adultes, parents et adolescents.
- **Jeunes 16–25 ans** : mise en place d'un dispositif de soutien de proximité pour favoriser l'écoute, le prise en compte des besoins spécifiques
- **Soutien à la parentalité** : espaces de discussion, ressources et accompagnement autour des enjeux éducatifs actuels, du handicap, des besoins éducatifs spécifiques, de la monoparentalité. **Seniors** : **lutte contre l'isolement, bien vieillir et renforcer le lien intergénérationnel**.
- **Accès aux droits et numérique** : accompagnement renforcé en lien avec les CCAS.
- **Partenariats** : consolider le maillage territorial et les relais spécialisés **autour du handicap et des besoins éducatifs spécifiques**,
- **Communication** : rendre l'offre plus visible et accessible.
- **Lieu innovant et convivial** : création ludothèque¹⁹

¹⁹ Par Esprit de famille

VII - CYCLE DE RENCONTRE PARTENAIRES :

De nombreux échanges avec les acteurs du territoire ont consolidé **une lecture partagée du territoire : 11 temps de travail**, associant la **CPS** et l'équipe salariée, se sont tenus **entre mars et juillet**.

Ces rencontres ont permis de préciser les besoins et de faire émerger dès septembre plusieurs **coopérations opérationnelles**, parmi lesquelles :

- **CIDFF – Van “Info Femmes”** : mise en place de **permanences** au sein / à proximité immédiate de l'ESCPC.
- **Partenariat de projet avec ISA** : participation de leur **chorale** à l'événement **FESTICHOEUR** et co-construction d'une **exposition** autour de la thématique du **portrait**.
- **“Plus Forte Ensemble”** : déploiement de **permanences d'écoute** à l'ESCPC.
- **CPTS / MSP** : renforcement de la coopération autour des **TND** et organisation d'un temps de **présentation de l'offre d'actions de l'ESCPC** auprès des professionnels de santé

Tableau récapitulatif – Cycle de rencontres partenaires ESCPC (2025)

Date	Partenaire	Contenu de la rencontre	Perspectives / Actions envisagées
14 MARS 2025	ADF38	Présentation croisée	- Travail avec les familles (Galipette, relais parentalité) - Mise à disposition de salle (cuisine, dojo, préfa) - Intégration TISF au réseau parentalité
8 AVRIL 2025	Restos du Cœur MV	Rappel de l'historique présentation croisée	Travail en lien : accueil public, prêt minibus, relais d'infos
5 MAI 2025	Mission Locale	Échanges autour du contrat d'engagement éducatif	Maillage possible à renforcer avec l'ESCPC (projets jeunes, insertion, relais)
12 MAI	CCAS : Montalieu Vercieu / Charrette / Porcieu	Identifier le périmètre de chacun, les relais possibles, explorer les opportunités d'actions communes	Ateliers santé seniors (ESCPC rôle de relais), mutualisation minibus, jeunes adultes 16- 25 ans, prévention violences intraconjugales via le format artistiques, prévention en générale. (CR annexe p 132)
22 MAI 2025	CPTS	Présentation croisée + groupe de travail sur TDN	- Projet commun sur les TND (troubles neurodéveloppementaux) - Travail de relais entre structures
3 JUIN 2025	CIDFF	Présentation du VAN info femme	- Participation à 2 événements MF&Co' en juillet - 3 permanences prévues en sept/oct 2025
10 JUIN 2025	France Victimes	Présentation croisée	Faible fréquentation des permanences actuelles Actions de prévention/sensibilisation ponctuelles à construire ensemble
17 JUIN 2025	GEM	Faible fréquentation des permanences actuelles	Accueil d'actions au sein de l'ESCPC, mise à dispo de salles
24 JUIN 2025	ISA (Inclusion Sport Adapté)	Présentation croisée Sensibilisation au handicap	- Valorisation lors d'événements ESCPC - Création d'handi-activités (sport, création...)
27 JUIN 2025	Collège de Montalieu-Vercieu	- Rencontre autour des actions jeunesse et parentalité	- Prévention partagée jeunes et familles, concertation régulière problématique jeunes et famille, aides aux devoirs en cohérence avec le collège, accompagnement orientation.
1ER JUILLET 2025	Groupe femmes victimes de violences	Présentation action du groupe, besoins sur MV	Mise en place de permanences d'écoute à l'ESCPC dès octobre 2025
3 JUILLET 2025	ARIM	Présentation croisée	Relais d'infos + mise à dispo de salle pour familles

L'ensemble des thématiques émergentes recueillies auprès des habitants, puis confirmées lors des rencontres partenariales, vient **compléter et consolider** les constats et besoins repérés tout au long de la démarche (évaluation, diagnostic de territoire). Ces éléments sont **cohérents** avec l'analyse des **données quantitatives** du territoire et renforcent la robustesse du diagnostic.

Ils permettent de mettre en regard :

- D'une part, les **points d'appui** et les **leviers à activer** pour l'ESCPP ;
- D'autre part, les **opportunités** et **facteurs de vigilance** du territoire, dans une logique de lecture stratégique

Afin d'en faciliter l'appropriation, ces données ont été réunies dans des **tableaux de synthèse**, conçus pour une lecture rapide des caractéristiques prises en compte. L'ensemble de ce travail constitue le **socle d'appui** ayant permis de **déterminer les priorités de travail**, de **proposer les axes stratégiques**, puis de **définir les objectifs stratégiques**. Il a enfin servi de base à la **construction du plan d'action**.

VIII- VISION SYNTHETIQUE DU DIAGNOSTIC PARTAGE : LECTURE SWOT 2025

Forces internes ■ (ESCPP)	Faiblesses internes ■■ (ESCPP)
- Force d'engagement bénévole structurante (bénévoles historiques et nouvelles mobilisations) - Qualité de l'accueil : locaux rénovés, écoute, orientation, professionnalisation - Communication renforcée : charte graphique, site internet, plaquette professionnelle - Rayonnement territorial : actions décentralisées régulières, proximité avec les communes - Événements populaires et rassembleurs : forte capacité de mobilisation - Savoir-faire artistique et culturel : projets participatifs, intergénérationnels, compagnies partenaires - Éducation artistique et culturelle (EAC) : acteur reconnu, continuité éducative avec collèves/écoles - Lien fort familles/jeunesse : confiance des parents, relation avec collèves et périscolaires - Capacité à initier et accompagner projets habitants : collectifs familles, Repair Café, clubs, tiers-lieu - Méthodes d'autonomisation des jeunes et familles	- Identité et visibilité à renforcer (signalétique interne/externe, identité claire sur le territoire) - Inégalités de participation entre communes (maillage hétérogène, communication à homogénéiser) - Prévention & sensibilisation insuffisamment structurées (violences intrafamiliales, addictions, TSA/TND, harcèlement, EVAS) - Public 16–25 ans insuffisamment pris en compte (manque d'espaces et d'offres spécifiques) - Intégration insuffisante dans certains cadres intercommunaux : CTEAC (centré scolaire), TER - Place des seniors et actions de bien vieillir insuffisamment développées - Accessibilité temporelle : horaires à élargir (soirées, week-ends) pour familles actives - Petite équipe salariée (≈6 ETP) : risque de surcharge ou burn-out si montée en charge non accompagnée
Opportunités externes ■ (Territoire)	Menaces externes ■■ (Territoire)
- Vitalité familiale forte (fratries, besoins accrus en enfance, parentalité) - Bassin de vie jeune et attractif (forte part des –15 ans, surreprésentation des 12–18 ans) - Ancrage résidentiel solide (communes rurales) + renouvellement marqué à Montalieu - Présence de pôles éducatifs et de formation (écoles, collège, CFA UNICEM) - Dynamique intercommunale et partenariale (CAF, CCBD, Département, Éducation nationale) - Pôles culturels et sportifs structurants (médiathèque, Micro-Folie, salles, gymnases, city-stades, pumptrack) - Attentes habitantes claires en matière de prévention, parentalité, handicap - Développement du bien vieillir et de l'intergénérationnel	- Manque d'ALSH adapté : saturation des places, absence d'ALSH à Montalieu - Vieillessement progressif → isolement accru des seniors - Difficultés d'intégration des nouveaux publics, concentration des fragilités sociales sur Montalieu - Isolement lié à l'ancrage résidentiel fort (notamment chez les seniors) - Offre locative limitée → frein à l'accueil de nouvelles familles, pression sur logement social à Montalieu - Disparités de ressources entre communes → risque d'inégalités internes - Inégalités d'accès aux équipements culturels et sportifs (géographie, saturation) - Mobilité limitée et inégalités d'accès aux services et équipements - Recul des services publics : absence de France Travail à Montalieu → inégalités d'accès aux droits - Fragilités sociales croissantes : addictions, risques numériques, précarité - Risque de dispersion des actions si maillage partenarial insuffisant

À partir de l'ensemble de ce travail – croisant données froides, retours des habitants, partenaires et élus, et analyse SWOT – Nous avons pu dégager des **axes stratégiques et des pistes d'objectifs**. Ces propositions ont été soumises et **validées par le comité de pilotage du 26 mai**.

VIII.1- SYNTHÈSE TERRITOIRE ET ATTENTES HABITANTS / 18 janvier – 12 avril 2025 & questionnaires

- **Remontées habitantes** : attentes, besoins et irritants exprimés (questionnaires, temps d'échanges, contributions spontanées).
- **Lecture territoriale (SWOT)** : mise en perspective dans un contexte objectivé (fragilités, potentiels, dynamiques à l'œuvre).
- **Points d'appui de l'ESCPP** : leviers déjà existants (compétences, formats d'intervention, partenariats, capacité de mobilisation).
- **Dynamiques à activer** : traductions opérationnelles en réponses concrètes, en cohérence avec les axes et le plan d'action.

Remontées habitantes	Lien territoire (lecture SWOT)	Forces ESCPP (points d'appui)	Dynamiques à activer (réponses concrètes)
Espaces de rencontre parents-enfants, lieux d'écoute, temps de répit	Vitalité familiale forte ; fragilités sociales (Montalieu)	Locaux rénovés ; ateliers parents-enfants ; Café des Parents	Consolider les lieux-ressources familles ; cycles « écoute / parentalité » ; temps de répit
Activités adaptées seniors, bien-vivre, intergénérationnel	Vieillesse marquée ; isolement seniors	Expérience intergénérationnelle (Repair Café, ateliers) ; partenariats seniors	Développer sport-santé adapté ; cafés seniors ; projets intergénérationnels
Sensibilisation / prévention / information (addictions, écrans, harcèlement)	Fragilités sociales croissantes ; prévention à structurer	Soirées prévention ; partenariats santé/éducation	Structurer des cycles prévention parents/enfants ; cafés thématiques ; mobilisation d'intervenants experts
Parentalité (TND / besoins éducatifs spécifiques)	Attentes repérées ; accès limité aux ressources spécialisées	Réseau CPTS / Éducation nationale ; groupes d'habitants mobilisés	Groupes de pairs ; ateliers inclusifs parent-enfant ; relais et circuits d'orientation partenaires
Aide scolaire, accompagnement enfants/ados	Fragilités scolaires (Montalieu)	CLAS ; aide aux devoirs (collège)	Consolider l'accompagnement ; renforcer le lien école-famille
Projets fédérateurs, artistiques participatifs	Pôle éducatif et culturel ; présence de compagnies locales	Scène des Talents ; ateliers créatifs	Développer des résidences artistiques participatives ; projets intergénérationnels
Plus de créneaux soir & week-end (adultes, parents actifs)	Accessibilité temporelle limitée	Capacité d'ouverture locale ; adaptation possible	Étendre les plages (18h30–20h30, samedis) ; garde d'enfants ponctuelle
Soutien aux démarches administratives & numériques	Fracture numérique ; inégalités d'accès aux droits	Permanences partenaires ; médiation numérique	Développer ateliers numériques ; permanences accès aux droits
Projets habitants & engagement citoyen (Repair Café, clubs, FabLab)	Densité associative ; engagement bénévole	Clubs d'habitants actifs	Soutenir projets citoyens ; budget participatif interne ; mutualisation matérielle
Solutions de déplacement (limitées)	Mobilité réduite en territoire rural	Actions décentralisées	Renforcer les ateliers décentralisés ; covoiturage solidaire

Événements fédérateurs & vie locale	Attentes habitantes ; savoir-faire d'animation	Faites du Lien Social ; forum ; Scène des Talents	Poursuivre les événements rassemblant ; développer des formats innovants
Accès équitable aux équipements (sportifs, culturels, scolaires)	Inégalités territoriales	Partenariats CCBD ; conventions d'usage	Conventions avec les communes ; tournées culturelles (Micro-Folies, ateliers mobiles)
Visibilité accrue de l'ESCPP (identité claire)	Visibilité / communication à renforcer	Site ; plaquette ; charte graphique (en cours)	Déployer signalétique ; agenda partagé ; relais partenaires
Partage de passions, entraide, convivialité	Clubs habitants ; dynamique bénévole	Couture, vélo, cuisine, Repair Café	Encourager les clubs autonomes ; ouvrir des espaces de partage
Présence de services publics (CAF, France Travail, CCAS)	Services absents à Montalieu	Partenariats existants	Permanences partenaires ; forums droits sociaux

À l'issue du travail d'évaluation et de mise à l'épreuve des premières pistes, croisant les **données quantitatives** (portrait objectivé du territoire) et les **remontées qualitatives** (habitants, élus, partenaires), une lecture consolidée des enjeux a permis d'identifier des **orientations prioritaires**. Celles-ci ont été **validées le 26 mai** lors du **3^e comité de pilotage**.

Dans le prolongement, la direction, en lien étroit avec la référente famille et l'ensemble de l'équipe, a conduit un travail de **traduction opérationnelle** : précision des objectifs, formalisation des **objectifs opérationnels** et structuration du **plan d'action 2026–2030**, présenté et validé lors du **comité de pilotage de validation finale du 29 septembre 2025**.

Les quatre axes prioritaires retenus, ainsi que les objectifs opérationnels qui en découlent, sont présentés ci-après à titre de **feuille de route synthétique 2026–2030**.

Dans la continuité, le **plan d'action** constitue le cadre de **mise en œuvre et de pilotage** : il traduit ces orientations en actions concrètes, précise les modalités de réalisation (organisation, partenariats, temporalités) et fixe des repères de suivi. Il n'a pas vocation à être figé ; il fera l'objet d'un **pilotage et d'une évaluation réguliers**, afin d'en apprécier la pertinence, la cohérence et la capacité d'adaptation au regard des réalités de terrain et des évolutions du contexte.



FEUILLE DE ROUTE 2026- 2030

Chaque axe est décliné en objectifs opérationnels qui traduisent les ambitions de l'ESCOP pour les années à venir.

L'Axe 1, centré sur l'accompagnement des parentalités, constitue le socle structurant du Projet Famille (ACF).

AXE 1 :

LIEU RESSOURCE DES FAMILLES

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

1. Soutenir les liens parents-enfants dès le premier âge et encourager la rencontre et le partage entre parents.
2. Consolider les espaces d'écoute, d'expression et d'information pour les parents.
3. Soutenir les parcours d'apprentissage et le développement des compétences psychosociales.
4. Accompagner les enfants et adolescents à besoins spécifiques et leurs familles.
5. Favoriser la solidarité et le lien intergénérationnel.

AXE 2

CARREFOUR DE VIE LOCALE, ACCOMPAGNATEUR DE PROJETS ET TISSEUR DE LIENS

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

1. Conforter une offre d'activités pour tous, éducative, artistique, culturelle et sportive.
2. Fédérer autour d'événements conviviaux et rassembleurs.
3. Faire de l'accueil un espace ressource, d'écoute et de relais.
4. Animer et/ou participer aux coopérations locales et renforcer les dynamiques collectives.

AXE 3

LIEU DE SOLIDARITÉ, D'INITIATIVES CITOYENNES ET DE TRANSFORMATION COLLECTIVE

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

1. Être un moteur d'action autour des grands enjeux de société (information, prévention, sensibilisation pour tous, éducation artistique et culturelle).
2. Favoriser l'engagement et l'initiative, accompagner les dynamiques citoyennes et valoriser les initiatives locales.

AXE 4

DÉVELOPPER LES RESSOURCES INTERNES , RENFORCER L'ORGANISATION POUR MIEUX COOPÉRER ET COMMUNIQUER

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

1. Développer la communication, l'identité du centre et la culture professionnelle commune.
2. Renforcer la gouvernance associative.

PARTIE III PROJET FAMILLE ET PLAN D'ACTION 2026 – 2030



VOUS AVEZ DIT PLAN D'ACTION ?

Le plan d'action décline les orientations stratégiques validées par le Comité de Pilotage du 26 mai 2025. Son contenu constitue à la fois **une feuille de route**, un **outil de pilotage et de communication**, qui vise à :

- Partager une vision claire avec les partenaires institutionnels, associatifs et les habitants
- Structurer les perspectives opérationnelles et constituer un carnet de bord pour suivre les actions,
- Proposer un document ressource mobilisable dans le cadre des commissions, des groupes de travail ou lors d'échanges avec les habitants.
- Il s'agit donc d'un outil d'appropriation collective, destiné à rendre visibles les dynamiques engagées, à valoriser les coopérations en cours et à affirmer l'utilité sociale de l'ESCPP.

AXE 1 - UN AXE CENTRAL

L'axe I, dédié à l'accompagnement des parentalités, **agit comme un fil conducteur** qui irrigue l'ensemble du projet. Ses **déclinaisons** se déploient dans chaque axe du projet social, **en cohérence et en complémentarité des actions centrées sur la parentalité**.

UN PLAN D'ACTION ANCRE DANS LES DYNAMIQUES TERRITORIALES

Ce plan d'action est articulé aux politiques publiques locales et aux dispositifs en cours. Il s'inscrit dans les objectifs cadres suivants :

- **Convention Territoriale Globale (CTG)** : soutien à la parentalité, accès aux droits, offre de services.
- **Territoire Éducatif Rural (TER)** : continuité éducative, coéducation, liens école-familles.
- **Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC)** : accès à la l'éducation artistique et culturelle
- **Conseil Local de Santé (CLS)*** : prévention, promotion de la santé, relais de proximité.

Son opérationnalité s'appuie sur un maillage territorial fort, fondé sur :

- La **coopération avec les acteurs locaux et la complémentarité des ressources**,
- Une logique de **décentralisation**, avec des actions conçues pour être déployées *hors les murs*, au sein des communes signataires du projet social

APPROCHE METHODOLOGIQUE

Le **plan d'action** est organisé par axe, avec des **objectifs opérationnels** et un schéma d'action pensé dans une **logique d'ensemble**.

Une **analyse transversale** des actions a été menée pas à pas lors de son élaboration, afin de préciser les **liens entre les axes** et d'**identifier les impacts croisés**.

Chaque objectif est présenté à travers deux **grilles complémentaires** :

- **Grille des actions phares** : elle indique qui fait quoi, avec qui, quand et à quels axes ou objectifs chaque action se rattache.
- **Grille des effets attendus** : elle offre une vision d'ensemble des impacts, à court, moyen et long terme.

⚠ Ces grilles mettent en avant les **articulations les plus significatives**, afin de rester claires et lisibles.

Les **versions détaillées** seront disponibles **dans le document complet** qui vous sera transmis plus tard.

EVALUATION

Un livret d'évaluation sera élaboré et adossé au projet social.

Pour chaque axe et chaque objectif, sont définies des questions évaluatives, des critères et des indicateurs permettant de suivre la mise en œuvre des actions de mesurer les effets produits

Ce livret d'évaluation constituera un outil de pilotage du projet.

I- L'ACTION COLLECTIVE FAMILLE (ACF) / CADRE ET AMBITION

UN LEVIER TRANSVERSAL AU SERVICE DES FAMILLES ET DU TERRITOIRE

Le **Projet Famille**, relevant de l'agrément *Action Collective Familiale (ACF)*, constitue un **pilier du projet social**. Il s'incarne d'abord dans l'**Axe 1** : « **L'ESCPP, lieu ressource des familles** », qui traduit une volonté collective affirmée d'accompagner toutes les formes de parentalité et de renforcer les solidarités familiales. Mais son influence dépasse ce cadre : il irrigue l'ensemble des axes du projet social, en apportant des déclinaisons concrètes dans les champs **jeunesse, culture, animation locale** et **gouvernance associative**, notamment à travers le rôle actif des **commissions**.

UN PROJET QUI RELIE ET FEDERE

Le Projet Famille repose sur une coopération constante entre familles, professionnels, bénévoles et partenaires. Cette organisation permet :

- D'apporter des réponses adaptées et proches du terrain,
- De créer des projets qui ont du sens pour les habitants,
- Et de faire émerger de nouvelles idées grâce au travail collectif.

C'est ce qui fait sa force : **un projet pensé avec et pour les familles**, dans une logique d'entraide et d'innovation sociale.

DEUX VALEURS QUI GUIDENT NOTRE ACTION

Le projet Famille s'appuie sur deux valeurs fondatrices du projet social :

- **L'accueil inconditionnel** : chaque famille, quel que soit son parcours, doit se sentir la bienvenue.
- **La mixité sociale et culturelle** : favoriser la rencontre entre des familles aux histoires et réalités différentes.

Une attention particulière est portée :

- Aux familles monoparentales,
- Aux personnes confrontées à des fragilités spécifiques (handicap, enfants à besoins particuliers...),
- Et aux personnes isolées, notamment les seniors.

"Ces réalités, parfois discrètes mais bien ancrées dans le quotidien de l'ESCPP, constituent un fil conducteur de vigilance pour le travail de terrain."

UNE DEMARCHE DE PROJET ANCREE DANS LA PARTICIPATION

L'élaboration du présent projet a reposé sur une **démarche participative et collective**, associant une diversité d'acteurs

- **Les familles** ont été associées à travers des temps de réflexion collective, permettant de revenir sur le bilan des quatre dernières années et d'exprimer leurs attentes pour l'avenir.
- **Les partenaires** institutionnels, éducatifs, associatifs et sanitaires ont contribué à l'élaboration du diagnostic partagé et au choix des priorités.
- **L'équipe et les bénévoles**, réunis dans la Commission Projet Social, ont suivi pas à pas la construction du projet, garantissant un ancrage opérationnel et une appropriation commune.

Cette méthode collective, en plaçant les habitants et les familles au centre, assure un projet **ancré dans les réalités du territoire** et une **mise en œuvre cohérente et partagée**.

Avant de nous projeter vers les prochaines années, il est essentiel de revenir brièvement sur les fondements et l'évolution du secteur Famille. Ce retour en arrière permet de mieux comprendre les dynamiques actuelles et les orientations futures.

« GENESE ET EVOLUTION DU SECTEUR FAMILLE DE L'ESCPP »

De la MJC au centre social : un nouveau départ

Le secteur Famille est né en **2019**, au moment de la première mise en œuvre de l'agrément centre social et du recrutement d'une **référente Famille**.

À cette époque, tout était à construire !

La priorité a d'abord été de **se faire connaître** :

- Auprès des **habitants**, grâce à des ateliers parents-enfants, des sorties et des événements conviviaux,
- Et auprès des **partenaires** (mairies, CCAS, RPE, crèches, médiathèques...), avec la création d'un **réseau parentalité**, outil de coopération au service des familles.

Cette première étape a permis de poser des bases solides et de créer un **climat de confiance**, essentiel pour que les familles puissent exprimer leurs besoins et leurs envies.

DES INITIATIVES COLLECTIVES QUI PRENNENT RACINE

Peu à peu, cette relation de proximité a permis de faire émerger des projets collectifs construits **avec les familles** :

- Le **Collectif Familles**, qui réunit des parents autour d'actions concrètes,
- Ou encore des événements fédérateurs comme **Halloween** ou le **Carnaval**, organisés avec les habitants et les partenaires locaux.

"Ces projets, nés de la rencontre entre les envies des familles et l'énergie collective, sont devenus des repères forts dans la vie locale."

Ainsi une nouvelle manière de penser et d'accompagner les parentalités a pris forme au sein de l'ESCPP.

UNE NOUVELLE VISION DE LA PARENTALITE

Ce travail de terrain a fait émerger une **nouvelle culture de l'accompagnement des familles**. Avec une vision de la parentalité :

- **Plurielle** : chaque famille a sa propre histoire et son propre fonctionnement,
- **Évolutive** : elle change au fil du temps et des événements de la vie,
- Et **inscrite dans un contexte social et culturel** qui influence fortement le quotidien des parents et des enfants.

La parentalité c'est quoi au fait ?

Selon le Comité National de soutien à la parentalité : « La **parentalité** désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent. C'est un **processus** qui **conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale**, matérielle, psychologique, morale, culturelle, sociale. Elle qualifie le lien entre un adulte et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle il s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant. Cette relation adulte/enfant suppose un ensemble de fonctions, de droits et d'obligations (morales, matérielles, juridiques, éducatives, culturelles) exercés dans l'intérêt supérieur de l'enfant en vertu d'un lien prévu par le droit (autorité parentale). Elle s'inscrit dans l'environnement social et éducatif où vivent la famille et l'enfant. »

LES BASES DU PROJET ACF

C'est dans ce cadre qu'est né le projet Action Collective Familiale (ACF) de l'ESCPP.

Il repose sur une idée simple mais essentielle :

"Le parent est le premier éducateur de son enfant."

Notre rôle n'est pas de dire quoi faire, mais **d'accompagner les parents avec bienveillance**, en reconnaissant leurs compétences et leurs ressources propres.

Le projet s'appuie sur quatre grands principes :

- Respect de la diversité des familles et des cultures,
- Égalité femmes-hommes dans l'éducation,
- Défense des droits fondamentaux de l'enfant,
- Et actions collectives favorisant entraide et solidarité.

UN SECTEUR DESORMAIS INCONTOURNABLE

En quelques années, le secteur Famille est devenu un pilier du projet social.

Aujourd'hui, il :

- Conçoit et pilote le Projet Famille,
- Développe des actions collectives pour renforcer les liens parents-enfants et les solidarités entre familles,
- Coordonne les projets liés à la parentalité (CLAS, réseau parentalité...),
- Et anime un partenariat local riche et pluridisciplinaire, au service des habitants.

LE ROLE CENTRAL DE LA REFERENTE FAMILLE

Au cœur du projet ACF, la référente Famille est un véritable pivot.

Elle est à la fois :

- À l'écoute des familles, au plus près de leur quotidien,
- Porteuse de projets, en transformant les idées et besoins exprimés en actions concrètes,
- Et facilitatrice de coopération, en créant des passerelles entre habitants, partenaires, élus et équipe de l'ESCPP.

Grâce à la confiance qu'elle établit avec les familles, elle repère des besoins souvent exprimés de façon informelle et les transforme en initiatives collectives.

En parallèle, elle **coordonne l'ensemble du projet ACF**, en lien étroit avec la direction, le conseil d'administration, les commissions, les professionnels, les bénévoles, les associations partenaires et les élus des communes. Sa posture transversale lui permet de garantir **la cohérence, la complémentarité et la pertinence des actions**, tout en veillant à une adaptation constante aux réalités du terrain.

En résumé, elle agit comme un fil conducteur reliant le travail de proximité auprès des familles et la coordination stratégique du projet, au service d'une dynamique collective durable et partagée.

DES PRINCIPES D'ACTION CLAIRS

Toutes les actions du secteur Famille reposent sur trois grands principes, faciles à partager et à comprendre :

Une démarche participative

- Ce ne sont pas des projets « pour » les familles, mais **construits avec elles**.
- L'objectif est de créer les conditions pour que les habitants s'expriment et deviennent acteurs.
- Exemple : le **Café des Parents** ou le groupe de travail sur les enfants avec **TND** sont directement issus des paroles de parents.

Une participation libre et ouverte à tous

- Les actions sont gratuites ou à prix libre pour lever tout frein financier.
- Chacun est libre de venir, sans inscription obligatoire ni engagement contraignant.

La valorisation des compétences parentales

- Chaque parent possède des savoirs précieux.
- Les ateliers et échanges permettent de **partager ces expériences**, de se soutenir entre pairs et de construire ensemble.

UNE BOUSSOLE : LA COOPERATION LOCALE

Rien ne se construit seul. !

La force du projet ACF repose sur **un maillage solide de partenaires** : institutions, associations, écoles, structures de santé, etc.

"Ensemble, nous créons des réponses adaptées, en croisant nos compétences et nos regards."

Cette coopération donne de la cohérence aux actions et évite la dispersion des efforts.

DES COLLECTIFS ET RESEAUX STRUCTURANTS COORDONNES PAR LA REFERENTE FAMILLE

Le réseau parentalité

- Réunit une dizaine d'acteurs locaux : petite enfance, éducation, santé, social, etc.
- Objectif : coordonner les actions et répondre collectivement aux besoins des familles.
- À partir de 2025, il s'élargit aux problématiques des adolescents et de leurs familles.

La commission Famille (en synergie avec la commission Jeunesse)

- Acteur-clé de l'élaboration, du suivi et de l'évaluation du projet social.
- Composée de membres du CA, du référent jeunesse, de familles engagées et de bénévoles.
- Espace ressource pour ajuster les orientations, se projeter, croiser les regards.

Elle veille à la bonne articulation des projets Famille et Jeunesse, et à leur inscription cohérente dans le projet global de l'ESCPP.

La commission Événements

- Porte les temps forts fédérateurs (Carnaval, Halloween, Festi-Chœur, etc.).
- Regroupe des bénévoles, des familles et des membres du bureau.
- Fonctionne en co-animation avec le référent Jeunesse.

Elle transforme les envies exprimées par les habitants en rendez-vous conviviaux, culturels et intergénérationnels tels que **le Carnaval, Halloween, le Festi-Chœur**, et bien d'autres encore.

Le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)

- Dispositif CAF implanté à Montalieu-Vercieu.
- Accompagne les enfants dans leur parcours scolaire avec un axe fort sur les compétences transversales : confiance, autonomie, organisation, coopération.
- Vise également à renforcer le lien famille-école.

La référente famille coordonne une équipe de 2 animatrices et 4 bénévoles investis dans cet accompagnement global.

Le groupe de travail TND (Troubles du Neurodéveloppement)

Issu du diagnostic de territoire, initié en cours de renouvellement réunit :

- Parents concernés ;
- L'association Esprit de Famille ;
- Des éducateurs spécialisés, professionnels de santé, paramédicaux ;
- Des membres de la commission Famille.

Il répond à des besoins concrets exprimés par les familles : solitude, difficultés à comprendre les diagnostics posés et les démarches à entreprendre, manque de ressources, déstabilisation au sein de la famille (dans la fratrie, le couple, à la maison, à l'école).

À partir de 2025, des actions concrètes issue de cette commission seront mises en œuvre :

- Mise en place d'une permanence mensuelle dédiée aux parents ;
- Création d'un Café des Parents favorisant l'écoute entre pairs ;
- Organisation de temps de sensibilisation sur les TSA, à destination des familles et des professionnels.

D'autres pistes sont actuellement à l'étude, selon une logique d'évolution continue, toujours guidée par les besoins exprimés localement.

UN ANCRAGE TRANSVERSAL DANS LE PROJET SOCIAL 2026-2030



Porté par une approche participative, inclusive et transversale, le projet Famille constitue un **moteur d'initiatives**, un **cadre de travail collectif** et un **cœur d'action** pour l'ESCPP.

En restant au plus près des habitants et fidèle à sa mission essentielle de l'ESCPP, il **répond aux besoins d'accueil, de solidarité, d'engagement citoyen et plus largement d'animation sociale globale**.

Ainsi le projet Famille s'inscrit dans chacun des grands axes du projet social :

Axe 2 – Carrefour de vie locale, accompagnateur de projets et tisseur de liens

- Animation et mise en synergie des coopérations locales (institutions, associations, collectifs citoyens)
- Animation du réseau Parentalité et développement d'un volet « Ados »
- Fonction **accueil-ressource** : relais, écoute et orientation des familles
- Soutien à la continuité éducative (écoles, CLS, PEDT...)
- Organisation de temps festifs et conviviaux fédérateurs

Axe 3 – Lieu de solidarité, d'initiatives citoyennes et de transformation collective

- Co-construction de projets avec les habitants et les familles
- Implication active dans les commissions, groupes de travail et événements collectifs
- Repérage et accompagnement des **initiatives citoyennes locales**
- Prévention et sensibilisation autour des grands enjeux de société :
 - harcèlement (scolaire et en ligne)
 - addictions
 - violences intrafamiliales
 - égalité femmes-hommes
 - inclusion des enfants à besoins spécifiques (TND, TSA...)

Axe 4 – Développement des ressources internes (contribution indirecte)

- Participation aux instances de gouvernance associative (commissions, conseil d'administration)
- Valorisation de l'engagement bénévole et citoyen
- Renforcement du travail transversal avec les autres secteurs (Jeunesse, Animation, Accueil, Événementiel, Communication)

VERS 2026–2030 : CONSOLIDER ET INNOVER



L'expérience acquise du secteur famille depuis 4 ans constitue une base solide et permet à l'ESCPP de relever les défis émergents aux côtés des familles et des partenaires.

Aussi il se projette vers l'avenir avec ambition et lucidité : Les objectifs 2026–2030 visent à conforter les dynamiques existantes, tout en ouvrant de nouvelles perspectives d'action partagée au service du territoire et de ses habitants.

Ils traduisent la volonté de renforcer le maillage intercommunal, de développer la participation citoyenne et d'ancrer durablement l'ESCPP comme partenaire de confiance des familles..

II – PLAN D’ACTION DU PROJET FAMILLE –

II.1 AXE 1 – « L’ESCPP, LIEU RESSOURCE DES FAMILLES »

Les enseignements issus de l'évaluation **partagée (2021–2024) et du diagnostic territorial 2025 convergent** : les familles du bassin de vie expriment des **besoins croissants en matière de soutien éducatif, d'écoute, de repères et de lien social**, notamment face aux défis contemporains de la parentalité.

Les **retours des parents** soulignent un **besoin d'accompagnement** dans la relation parent-enfant, une quête de reconnaissance dans leur rôle éducatif, ainsi que la recherche d'espaces d'échange accessibles, pour ne pas rester isolés face aux questionnements du quotidien.

Ces **constats sont largement partagés** par les professionnels, les élus des communes, ainsi que par les partenaires institutionnels (CAF, Département, CCBD), qui ont confirmé la pertinence de cet axe lors du comité de pilotage du 26 mai 2025. Ce projet Famille 2026–2030 s'inscrit dans une logique de continuité et d'approfondissement du précédent projet, tout en accordant une place

importante à l'expérimentation et à la mise en œuvre de nouvelles réponses de proximité.

Il s'agit ainsi à la fois de renouveler les actions ayant fait leurs preuves, de développer celles présentant un fort potentiel d'élargissement, et d'initier des réponses innovantes aux besoins des familles du territoire.

En ce sens le statut des actions est répertorié dans le plan d'action selon le principe : R / D / N

-  **Vert** → **Reconduite**²⁰ (structuration est éprouvée et efficace)
-  **Jaune** → **À développer** (nécessitent d'être consolidés et approfondis)
-  **Rouge** → **Nouvelle** (action créée pour le prochain projet)
- A noter : dans les tableaux les partenaires notés (E) = espéré

« Les commissions thématiques, bien que non mentionnées pour éviter les répétitions, sont pleinement impliquées dans la mise en œuvre du plan d'action. »

*L'Axe 1 répond à ces attentes en structurant un projet cohérent autour de cinq objectifs complémentaires, en lien avec les priorités de la Convention Territoriale Globale (CTG).
Il vise à renforcer un accompagnement global, partagé et de proximité, en mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire dans une dynamique coordonnée*

L'Axe 1 répond à une ambition centrale : **faire de l'ESCPP un lieu ressource pour toutes les familles, quels que soient leurs parcours ou leurs besoins**. À travers ce positionnement, le secteur Famille propose un plan d'action qui s'articule autour de cinq grandes finalités complémentaires :

1. **Renforcer les liens parents-enfants**
En proposant des temps partagés, conviviaux et complices, favorisant la relation parent-enfant dans la vie quotidienne.
2. **Consolider les espaces d'écoute et d'expression**
En créant des lieux où les parents peuvent déposer leurs questionnements, partager leurs expériences, et renforcer leur confiance.
3. **Soutenir les parcours éducatifs des enfants**
En accompagnant les familles autour de la réussite éducative et du lien avec les structures scolaires.
4. **Accompagner les familles d'enfants à besoins spécifiques**
En renforçant l'accès à l'information, en soutenant la pair-aidance et l'accompagnement spécifique des parcours complexes (TND, handicap...).
5. **Favoriser la solidarité et les liens intergénérationnels**
En soutenant des dynamiques collectives qui créent du lien entre les familles, les générations, et les habitants du territoire.

20 La notion de « reconduit » s'inscrit dans une logique d'amélioration continue, qui fait partie intégrante de notre culture de travail. « Reconduit » signifie que la pertinence du critère n'est

plus remise en question, tout en laissant la possibilité de le faire évoluer si nécessaire.

Le plan d'action présenté ci-après **traduit de manière opérationnelle les cinq objectifs de l'Axe 1**. Il ne se veut pas exhaustif, mais s'articule autour **d'actions phares**, identifiées comme **leviers** pour atteindre les finalités visées.

Les actions présentées ci-après répondent à l'objectif 1 et 2 de l'axe 1 une **description détaillée commune des principales actions** vous est proposée, précisant leur nature, leurs modalités de fonctionnement, les effets attendus et les modalités d'évaluation sont également regroupés

II.1.1 OBJECTIF 1 :

« **Soutenir les liens parents-enfants dès le premier âge et encourager la rencontre et le partage entre parents** ».

II.1.2 OBJECTIF 2 :

« **Consolider les espaces d'écoute et d'expression pour les parents** »

GALIPETTE – Accueil des parents et jeunes enfants (0–3 ans) : ●

Créé en 2023, **Galipette** accueille chaque vendredi matin parents, grands-parents et assistantes maternelles avec leurs enfants de 0 à 4 ans. Dans un cadre chaleureux, il propose des jeux d'éveil et de motricité, favorise la socialisation précoce et constitue un véritable **point d'ancrage** pour les familles.

Au-delà de l'activité, Galipette est aussi un **espace d'écoute et d'expression** : les parents y partagent leurs expériences, mettent en mots leurs doutes et trouvent, grâce aux échanges, des pistes adaptées. La verbalisation occupe une place centrale, transformant les vécus individuels en **solidarité collective**.

L'ambiance bienveillante et sans jugement rassure les nouvelles familles et facilite leur intégration. Les discussions abordent aussi bien le quotidien éducatif (propreté, école, santé, alimentation, organisation familiale) que des enjeux plus larges (égalité filles-garçons, culture, place des femmes). Ces temps de parole permettent de dépasser les difficultés individuelles et nourrissent une **réflexion collective** où le poids du regard social est partagé et relativisé.

👉 **Impacts O1+O2 cumulés** : complicité parent-enfant, socialisation, entraide ; parole sécurisée, reconnaissance mutuelle, prévention isolement.

👉 **Perspectives** : LAEP labellisation possible, nouveau créneau sur une seconde commune.

pendant les vacances scolaires et proposent des activités variées — ateliers manuels, spectacles, animations éducatives ou sportives — qui offrent aux parents et enfants un **temps privilégié de partage** dans une ambiance conviviale et accessible.

Ces matinées ne se limitent pas à renforcer la complicité parent-enfant. Elles favorisent également la **rencontre entre familles** et la **diffusion d'informations** grâce à la présence de professionnels (crèche, PMI, médiathèque, écoles, TISF...). Les échanges, libres et bienveillants, permettent aux parents de poser leurs questions, de partager leurs expériences et de trouver des repères éducatifs concrets.

En s'appuyant sur un partenariat fort avec les communes et le réseau parentalité, ces temps constituent un **espace de mise en lien et de solidarité locale**, qui contribue à rassurer les parents sur leurs pratiques éducatives et à renforcer le **maillage intercommunal**.

👉 En résumé, les Matinées Famille & Co' combinent **plaisir partagé, rencontre entre pairs et avec les professionnels, accès à l'information sociale éducative et solidarité locale**, faisant d'elles un levier essentiel de soutien à la parentalité et de cohésion territoriale.

👉 **Impacts O1+O2 cumulés** : temps partagés parents-enfants ; circulation d'informations, soutien mutuel, réduction isolement

Autres impacts (O4–O5) : orientation vers les services ; solidarité intergénérationnelle entre familles et AM, maillage intercommunal.

MATINEES FAMILLE & CO' : ●

Créées en 2019 dans le cadre du réseau parentalité, les **Matinées Famille & Co'** sont devenues un rendez-vous attendu des familles. Elles se déroulent

SOIREES PARENTS-ADOS ●

Deux soirées annuelles, organisées en début et en fin d'année scolaire, rassemblent parents et adolescents autour d'activités **coopératives et ludiques**.

Ces temps partagés permettent de **créer des souvenirs communs**, de renforcer la cohésion familiale et d'ouvrir un dialogue constructif sur les enjeux liés à l'adolescence, tout en valorisant la **coéducation** avec les professionnels jeunesse.

👉 **Impacts O1 + O2 + O3 cumulés :**

(O1) Relationnels : complicité parent-enfant, cohésion familiale.

(O2) Communicationnels : reconnaissance mutuelle, communication familiale et avec l'équipe renforcée.

ATELIERS PARENTS-ENFANTS ● ● axe à renforcer 6–11 ans

Ces ateliers, organisés tout au long de l'année, favorisent la découverte (cuisine, arts, environnement, culture...). Ils renforcent le lien parent-enfant par une **expérience partagée** et créent du lien entre familles. Un nouveau dispositif cible les 6–11 ans avec 4 à 5 ateliers par an, adaptés aux parents actifs (samedi matin, vacances / yoga, danse créative, pâtisserie)

Enfin certains parents participent directement aux activités de leurs enfants (multisport 2–3 ans, danse parent-enfant...).

Cette implication valorise leurs compétences, renforce le lien éducatif et stimule la **co-construction** entre familles et professionnels.

👉 **Impacts O1+O2 cumulés :** complicité et souvenirs communs ; échanges de pratiques, entraide entre familles.

👉 **Autres impacts (O3) :** valorisation des compétences parentales, engagement citoyen, dynamique collective.

SORTIES FAMILLES ● *Reconduite*

Organisées 4 fois par an, les sorties familles offrent une **parenthèse conviviale et accessible** où parents et enfants peuvent partager une expérience commune. Qu'il s'agisse de découvertes culturelles, de loisirs nature ou de visites pédagogiques, ces sorties renforcent la **complicité familiale** en permettant aux parents et aux enfants de vivre ensemble des temps hors du quotidien.

Coconstruits avec les familles et adaptés grâce à une tarification solidaire, ces rendez-vous favorisent aussi la **rencontre entre familles**, ouvrent à de nouveaux environnements et contribuent à l'inclusion des plus isolées.

👉 **Impacts O1+O2 cumulés :** complicité et souvenirs partagés ; entraide, mixité sociale, ouverture culturelle.

SEJOUR FAMILLE ●

Une fois par an, un séjour collectif viendra compléter les sorties pour offrir aux familles une **immersion prolongée de vie partagée**. Ce temps fort permet de sortir du quotidien et de renforcer les **relations intrafamiliales** : les parents et les enfants vivent ensemble des moments de détente, d'activités et de découvertes, créant des souvenirs communs qui consolident les liens.

Le séjour constitue aussi une occasion de développer des compétences collectives : organiser la vie de groupe, partager les tâches, apprendre à coopérer en famille comme entre familles.

👉 **Impacts O1+O2 cumulés :** complicité et souvenirs partagés ; entraide, mixité sociale, ouverture culturelle.

👉 **Autres impacts (O5) :** inclusion des familles isolées, lien intergénérationnel

APEROS DES PARENTS D'ADOS ●

Selon le modèle café des parents Ces rencontres, organisées à partir de 2026 sur le modèle des Cafés des Parents, seront exclusivement dédiées aux parents d'adolescents. Elles font suite aux besoins exprimés par les familles et les professionnels. Elles offriront un cadre convivial où chacun pourra partager ses expériences, exprimer ses préoccupations et trouver du soutien auprès d'autres parents. Les échanges, permettront de faire émerger collectivement des repères éducatifs adaptés à la diversité des situations. Au-delà du partage d'expériences, ces rencontres visent aussi à **faciliter la communication intrafamiliale** et à mieux comprendre — voire prévenir — les tensions propres à la période adolescente.

👉 **Impacts O1+O2 cumulés :** souvenirs communs, complicité parent-ado ; dialogue intrafamilial renforcé, coéducation.

👉 **Autres impacts (O3–O4) :** émergence de repères éducatifs partagés ; accompagnement des situations spécifiques.

SOIRÉES THÉMATIQUES AUTOUR DE L'ADOLESCENCE ●

Ces soirées auront pour objectif de soutenir les parents dans leur approche éducative et de les outiller face aux enjeux contemporains. Elles proposeront un cadre d'information, de réflexion et de sensibilisation autour de thématiques ciblées : gestion des écrans, santé mentale, violences, égalité filles-garçons, citoyenneté... Elles seront animées par l'équipe éducative et des intervenants extérieurs, et organisées en partenariat avec le réseau parentalité. Les parents repartiront avec des repères concrets, des pistes d'action et le sentiment de ne pas affronter seuls les difficultés éducatives.

👉 Impacts O2+O3 cumulés :

- O2 : parole sécurisée, repères collectifs, sentiment de ne pas être seul face aux difficultés.
- O3 : outillage éducatif concret, réflexion collective sur les enjeux contemporains

👉 **Autres impacts (A2 /O4) :** orientation vers les partenaires spécialisés si besoin.

CAFE DES PARENTS ●

Autour d'une boisson, les parents se retrouvent dans une ambiance conviviale pour échanger librement sur leur rôle éducatif. Les thèmes sont proposés par les participants eux-mêmes ou naissent simplement de la discussion. Cela permet à chacun de partager son vécu, de poser ses questions, de chercher des réponses et de trouver du soutien auprès d'autres parents.

Ces rencontres offrent une respiration dans le quotidien : elles aident à rompre l'isolement, à se déculpabiliser, à s'enrichir des expériences des autres et à repartir avec des pistes concrètes.

Le cadre posé garantit un climat de respect et de non-jugement, où chaque parole est accueillie avec bienveillance et confidentialité. Les séances sont co-animées par la référente famille et une éducatrice spécialisée libérale, ce qui permet d'apporter un double regard, d'enrichir les échanges et de soutenir la démarche des parents.

👉 Impacts O2 + O3 + O4 cumulés :

O2 : parole sécurisée, soutien mutuel, isolement réduit.

O3 : repères éducatifs, outillage concret, enrichissement des pratiques parentales.

O4 : prise en compte des situations spécifiques, orientation vers les ressources adaptées, sentiment d'inclusion



Cette grille de lecture transversale permet de croiser les actions menées avec les finalités du projet et l de cibler les impacts attendus, elle permet de visualiser la richesse et la complémentarité des initiatives déployées.

LECTURE TRANSVERSALE DU PLAN D' ACTIONS

O1 « Soutenir les liens parents-enfants dès le premier âge et encourager la rencontre et le partage entre parents

O2 Objectif 2 « Consolider les espaces d'écoute et d'expression » :

Action	Publics cibles	Secteurs	Périodicité	Partenaires ressources	Impacts clés (O1+O2 cumulés)	O1	O2	Autres
Galipette ●	0–3 ans, parents, AM, grands-parents	Famille, Accueil	Hebdo	Référente famille, bénévoles, communes, réseau parentalité	O1 : socialisation, complicité. O2 : parole sécurisée, reconnaissance, isolement réduit.	✓	✓	O3, O4
Ateliers Parents enfants - ●	Parents + enfants 0–5 ans / (6-11ans)	Famille, Activités	Cycles vacances +	Intervenants, bénévoles	O1 : éveil partagé, coopération. O2 : échanges de pratiques, entraide.	✓	✓	O3
Café des parents								
Café des Grands-Parents ●	Grands-parents	Famille, Accueil	2–3/an	CCAS, réseau parentalité, communes	Transmission, reconnaissance, soutien aidants.			O4, O5
Café Parents EBP ●	Parents concernés	Famille, Jeunesse, Accueil	2–3/an	MSP, CPTS, éducateurs spécialisés	O2 : écoute, reconnaissance, continuité accompagnement.		✓	O3, O4
Café des Parents EBP ●	Parents concernés	Famille, Jeunesse, Accueil	2–3/an	MSP, CPTS, éducateurs,	O2 : écoute, reconnaissance, continuité accompagnement.		✓	O3, O4
Matinées Famille & Co' ●	Parents, enfants, grands-parents, AM	Famille, Accueil	1 par vacances scolaires sauf déc.	CAF, MSA, Association de mains en mains pour tous, communes	O1 : Valorisation relation parent-enfant. O2 : Échanges avec pros, circulation d'infos, soutien mutuel.	✓	✓	O4, O5
Soirées Parents-Ados ●	Famille, parents, adhérents du secteur jeunes	Jeunesse Famille, Accueil	2 / ans	Communes, parents d'élèves	O1 : relation parent–enfant. O2 : échanges avec pros, circulation infos, soutien mutuel.	✓	✓	O4, O5

Apéros Parents d'Ados ●	Parents + ados (secteurs jeunesse)	Famille, Jeunesse	2/an	Réf. famille/jeunesse, parents d'élèves, Réseau parentalité, intervenants spécialisés	O1 : souvenirs communs. O2 : dialogue intrafamilial, coéducation.	✓	✓	O3
Soirées thématiques (adolescence) ●	Parents d'ados, adultes, grands-parents, famille d'accueil	Famille, Jeunesse Accueil, activité	2/an	Réseau parentalité, intervenants spécialisés, MSA / CAF/ département (E),	O2 : partage expériences, repères collectifs, solidarité.		✓	O3, O4
Sorties familles ●	Parents d'ados, adultes	Famille, Jeunesse, Activités	2/an	CAF, Association de mains en mains pour tous	O2 : outillage éducatif, confiance, réflexion collective.		✓	O3
Séjour famille ●	Familles tous âges, seniors	Famille, Jeunesse, Accueil	4/an	CAF, MSA, ANCV, Association de main en main	O1 : souvenirs, complicité. O2 : entraide, isolement réduit.	✓	✓	O3, O4
Commission TND ●	Familles (mono parents et ou avec EBP)	Famille, Accueil	1/an	CAF, MSA, ANCV	O1 : cohésion familiale. O2 : solidarité, partage parental.	✓	✓	O3, O4
Permanences info et droits sociaux TND ●	Parents TND	Famille, Accueil	3/an	Réseau parentalité, assos spécialisées	O2 : pair-aidance, repères collectifs, inclusion.		✓	O4
Temps de répit famille ●	Parents, aidants	Famille, Accueil	Mensuel	Parent-ressource, CCAS	O1 : coopération familiale. O2 : bien-être familiaux.		✓	O3, O4

Les actions mobilisées pour atteindre l'objectif 1 articule soutien à la parentalité, inclusion sociale et solidarité intergénérationnelle. Leur force réside dans leur **capacité à créer des expériences concrètes de lien parent-enfant**, vécues dans des cadres variés (ateliers, sorties, séjours, rencontres). Loin d'une juxtaposition d'activités, elles forment une **approche intégrée** où l'éducatif, le social et le territorial convergent au service des familles. Leur mise en œuvre décentralisée, sur plusieurs communes signataires, garantit une réelle **accessibilité** et une proximité avec les habitants.

Les espaces d'écoute et d'expression développés dans le cadre de l'objectif 2 offrent aux parents des lieux sécurisés et accessibles, où :

- Ils peuvent verbaliser leurs expériences et partager leurs questionnements éducatifs,
- Ils trouvent une reconnaissance mutuelle et réduisent le sentiment d'isolement,
- Ils accèdent à des ressources et à des repères éducatifs adaptés,
- Ils consolident leur confiance parentale, grâce à la combinaison des échanges entre pairs et de l'appui des professionnels.

Approche territoriale : toutes les actions sauf GALIPETTE peuvent être décentralisées. Seul l'ouverture d'un second créneau avec labellisation CAF permettrait une décentralisation.

EFFETS ATTENDUS A COURT, MOYEN ET LONG TERME AXE 1 OBJECTIF 1 ET 2

- Soutenir les liens parents-enfants dès le premier âge et encourager la rencontre et le partage entre parents
- Consolider les espaces d'écoute et d'expression pour les parents

Effets attendus	 Court terme	 Moyen terme	 Long terme	Critères d'évaluation	Indicateurs
Lien parents-enfants (O1)	Plaisir partagé, complicité immédiate dans les activités (jeux, ateliers, sorties).	Coopération renforcée, repères éducatifs communs au sein de la famille.	Consolidation durable des relations éducatives, transmission intergénérationnelle, autonomie éducative.	- Participation conjointe parents/enfants - Qualité des interactions observées	- Nb familles participantes - Retours qualitatifs - Suivi familles récurrentes
Espaces d'écoute et d'expression (O2)	Expression sécurisée, écoute bienveillante, réassurance immédiate.	Reconnaissance mutuelle entre parents, repères éducatifs partagés, entraide et orientation vers ressources.	Posture parentale réflexive, coopération durable entre familles et avec les pros.	- Participation et diversité des profils - Qualité perçue des échanges	- Nb familles participantes - Nb orientations réussies - Suivi fidélisation
Effets communs (O1+O2 cumulés)	Temps conviviaux et sécurisés favorisant lien et parole.	Inclusion sociale, repères éducatifs collectifs, entraide et solidarité entre familles.	Confiance parentale consolidée, transmission intergénérationnelle, culture éducative partagée.	- Degré de mixité des familles - Nombre d'actions intergénérationnelles	- Questionnaires flash - Enquêtes annuelles parents - Suivi transversal inter-axes

- **L'évaluation** vise à démontrer que :
- **Pour l'objectif 1** : les actions de lien parents–enfants produisent un effet progressif : elles offrent d'abord des temps de complicité et de plaisir partagé, puis renforcent la coopération et l'entraide au sein des familles, avant de contribuer à la consolidation durable des relations éducatives et à la transmission intergénérationnelle.
- **Pour l'objectif 2** : les espaces d'écoute et d'expression accompagnent un cheminement : ils apportent immédiatement soutien et réassurance, favorisent ensuite l'inclusion et la reconnaissance mutuelle entre parents, avant de déboucher sur une coopération éducative durable et une posture parentale réflexive.

A RETENIR

POUR L'OJECTIF 1

- Les actions soutiennent directement le lien parent-enfant dès le premier âge, par des expériences partagées (ateliers, sorties, séjours).
- Elles créent des **moments conviviaux** qui nourrissent la **complicité intra-familiale** et l'**entraide** entre familles.
- Elles **renforcent les compétences éducatives** des parents et s'appuient sur une **coopération locale** solide, gage d'une action **accessible et durable**.



POUR L'OJECTIF 2

- Les actions consolident des **espaces d'écoute et d'expression** adaptés à la diversité des situations parentales.
- Elles favorisent la **verbalisation des expériences**, la **reconnaissance mutuelle** et la **réduction du sentiment d'isolement**.
- Elles facilitent l'**accès à des repères éducatifs** et renforcent la **confiance parentale** grâce à l'articulation entre pairs et professionnels.
- Elles traduisent une dynamique coopérative, inscrite dans un maillage territorial, garantissant la continuité et l'accessibilité pour toutes les familles

II.1.3 OBJECTIF 3 :

« Soutenir les parcours d'apprentissage et le développement des compétences psychosociales »

L'accompagnement à la scolarité, tel que déployé dans le cadre du projet, répond directement aux attentes exprimées par les familles et aux besoins mis en évidence dans le diagnostic territorial. Les retours des parents et des professionnels confirment l'importance de soutenir les enfants et les jeunes dans leurs apprentissages, de renforcer leur confiance et leur autonomie, et de prévenir les situations de décrochage scolaire.

Les échanges avec les familles ont également révélé des tensions récurrentes autour des devoirs, sources de conflits et de stress qui fragilisent parfois les relations parent-enfant. Le dispositif d'accompagnement scolaire constitue dès lors un double appui : il offre aux enfants des conditions favorables pour progresser et s'épanouir, et il représente pour les parents un véritable temps de répit, tout en les maintenant impliqués dans le suivi éducatif. Enfin, la coordination entre familles, établissements scolaires, bénévoles et intervenants éducatifs apparaît comme un levier essentiel pour garantir la cohérence et l'efficacité des actions menées.

Cet objectif vise à renforcer les passerelles entre les différents acteurs éducatifs, à développer les compétences psychosociales des enfants et des jeunes, et à soutenir une dynamique collective autour de la réussite éducative

Le plan d'action proposé ci-dessous s'organise autour de trois axes complémentaires : la continuité éducative entre le primaire et le collège, la formation des parents et de l'équipe de l'ESCPE, et l'expérimentation de dispositifs innovants adaptés aux besoins du territoire.

CLAS (PRIMAIRES) ● & AIDE AUX DEVOIRS (COLLEGIENS) ●

Ces dispositifs soutiennent les apprentissages scolaires et visent le développement de compétences transversales (autonomie, confiance, organisation).

Le **CLAS primaire** s'inscrit en lien étroit avec les familles et l'école, tandis que l'**aide aux devoirs** pour les collégiens offre un cadre structurant et bienveillant pour consolider les acquis.

● À développer

- Renforcer les passerelles entre primaire et collège
- Mieux articuler les accompagnements des secteurs Famille et Jeunesse
- Développer la cohérence pédagogique entre les

équipes (méthodes, outils, prise en compte des TND, compétences psychosociales)

- Concevoir des outils en continuité avec les attentes de l'école et du collège
- Participer aux conseils d'école pour favoriser l'interconnaissance des projets

● Nouveau

- Atelier théâtre pour les 3e (préparation à l'oral du brevet)
- Séances de sophrologie (gestion des émotions et du stress)
- Ateliers de graphologie parents-enfants
- Remédiation cognitive individualisée

GRILLE DE LECTURE TRANSVERSALE DES ACTIONS

Axe 1 / objectif 3 « Soutenir les parcours d'apprentissage et le développement des compétences psychosociales »

ACTIONS	SECTEURS MOBILISÉS	PUBLICS CIBLES	PÉRIODICITÉ	PARTENAIRES / RESSOURCES	OBJECTIFS VISÉS (AXES CROISÉS)	IMPACTS TRANSVERSAUX CLÉS	LIEU
CLAS (primaire) 	Famille, Activités, Jeunesse	Enfants du primaire, parents	Hebdo	Réf. famille, bénévoles, enseignants, Educ. Nat.	Axe 1 – Obj.1, Obj.2, Obj.4 ; Axe 3 – Obj.4	Prévention décrochage, autonomie, inclusion éducative, lien école-famille, répit parental, engagement bénévole	Montalieu
Aide aux devoirs (collège) 	Jeunesse, Famille	Collégiens,	Hebdo	Équipe jeunesse, collège, bénévoles, intervenants	Axe 1 – Obj.1, Obj.2, Obj.4 ; Axe 3 – Obj.4	Soutien scolaire, confiance, inclusion, continuité éducative	Château (tiers-lieu) / décentralisation possible
Formation des professionnels ((TND), compétences psychosociales) 	Famille, Jeunesse, Activités, Accueil	Bénévoles, , pros	1–2 fois / an	Intervenants spécialisés, Educ. Nat., CAF, CCBD, CPTS	Axe 1 – Obj.2, Obj.4 ; Axe 3 – Obj.1, Obj.4 ; Axe 4 – Obj.2	Montée en compétences, posture éducative adaptée	ESCPP, Château / décentralisé
Participation aux instances (CA collège, CVS, PEDT, conseils école, TER), 	Famille, Jeunesse	Acteurs et partenaires locaux	3–5 fois / an	Réfs famille/jeunesse, Educ. Nat., CCBD, communes	Axe 1 – Obj.4 ; Axe 3 – Obj.3	Interconnaissance, continuité éducative, coopération territoriale	Écoles, collèges, PEDT
Accompagnement pédagogique expérimentaux (théâtre oral brevet, sophrologie, ateliers innovants) 	Famille, Jeunesse, Activités	Collégiens, primaires	Selon projets	Réfs jeunesse/famille, associations culturelles, collège	Axe 1 – Obj.4 ; Axe 3 – Obj.1 ; Axe 4 – Obj.2	Innovation éducative, inclusion, compétences psychosociales	

Les actions de l'Objectif 3 contribuent de manière concrète à :

- Accompagner les enfants et leurs familles dans le parcours éducatif quotidien (accompagnement à la scolarité, aide aux devoirs, ateliers éducatifs),
 - Renforcer les compétences éducatives des parents et des professionnels à travers des formations spécifiques (troubles du neurodéveloppement, méthodes d'apprentissage, compétences psychosociales),
- Ouvrir de nouvelles pistes par l'expérimentation, afin de tester des dispositifs innovants et d'adapter les réponses aux besoins repérés.

EFFETS ATTENDUS A COURT, MOYEN ET LONG TERME

« Soutenir les parcours d'apprentissage et le développement des compétences psychosociales »

« L'évaluation de l'Objectif 3 vise à démontrer que les actions éducatives s'inscrivent dans un continuum : elles apportent d'abord un soutien concret aux apprentissages, puis favorisent l'autonomie et la coopération, avant de consolider des parcours inclusifs et durables.

Objectif 3	 Court terme	 Moyen terme	 Long terme	Critères d'évaluation	Indicateurs
Favoriser les apprentissages et les compétences psychosociales	Soutien scolaire, réassurance face aux devoirs, premières acquisitions éducatives	Autonomie renforcée, entraide entre pairs, estime de soi consolidée	Inclusion durable, égalité des chances, compétences psychosociales stabilisées	Qualité des interactions éducatives, progression observée, engagement des familles	Taux de participation aux dispositifs, retours enseignants/animateurs, évolution des parcours scolaires, verbatims familles

Le plan de l'Objectif 3 articule **accompagnement individuel** et **montée en compétences collective**, en intégrant les parents, les enfants et les professionnels dans une même dynamique éducative.

A RETENIR POUR L'OBJECTIF 3

L'Objectif 3 s'inscrit dans une démarche de **continuité éducative** entre les secteurs famille, jeunesse et école, en créant des passerelles durables au service des enfants et de leurs parents.

Les actions mises en œuvre permettent :

- De **soutenir les apprentissages** et de développer les compétences psychosociales nécessaires à l'épanouissement ;
- De **réduire les tensions scolaires** au sein des familles ;
- De **renforcer la coopération éducative** entre parents, professionnels et institutions

scolaires, condition essentielle d'une éducation partagée et inclusive.

En s'appuyant sur des dispositifs **innovants, différenciés et adaptés au territoire**, le plan d'action favorise chez les enfants :

- La **confiance en soi**,
- L'autonomie,
- Et les conditions propices à leur **réussite scolaire**.

Enfin, la **coordination territoriale**, la **formation continue des équipes** et l'**accompagnement des familles** garantissent une approche globale et progressive, pleinement alignée avec les enjeux éducatifs locaux

II.1.4 OBJECTIF 4

« Accompagner les enfants et adolescents aux besoins spécifiques et leurs familles »

Les familles rencontrées dans le cadre du diagnostic partagé ont exprimé avec force des besoins spécifiques liés à l'accompagnement de leurs enfants porteurs de troubles du neurodéveloppement (TND), de handicaps ou de besoins éducatifs particuliers (BEP). Ces besoins concernent l'accès à l'information, le soutien dans les démarches administratives, la reconnaissance de l'expertise parentale, le répit dans leur quotidien, ainsi que la nécessité de briser l'isolement et de faire évoluer les regards sociaux.

Pour répondre à ces attentes, plusieurs formats complémentaires sont proposés :

- Des **cafés des parents spécialisés**, espaces conviviaux d'écoute et de partage d'expériences, centrés sur la pair-aidance et la valorisation des savoirs parentaux ;
- Des **permanences d'information et d'accompagnement social**, animées par des parents-ressources formés, permettant un accès direct aux droits et un soutien concret dans les démarches ;
- Une **commission TND**, dispositif structurant et innovant réunissant parents, soignants, éducateurs et professionnels, qui constitue un véritable maillage territorial et un laboratoire de coopération locale.

Enfin, des temps de **répit familial**, des **actions de sensibilisation et des ateliers pratique** viennent compléter ce plan d'action en ouvrant de nouvelles perspectives : prise en compte des fratries, activités inclusives, évolution des pratiques éducatives, changement de regard sur le handicap.

COMMISSION TND ●

La création d'une **commission dédiée aux familles ayant un enfant avec un Trouble du Neurodéveloppement (TND)** constitue une avancée majeure du projet social.

Animée par la **référente famille**, elle réunit des **parents concernés**, des **bénévoles associatifs**, ainsi que des **professionnels de santé** (MSP, CPTS) et des **éducateurs spécialisés**.

Véritable **espace de réflexion partagée**, cette commission agit comme un **laboratoire collectif**, visant à créer une **continuité entre la sphère familiale, le médical, le social et l'éducatif**. Son objectif est de **mieux articuler l'accompagnement** pour répondre de façon cohérente et coordonnée aux besoins des familles. Cette initiative marque une **reconnaissance territoriale** de l'importance des enjeux liés aux TND et inscrit durablement cette thématique, aux côtés de la **MSP** et des **familles**, dans la **stratégie du projet social**.

CAFE DES PARENTS SPECIALISE ●

En parallèle des permanences, un « Café des parents » dédié aux familles concernées par les TND est mis en place. Ces rencontres conviviales offrent un espace de dialogue, de partage d'expériences et de soutien mutuel. Elles permettent aux parents de rompre l'isolement, de s'enrichir des savoirs expérientiels de leurs pairs et de trouver du réconfort face aux difficultés rencontrées. Ce format valorise l'expertise parentale et favorise une dynamique d'entraide complémentaire aux dispositifs professionnels existants.

PERMANENCE D'INFORMATION ●

ACCOMPAGNEMENT AUX DROITS SOCIAUX

Depuis septembre, des **permanences dédiées** à la **compréhension des droits sociaux** et à l'accompagnement dans le **montage des dossiers MDPH** sont proposées.

Animées dans une logique de **pair-aidance**, elles sont portées par une **maman formée et engagée bénévolement**, forte d'un long parcours avec ses enfants. Son **expérience vécue**, ses **savoirs acquis** deviennent ainsi des ressources précieuses pour accompagner et soutenir d'autres familles.

Ces permanences offrent :

- **Un rendez-vous régulier et rassurant,**

- **Un climat de confiance et n appui concret** pour avancer dans les démarches et faire valoir ses droits.

Elles s'inscrivent en complémentarité **des permanences départementales**.

TEMPS DE REPIT FAMILIAL (2026–2027) ●

Pour la rentrée 2026 - 2027, un nouvel accompagnement sera déployé pour répondre aux besoins exprimés par les familles ayant un enfant avec un TND.

Trois axes prioritaires sont envisagés :

- **Ateliers pour les fratries**, afin de prendre en compte leur vécu et leurs émotions,
- **Activités inclusives adaptées** pour les enfants à besoins spécifiques,
- **Temps de répit parental**, pour permettre aux familles de souffler et de préserver leur équilibre.

Actions **co-construites avec les parents, les professionnels et les bénévoles**, afin de garantir des projets **ludiques, réalistes et accessibles** elles auront pour objectif **d'améliorer la qualité de vie du foyer**. La mise en œuvre nécessitera des **ressources humaines et financières supplémentaires** et fera l'objet d'une **programmation réfléchie** pour la prochaine saison.

FORMATION ET SENSIBILISATION (parents, professionnels, habitants) ● N

Les échanges avec les familles ont mis en évidence un besoin de compréhension des TND et de leurs répercussions sur la vie quotidienne. Ces impacts concernent :

- Les parents et la fratrie,
- L'entourage proche,
- Mais aussi les équipes éducatives et l'ensemble des habitants.

Pour y répondre, des actions de formation et de sensibilisation seront mises en œuvre. Elles visent à :

- Déconstruire les représentations,
- Favoriser l'inclusion,
- Et développer une culture partagée autour de l'accueil des enfants/adolescents à besoins spécifiques.

Au-delà du soutien individuel, ces actions contribuent à faire évoluer les regards collectifs, et à inscrire les TND comme un enjeu de société

GRILLE DE LECTURE TRANSVERSALE DES ACTIONS

Axe 1 / objectif 4 : Accompagner les enfants et adolescents aux besoins spécifiques et leurs familles »

Action	Secteurs mobilisés	Publics ciblés	Périodicité	Partenaires / ressources	Objectifs visés (axes croisés)	Impacts transversaux clés	Lieu
Café des parents « besoins spécifiques » ●	Famille, Jeunesse, Accueil	Parents d'enfants avec besoins spécifiques (TND, TSA, DYS...)	3 fois / an	Réf. famille, associations spécialisées, éducateurs, réseau parentalité	Axe 1 – Obj.1 (lien parents-enfants), Obj.2 (écoute), Obj.5 (solidarité), Axe 3 – Obj.1 (enjeux société : inclusion)	Soutien parental, entraide, lutte contre l'isolement, reconnaissance de l'expertise parentale	ESCPP ou lieux partenaires
Commission TND familles / pros ●	Tous secteurs	Parents, aidants, enseignants, pros santé-social-éducatif	2–3 fois / an	Réf. famille/jeunesse, parents, assos, Educ. Nat., CCBD, CLS, MSP, réseaux parentalité	Axe 1 – Obj.4 (soutien parental spécifique), Axe 2 – Obj.3/4 (accès aux droits, coopérations locales), Axe 3 – Obj.2 (engagement parents)	Maillage local, orientation renforcée, reconnaissance familles, changement de regard	ESCPP ou lieux relais
Permanences info (TND) et droits sociaux ●	Tous secteurs	Parents, proches aidants d'enfants/ados TND	Mensuel / sur demande	Réf. famille/jeunesse, CCAS, assos spécialisées, travailleurs sociaux, CLS	Axe 2 – Obj.3 (espaces ressources), Obj.4 (parentalité spécifique), Axe 3 – Obj.2/3 (pair-aidance, enjeux société)	Accès aux droits, inclusion, soutien social, solidarité locale	Lieux d'accueil (ESCPP, CCAS...)
Temps de répit pour les familles ●	Tous secteurs	Parents, enfants EBS, fratries	Expérimentation 2026–2027	Parents, partenaires médico-sociaux, assos spécialisées, intervenants	Axe 2 – Obj.4 (soutien parental), Axe 3 – Obj.4 (coopération territoriale)	Répit parental, inclusion, co-construction, qualité de vie	À définir selon le projet
Sensibilisation, (TND, inclusion, handicap) ●	Tous secteurs	Parents, professionnels, bénévoles, intervenants	1–2 fois / an	Intervenants spécialisés, CAF, MSA, ARS, Educ. Nationale, CLS	Axe 1 – Obj.3 (apprentissage), Axe 3 – Obj.1 (enjeux de société : représentations)	Montée en compétences, inclusion éducative, changement de regard	ESCPP, établissements partenaire

La lecture transversale des actions met en évidence plusieurs apports concrets et structurants :

- **Un ancrage fort dans la pair-aidance**

L'implication directe de parents dits « experts » dans les cafés des parents et les permanences constitue une innovation sociale forte. En s'appuyant sur leur vécu et leur expertise, ces parents-ressources créent un climat de confiance, apportent des solutions concrètes aux démarches administratives et favorisent l'autonomisation des autres familles. Cette logique de « vécu partagé » transforme progressivement la relation entre familles et institutions, en renforçant la reconnaissance des savoirs parentaux.

- **Une transversalité innovante autour de la commission TND**

La commission TND réunit aujourd'hui des parents concernés, des associations spécialisées ainsi que des professionnels de santé impliqués (notamment via la CPTS et la Maison de santé). En construction, cet espace constitue déjà un cadre de coopération inédit, favorisant la rencontre de savoirs parentaux et professionnels. Il permet d'amorcer une meilleure orientation des familles, de partager les besoins identifiés et de poser les bases d'une compréhension commune. Ce décloisonnement progressif ouvre la voie à une co-construction locale durable autour des enjeux liés aux TND.

- **Un potentiel de transformation sociale et territoriale**

En combinant accompagnement individuel, démarches collectives et actions de sensibilisation, le projet favorise une évolution visible des représentations liées aux parcours atypiques. Les formations et sensibilisations, menées auprès des parents, des professionnels et des habitants, contribuent à faire évoluer les regards dans les écoles, les structures éducatives et la vie locale. Ces actions renforcent l'inclusion dans les espaces éducatifs, sociaux et culturels, et engagent l'ensemble de la communauté dans une dynamique collective d'ouverture et de solidarité.

EFFETS ATTENDUS A COURT, MOYEN ET LONG TERME

Axe 1- objectif 4 « Accompagner les enfants et adolescents aux besoins spécifiques et leurs familles 1

« L'évaluation de l'Objectif 4 vise à démontrer que les dispositifs d'accompagnement des besoins spécifiques produisent un enchaînement d'effets : ils offrent d'abord une écoute et une information adaptées, puis consolident l'entraide et l'orientation vers les ressources, avant de contribuer à une inclusion durable, à un changement de regard sociétal et à la reconnaissance des parents comme experts de leur expérience. »

Objectif 4	 Court terme	 Moyen terme	 Long terme	Critères d'évaluation	Indicateurs
Accompagner les besoins spécifiques (TND, handicap, inclusion)	Soutien immédiat aux parents, réduction du sentiment d'isolement, premiers échanges sécurisés	Orientation facilitée, entraide entre pairs, pratiques éducatives plus inclusives	Reconnaissance des familles comme ressources, coopération durable entre acteurs, évolution des représentations sociales	Accessibilité des actions, qualité des échanges familles-pros, orientation effective	Nb de familles accompagnées, suivi des orientations, questionnaires satisfaction, retours partenaires

Les effets attendus s'inscrivent dans une dynamique progressive : ils commencent par un soutien immédiat et accessible pour les familles, se consolident ensuite à travers la montée en compétences et la structuration des réseaux, et tendent à long terme vers une transformation durable des pratiques éducatives et sociales, portée collectivement par le territoire.

A RETENIR POUR L'OBJECTIF 4

L'Objectif 4 marque une étape importante dans le projet social, en affirmant une démarche centrée sur l'accompagnement des enfants et adolescents à besoins spécifiques et sur le soutien de leurs familles.

- Il s'appuie sur la pair-aidance, en reconnaissant l'expertise parentale et en permettant aux parents-ressources de jouer un rôle actif dans l'accompagnement.
- Il développe une offre diversifiée : cafés des parents, permanences, commission TND, temps de répit, actions de sensibilisation, pour répondre aux besoins immédiats comme aux enjeux de long terme.

- Les actions mises en œuvre permettent de rompre l'isolement des familles, de faciliter l'accès aux droits, de renforcer les coopérations locales et de faire évoluer les représentations sociales autour des parcours atypiques.
- Cette dynamique contribue à ancrer l'inclusion comme une responsabilité partagée, mobilisant familles, associations, professionnels et institutions au service d'un territoire plus solidaire.

II.1.5 - OBJECTIF 5

« Favoriser la solidarité et le lien intergénérationnel »

Les enseignements de l'évaluation et les retours habitants confirment un double besoin : **renforcer les espaces de rencontre et de transmission entre générations** (en valorisant notamment le rôle des grands-parents) et **réduire l'isolement**, particulièrement chez les aînés et les publics en fragilité. Cet objectif s'appuie sur un **socle d'actions existantes** (sorties familles, Repair Café/FabLab, ateliers familiaux, composteurs collectifs, collectifs d'autofinancement) qu'il s'agit de consolider, tout en **ouvrant de nouvelles dynamiques** (café des grands-parents, action solidaire annuelle, sorties seniors avec CCAS, sport adapté). L'enjeu est triple : **cohésion sociale, bien-vieillir et participation citoyenne** — avec des formats accessibles et conviviaux, ancrés localement, qui **reconnaissent chaque génération comme ressource** pour le territoire. Le plan d'action ci-dessous répond à ces enjeux

SORTIES FAMILLES ●

Des sorties intergénérationnelles permettant aux enfants, parents et grands-parents de **partager des moments conviviaux**, renforçant la **solidarité familiale** et luttant contre l'**isolement des aînés**.

ACTION SOLIDAIRE (cause annuelle)

● **pour 2026–2027**

Fort engagement des habitants autour de la solidarité, observé lors de **ventes ou actions ponctuelles** (ex. Ukraine).

Le projet propose de structurer cet élan autour de **trois causes choisies par les habitants** (ex. Octobre Rose, Handisport), pour inscrire la solidarité dans une **dynamique durable de sensibilisation citoyenne**.

REPAIR CAFE / FABLAB / COMPOSTEURS ●

Initiatives portées par les habitants, mêlant **entraide, transmission de savoirs et engagement écologique et technologique**.

Leur **pérennisation** est identifiée comme une

priorité 2026–2030, en lien avec les enjeux de **transition et d'innovation sociale**.

CAFE DES GRANDS-PARENTS ● **Nouveau**

Espace convivial dédié aux grands-parents, valorisant leur **rôle éducatif** et leur **transmission intergénérationnelle**.

Un format qui permet également de **soutenir les grands-parents aidants** et de **renforcer leur reconnaissance sociale**.

SORTIES SENIORS (PARTENARIAT CCAS) ● **Nouveau – 2026–2027**

Projet en lien avec le **CCAS de Charette** pour faciliter la **mobilité des personnes âgées** via un prêt de minibus, afin de participer à des **sorties culturelles, sportives ou touristiques**.

Une sortie annuelle avec l'ESCPP est également envisagée.

Inscrit dans une **démarche de bien-vieillir**, de **cohésion territoriale** et de **liens intergénérationnels renforcés**.

LECTURE TRANSVERSALE DU PLAN D' ACTIONS

Axe 1 / objectif 5 Favoriser la solidarité et le lien intergénérationnel

ACTION	SECTEURS MOBILISÉS	PUBLICS CIBLÉS	PÉRIODICITÉ	PARTENAIRES / RESSOURCES	OBJECTIFS VISÉS (axes croisés)	IMPACTS TRANSVERSAUX CLÉS	LIEU
Sorties familles  (Dans leurs portée intergénérationnelle)	Secteur famille Activités Jeunesse	Parents, enfants, grands- parents	4 fois/an	Réf. famille, bénévoles, communes, réseau parentalité	Axe 1 – Obj.1 (lien parents-enfants) ; Obj.5 (solidarité intergénérationnelle) ; Axe 3 – Obj.1 (cohésion sociale)	Convivialité, souvenirs communs, transmission intergénérationnelle, lutte contre l'isolement	Sorties régionales (différentes communes/territoires)
Projet habitants Repair Café /  FabLab / Clubs / composteurs collectifs	Tous secteurs	Habitants, bénévoles, familles	1–2 fois/mois	Habitants moteurs, Château, médiathèque, associations locales	Axe 1 – Obj.5 (intergénérationnel) ; Axe 3 – Obj.2 (engagement citoyen) ; Axe 3 – Obj.1 (transition écologique)	Faire-ensemble, transmission de savoirs, valorisation éco-responsable, engagement citoyen durable	Château de Montalieu (tiers-lieu) + décentralisations possibles (médiathèques, communes partenaires)
Actions solidaires  (cause annuelle)	Secteur famille	Familles, habitants volontaires	1 fois/an	Commission famille, associations, communes	Axe 1 – Obj.5 (solidarité intergénérationnelle) ; Axe 2 – Obj.4 (mobilisation collective) ; Axe 3 – Obj.1 (enjeux société) ; Obj.2 (engagement citoyen)	Mobilisation citoyenne, sensibilisation à une cause, coopération locale	Décentralisation possible (selon lieu choisi par habitants/partenaires)
Café des grands- parents  (lieu d'expression et transmission)	Secteur famille	Grands- parents, parents, familles	1–2 fois/an	Réf. famille, bénévoles, communes, écoles	Axe 1 – Obj.2 (espaces d'écoute) ; Axe 2 – Obj.3 (espaces relais) ; Axe 3 – Obj.2 (engagement citoyen des aînés)	Valorisation des aînés, repères éducatifs partagés, transmission intergénérationnelle, inclusion sociale	ESCPP + décentralisation possible dans communes/écoles

Sorties seniors (culturelles avec CCAS et minibus) 	Secteur famille / intergénérationnel	Seniors, familles	Selon dispo minibus	CCAS Charette, bénévoles, réf. famille	Axe 1 – Obj.3 (écoute/convivialité) ; Axe 2 – Obj.2 (réduction isolement) ; Axe 3 – Obj.1 (bien-vieillir)	Lutte contre l'isolement, mobilité accompagnée, lien intergénérationnel, bien-vieillir	Communes partenaires + sorties régionales (culturelles/touristiques)
Collectifs famille et jeunesse (Autofinancement de projet) 	Famille, Jeunesse, Accueil	Parents, jeunes, bénévoles	1-2 fois/an	Réf. famille, animateurs jeunesse, associations locales, commerçants	Axe 1 – Obj.2 (participation parentale) ; Axe 3 – Obj.2 (dynamiques citoyennes) ; Obj.1 (enjeux solidaires)	Responsabilisation, autonomie, coopération locale, transmission intergénérationnelle	ESCPP, écoles partenaires (décentralisation selon projet)
Ateliers parents-enfants / famille 	Secteur famille	Parents, enfants, parfois grands-parents	Plusieurs fois/an	Réf. famille, habitants bénévoles (Transmission)	Axe 1 – Obj.1 (lien parents-enfants) ; Axe 2 – Obj.2 (convivialité) ; Axe 3 – Obj.2 (engagement habitant)	Estime de soi, solidarité familiale, transmission intergénérationnelle, valorisation des compétences	ESCPP + communes partenaires

Les actions ciblées pour atteindre l'Objectif 5 sont centrées sur la solidarité et le lien intergénérationnel. Elles associent des formats conviviaux (sorties familles, cafés des grands-parents), des démarches d'engagement citoyen (Repair Café, collectifs d'autofinancement, actions solidaires) et des initiatives spécifiques en direction des aînés (sorties seniors).

Cette combinaison permet d'agir simultanément sur plusieurs leviers :

- **Convivialité et proximité** → briser l'isolement, renforcer les liens familiaux et intergénérationnels.
- **Engagement citoyen** → valoriser la participation active des habitants, transmettre des savoir-faire, développer une conscience collective.
- **Bien-vieillir et inclusion** → accompagner les seniors, reconnaître leur place dans la vie sociale, favoriser leur participation aux projets collectifs.

Ce plan d'action s'appuie sur un maillage territorial fort et sur l'implication directe des habitants, créant ainsi des **opportunités de rencontre, de transmission et de coopération concrètes**, qui renforcent la cohésion sociale sur l'ensemble du bassin de vie.

EFFETS ATTENDUS – COURT / MOYEN / LONG TERME

Axe 1 / objectif 5 « Favoriser la solidarité et le lien intergénérationnel »

« L'évaluation de l'objectif 5 vise à démontrer que les actions intergénérationnelles produisent un effet cumulatif : elles offrent d'abord convivialité et reconnaissance immédiate des générations, puis stabilisent les transmissions et les solidarités familiales, avant de contribuer à l'ancrage durable d'une culture locale de citoyenneté et d'entraide intergénérationnelle. »

Objectif 5	 Court terme	 Moyen terme	 Long terme	Critères d'évaluation	Indicateurs
Renforcer la solidarité intergénérationnelle	Rencontres conviviales, valorisation immédiate des aînés et des parents, moments partagés	Transmission d'expériences et de savoirs, entraide régulière entre générations, rituels collectifs (sorties, ateliers, cafés)	Reconnaissance des grands-parents et des familles comme acteurs citoyens, culture de transmission durable, engagement intergénérationnel	Diversité des générations présentes, qualité des interactions, régularité des participations	Nb de familles/seniors impliqués, suivi de la mixité des âges, témoignages, observations des bénévoles/p

Cette lecture dynamique propose une trajectoire d'impact progressive : des **effets immédiats** centrés sur la convivialité, la reconnaissance et la sortie de l'isolement, vers une **consolidation** des réseaux d'entraide et de la coopération locale, pour tendre à long terme vers une **culture intergénérationnelle partagée**, inscrite dans la vie du territoire.

A RETENIR POUR L'OBJECTIF 5

Le plan d'action de l'objectif 5 confirme que la **solidarité et l'intergénérationnel** constituent un **axe fort du projet social**, en tant que leviers majeurs de **cohésion sociale et territoriale**

- Il s'appuie sur une diversité d'actions conviviales et inclusives (sorties familles, cafés des grands-parents, ateliers familiaux) qui favorisent les rencontres, la transmission et l'entraide entre générations.
- Il lutte contre l'isolement et soutient le bien-vieillir grâce à des initiatives adaptées (sorties seniors, partenariats CCAS, sport et loisirs inclusifs).
- Il renforce l'engagement citoyen et la responsabilisation des habitants à travers des démarches collectives (Repair Café, FabLab, composteurs, collectifs d'autofinancement, actions solidaires).
- Il contribue à inscrire la solidarité et la transmission intergénérationnelle comme **valeurs structurantes du projet social**, au cœur de la vie quotidienne des familles et de la dynamique citoyenne du territoire.

II.1.6 SYNTHÈSE AXE 1

L'Axe 1 du projet social 2026–2030 positionne l'ESCPP comme un véritable **lieu ressource pour les familles**, au croisement de l'accompagnement des parentalités, du soutien éducatif et de la solidarité intergénérationnelle.

Une transversalité structurante

L'analyse met en évidence une mobilisation conjointe des quatre secteurs du centre social :

-  **Famille** → accompagnement des parentalités, écoute, inclusion des besoins spécifiques.
-  **Jeunesse** → continuité éducative, lien parents–ados, prévention du décrochage.
-  **Activités** → supports pédagogiques et créatifs, transmission intergénérationnelle.
-  **Accueil** → orientation, relais vers les ressources locales, appui administratif.

Cette approche décloisonnée conforte la cohérence de l'Axe 1 et renforce l'impact des actions auprès des familles, en inscrivant l'ESCPP dans une logique de proximité et de continuité des parcours.

UN EQUILIBRE ENTRE RECONDUCTION ET INNOVATION

L'Axe 1 combine formats éprouvés (Galipette, CLAS, Café des parents, séjours et sorties familles...) et actions nouvelles (pair-aidance TND, café des grands-parents, actions solidaires annuelles, temps de répit pour les familles concernées, etc.).

EQUILIBRE RECONDUCTION / NOUVEAUTE

L'équilibre atteint – **56 % d'actions reconduites et 44 % d'actions nouvelles** – garantit à la fois stabilité et innovation, en consolidant les pratiques efficaces tout en intégrant des réponses émergentes aux besoins des familles.

POTENTIEL DE DECENTRALISATION

L'analyse du déploiement territorial, appuyée sur la matrice de synthèse, met en évidence que la majorité des actions peuvent être **décentralisées** et organisées **au plus près des habitants**. Ce **maillage équilibré**, associant interventions **intra-muros** et **hors les murs**, avec un déploiement sur les communes partenaires, favorise l'**accessibilité**, la **proximité** et la **visibilité** des actions.

L'Axe 1 est assorti d'éléments d'évaluation pour chacun des cinq objectifs opérationnels, détaillés dans les grilles spécifiques. Pour clore l'axe, une question évaluative par axe et par objectif vient guider le suivi et la lecture des résultats :

MODALITES D'EVALUATION –

Axe 1 : ESCP lieu ressource des familles

L'évaluation repose sur des **questions évaluatives**, qui guident la lecture des résultats et orientent la collecte d'indicateurs. Les modalités de suivi seront détaillées dans le **livret d'évaluation 2026–2030** (outil indépendant annexé)

QUESTION EVALUATIVE AXE 1 :

« En quoi l'ESCPP contribue-t-il à renforcer les compétences parentales, les liens familiaux et la continuité éducative, dans une dynamique partenariale et inclusive » ?

Son évaluation repose sur :

- **L'accumulation des évaluations menées pour chacun des cinq objectifs opérationnels**, à travers leurs critères, indicateurs et modalités de recueil propres.
- **La lecture transversale des résultats**, permettant de dégager les tendances globales (par ex. évolution du sentiment de compétence parentale, qualité des liens intrafamiliaux, degré de coopération éducative, richesse des partenariats).
- **La consolidation dans les instances de suivi** (Commission Projet Social, Conseil d'Administration, bilans partagés avec les partenaires), qui garantissent une interprétation collective et contextualisée des résultats.

Ainsi, la question globale sert avant tout de **fil conducteur** et de **cadre d'interprétation**, en reliant entre elles les évaluations des objectifs pour donner une vision d'ensemble de la contribution de l'ESCPP»

II.1.7 TABLEAU GLOBAL D'EVALUATION – AXE 1 :
ESCPE lieu ressource des familles

OBJECTIFS OPERATIONNELS	QUESTIONS EVALUATIVES	CRITERES D'EVALUATION	INDICATEURS	MODALITES DE RECUEIL
1. RENFORCER LES LIENS PARENTS-ENFANTS	Les actions proposées permettent-elles de créer ou renforcer des temps de qualité entre parents et enfants ?	- Qualité des interactions parent-enfant - Fréquentation des temps partagés - Ressenti des familles sur le lien familial	- Taux de participation aux actions parent-enfant - Témoignages de familles - Observations des professionnels	- Carnets de bord / fiches action - Verbatims recueillis lors des ateliers - Observations qualitatives
2. SOUTENIR LES COMPETENCES PARENTALES	Les parents se sentent-ils mieux accompagnés et valorisés dans leur rôle éducatif ?	- Sentiment d'écoute et de valorisation - Implication dans les temps de parentalité - Demande spontanée d'accompagnement	- Fréquentation des ateliers ou temps de parole - Taux de reconduction dans les parcours d'accompagnement - Évolution du sentiment de compétence exprimé	- Groupes de parole - Questionnaires qualitatifs - Entretiens individuels ou partagés
3. FAVORISER LA CONTINUITE EDUCATIVE	L'ESCPE favorise-t-il une meilleure collaboration entre familles, école et partenaires éducatifs ?	- Participation des familles à la vie scolaire - Coopération entre école, centre social et familles - Mise en lien active avec les acteurs éducatifs	- Nombre de rencontres coanimées ou facilitées - Participation aux conseils d'école ou réunions - Nombre d'actions menées avec l'école (CLAS, devoirs...)	- Fiches projet - Comptes rendus de réunions éducatives - Retours d'enseignants, animateurs, familles
4. FACILITER L'ACCES A L'INFORMATION ET A L'ORIENTATION	Les familles trouvent-elles facilement les informations et ressources adaptées à leurs besoins ?	- Lisibilité de l'offre - Efficacité de l'orientation - Connaissance des relais locaux par les familles	- Nombre de demandes renseignées à l'accueil - Nombre d'orientations vers partenaires - Taux de satisfaction des familles sur l'accompagnement	- Registre de l'accueil - Suivi des orientations - Questionnaires flash ou carnets d'orientation

A NOTER POUR LE PRESENTATION DE LA SUITE DU PLAN D'ACTION 1

Pour les Axes 2, 3 et 4, la présentation adoptera une forme volontairement plus synthétique : elle reposera uniquement sur des **tableaux de lecture croisés**. Dans le **document complet** des **zooms** sur la base de **fiches actions** viendront enrichir la présentation.

III. AXE 2 – « CARREFOUR DE VIE LOCALE - ACCOMPAGNATEUR DE PROJETS- TISSEUR DE LIENS »

Le diagnostic territorial et l'évaluation du projet précédent ont mis en évidence une attente forte d'**espaces de rencontre, de convivialité et de coopération**. Habitants, élus et partenaires soulignent le **besoin de lieux qui donnent sens au collectif, facilitent l'accès à la vie sociale, aux services et à l'information, et permettent à chacun de trouver sa place dans la vie locale**.

Les élus comme la CAF rappellent que le centre social est un **acteur majeur d'animation sociale globale**, au service de l'intérêt général et du pouvoir d'agir des habitants.

Dans ce sens L'ESCPP se positionne ainsi comme un **catalyseur de dynamiques locales**, un lieu de proximité où se tissent des liens entre habitants, associations, communes et institutions. L'accueil, au cœur de cette dynamique, joue un rôle de **porte d'entrée et de relais**, qu'il soit **intra-muros** (au sein de l'ESCPP) ou **hors les murs** (dans les communes, les écoles, les tiers-lieux). Il informe, oriente, accompagne et permet d'aller-vers les habitants.

Au-delà de ce lieu physique, l'accueil est aussi une fonction transversale et partagée par l'ensemble des secteurs et de l'équipe, garantissant cohérence et continuité dans le lien aux habitants.

Par son ancrage de proximité, l'ESCPP se distingue par sa capacité à repérer, à tout âge, les habitants

moteurs, porteurs d'idées ou de potentiels. Il les accompagne et les met en relation avec d'autres, afin que leurs initiatives puissent émerger, trouver un écho et être portées collectivement.

Ce mode de travail avec et pour les habitants nourrit l'expression, la créativité et l'engagement citoyen. Il constitue un levier puissant pour valoriser les projets habitants et impulser des projets artistiques, culturels et citoyens ambitieux, en cohérence avec les attentes des partenaires culturels et institutionnels.

Les finalités poursuivies à travers cet axe peuvent se résumer ainsi :

- **Créer des espaces conviviaux et inclusifs**, favorisant la rencontre et la mixité sociale.
- **Soutenir l'expression, la créativité et l'engagement citoyen**, en accompagnant les projets habitants et en portant des projets artistiques, culturels et initiatives collectives ambitieuses.
- **Assurer un accueil ressource et relais**, accessible à tous, facilitant l'accès aux droits, aux services et aux informations.
- **Renforcer le maillage territorial et partenarial**, en associant habitants, associations, communes et institutions autour de projets partagés.

Ainsi défini, l'Axe 2 affirme la vocation du centre social à être un **espace ressource et un catalyseur de dynamiques collectives**, au service d'une société plus **solidaire, créative, porteuse d'autonomie et inclusive**.

III.1 OBJ 1 :

« Conforter une offre d'activités pour tous – éducative, artistique culturelle et sportive »

L'évaluation du projet 2021–2024 a confirmé le fort attachement des habitants, des partenaires et des communes aux propositions portées par l'ESCPP, reconnues comme un levier central de la vie sociale du territoire. Les attentes exprimées dépassent la simple continuité des activités régulières : elles portent sur la capacité du centre social à développer des projets collectifs qui valorisent les talents, les compétences et les envies d'engagement des habitants. Ces projets, ancrés dans le quotidien, sont au cœur de la vie sociale et contribuent à faire émerger une dynamique citoyenne partagée.

Le plan d'action proposé vise ainsi à :

- Impulser et mettre en œuvre des projets artistiques et culturels ambitieux, inscrits dans une véritable politique publique d'éducation artistique et culturelle. Ces projets ouvrent l'accès à la création, nourrissent l'imaginaire collectif et le récit partagé, stimulent l'esprit critique et offrent des temps de valorisation accessibles à tous ;

- Accompagner et co-porter les initiatives habitantes (FabLab, Repair Café, clubs), qui constituent des espaces d'expérimentation et d'innovation sociale, animés et incarnés par les habitants eux-mêmes, avec l'appui associatif et partenarial de l'ESCPP ;
- Maintenir et diversifier une offre d'activités régulières, qui ne sont pas une fin en soi

mais des supports au service du lien social, de l'inclusion et de la participation citoyenne ;

- Développer des ateliers cycliques (samedi, vacances), construits chaque année en fonction des besoins exprimés, permettant de tester, d'expérimenter et de répondre à des demandes spécifiques sans engagement annuel.

L'offre d'activités au sens global du terme, (incluant la dimension de projet) constitue ainsi une véritable porte d'entrée à l'ESCPP : un microcosme où les habitants se rencontrent, partagent et construisent ensemble. Elle est à la fois un terrain d'aller-vers, un levier d'inclusion et un catalyseur de ressources citoyennes, ouvrant la voie à l'interconnaissance et à la construction collective

Qu'il s'agisse d'un atelier hebdomadaire, d'un projet culturel ou d'une initiative citoyenne, chaque proposition est conçue comme un **accès vers l'engagement, la coopération et la construction d'un vivre-ensemble inclusif et créatif.**

Le plan d'action proposé s'articule autour d'initiatives variées qui, ensemble, contribuent à la cohésion sociale, à l'inclusion et à l'engagement citoyen sur le territoire.



GRILLE DE LECTURE TRANSVERSALE DES ACTIONS

Axe 2 / objectif 1 : « Conforter une offre d'activités pour tous – éducative, artistique culturelle et sportive »

Action	Secteurs mobilisés	Publics ciblés	Périodicité	Partenaires / ressources	Articulations avec autres objectifs	Impacts transversaux clés	Lieu
Activités régulières sportives, artistiques et créatives ●	Tous secteurs	Tout public	Hebdo / saisonnier (hors vacances)	Intervenants, bénévoles, CAF (Pass'Sport, Tatoo), communes	Axe 1 – Obj.1 (lien parents-enfants), Obj.3 (compétences psycho), Obj.5 (intergénérationnel) Axe 3 – Obj.3 (engagement - initiative)	Bien-être physique et mental, inclusion sociale, estime de soi, expression individuelle et collective	Salles communales partenaires, ESCPP
Ateliers parents-enfants et adultes (cycliques samedi/vacances) ●	Tous secteurs	Tout public (focus familles et jeunes)	Mensuel / vacances	Référente famille, intervenants, bénévoles, associations locales	Axe 1 – Obj.1 (lien parents-enfants), Axe 2 – Obj.5 (coopérations locales)	Convivialité, expérimentation, parentalité, expression individuelle et collective	Salles communales partenaires, ESCPP
Projets artistiques habitants ●	Tous secteurs	Tout public	Annuel (projets spécifiques)	Compagnies artistiques, Département, collèges, CTEAC	Axe 2 – Obj.2 (événements rassembleurs), Axe 3 – Obj.1 (enjeux de société) Axe 3 – Obj.2 (dynamiques citoyennes)	Valorisation des talents, engagement citoyen, sensibilisation aux enjeux de société	Salles communales partenaires, ESCPP
Projet habitants FabLab- clubs ●	Tous secteurs	Tout public (focus familles et jeunes)	1–2 fois/mois + projets	Commune de Montalieu, habitants moteurs, réseau tiers-lieux, médiathèques	Axe 1 – Obj.5 (intergénérationnel), Axe 3 – Obj.2 (dynamiques citoyennes), Axe 3 – Obj.3 (engagement)	Inclusion numérique, valorisation compétences, lien social durable	Tiers-lieu le Château, ESCPP
Repair Café (bricolage, écogestes, entraide) ●	Tous secteurs	Tout public	Mensuel	Bénévoles, associations locales, CCBD	Axe 2 – Obj 5 (coopération locale) Axe 1 – Obj.5 (solidarité intergénérationnelle), Axe 3 – Obj.3 (engagement, initiatives locales), Axe 4 – Obj.3 (gouvernance)	Solidarité de proximité, valorisation compétences, écologie du quotidien, transmission intergénérationnelle	Le Château + décentralisation ponctuelle

Les actions mobilisées pour l'Objectif 1 forment un **ensemble cohérent et complémentaire** : activités régulières, ateliers cycliques, projets artistiques et citoyens, FabLab et clubs habitants, Repair Café. Chacune joue un rôle spécifique, mais toutes convergent vers la même finalité : **favoriser l'inclusion, la créativité, le bien-être et l'engagement citoyen**. Elles produisent des effets concrets :

- **Les activités régulières** offrent une pratique accessible et continue, qui contribue au bien-être, à l'estime de soi et à l'inclusion sociale.
- **Les ateliers cycliques** permettent de tester, d'expérimenter et d'associer les familles dans un cadre souple et convivial.
- **Les projets artistiques et citoyens** valorisent les talents, stimulent l'imaginaire collectif et ouvrent l'accès à une éducation artistique et culturelle structurée, avec un fort pouvoir fédérateur. L'ESCPP est en attente d'un positionnement ouvert hors temps scolaire pour se positionner comme partenaire pérenne.
- **Le FabLab et les clubs habitants** incarnent l'innovation sociale et la coopération, en reconnaissant et en valorisant les compétences locales.
- **Le Repair Café** associe entraide, transmission et écogestes, en ancrant les pratiques de solidarité et de responsabilité écologique dans le quotidien des habitants.

Ces actions fonctionnent comme autant de portes d'entrée vers l'ESCPP : elles favorisent la convivialité et les rencontres, stimulent la créativité, et ouvrent à des formes d'engagement plus larges. Elles contribuent également à structurer un maillage partenarial fort (communes, écoles, associations culturelles, CAF, CCBD, etc.), garantissant l'ancrage territorial et la durabilité des projets

SYNERGIE DES ACTIONS ET EFFETS CLES ATTENDUS

Axe 2 / objectif 1 « Conforter une offre d'activités pour tous – éducative, artistique culturelle et sportive »

« L'évaluation de l'Objectif 1 vise à démontrer que la diversification de l'offre d'activités génère un enchaînement d'effets : elle procure d'abord des bénéfices immédiats en termes de bien-être, de convivialité et d'inclusion, puis consolide des habitudes de pratique et renforce l'estime de soi et les réseaux de sociabilité, avant de contribuer durablement à l'ancrage d'une culture partagée du sport, de l'art, de la citoyenneté et de l'éco-responsabilité sur le territoire. »

Objectif 1	 Court terme	 Moyen terme	 Long terme	Critères d'évaluation	Indicateurs
Conforter une offre d'activités pour tous	Bien-être immédiat (plaisir, détente, convivialité), ouverture à la découverte, participation intergénérationnelle	Habitudes de pratique consolidées, inclusion sociale renforcée, montée en estime de soi et compétences transversales, fidélisation progressive	Culture locale du sport, de l'art et de la citoyenneté, coopération entre habitants, transmission intergénérationnelle, ancrage durable de l'ESCPP comme acteur culturel et social	Participation régulière et diversité des publics, continuité des pratiques, reconnaissance des talents, sentiment d'appartenance	Nb d'inscriptions/participants, taux de fidélisation, questionnaires de satisfaction, témoignages, retours partenaires culturels et sportifs

A RETENIR POUR L'OBJECTIF 1 / AXE 2

L'Objectif 1 de l'Axe 2 vise à renforcer le rôle de l'ESCPP comme **catalyseur d'initiatives culturelles, sportives, créatives et citoyennes**, au service de la cohésion sociale.

- Il favorise le **bien-être et la santé** grâce à une offre diversifiée et accessible, qui constitue une véritable porte d'entrée vers la vie collective.
- Il développe la **créativité, l'expression et l'imaginaire** en valorisant les talents locaux et en ouvrant les habitants à la culture et à l'art comme langage partagé.

- Il renforce la **mixité et l'inclusion**, en créant des espaces ouverts à toutes les générations et milieux sociaux, brisant l'isolement et consolidant les liens.
- Il valorise l'**engagement citoyen et l'innovation sociale** à travers des démarches collectives (FabLab, clubs, Repair Café), qui nourrissent la transmission et l'éco-responsabilité.
- Il s'appuie sur une **coopération locale structurante** avec associations, communes et institutions, consolidant le maillage territorial et le rayonnement du projet social.

En combinant activités régulières, ateliers, projets artistiques et initiatives habitantes, Le plan d'action, dans la diversité de ses propositions et de ses formats, fait de l'offre d'activités un **levier global d'inclusion, de culture partagée, de santé et d'innovation sociale**, inscrivant durablement l'ESCPP comme acteur central de la vie locale

III.2 OBJ 2 :

Axe 2 : « Fédérer autour d'événements conviviaux et rassembleurs »

L'évaluation menée dans le cadre du renouvellement du projet social a fait ressortir l'attachement fort des habitants aux événements collectifs organisés par l'ESCPP. Ces rendez-vous constituent des temps marquants pour le territoire : ils permettent la rencontre entre générations, la valorisation des engagements citoyens et contribuent à l'animation sociale et culturelle de proximité.

Les habitants expriment une attente forte de lieux et de moments pour se retrouver, partager leurs savoir-faire et faire communauté. Ces événements fédérateurs répondent aussi à un besoin de **visibilité des talents, des initiatives et des récits** portés par celles et ceux qui s'impliquent dans la vie locale.

La **dimension artistique et culturelle** occupe ici une place centrale : projets collectifs, restitutions scéniques, expositions, petites formes créées avec des artistes locaux. Ces propositions nourrissent l'imaginaire, stimulent le goût de la culture et ouvrent la voie à une fréquentation des salles et des espaces culturels. L'ESCPP y déploie un savoir-faire reconnu : mobiliser les habitants, les intégrer dans des démarches créatives, tirer des fils entre projets et publics, et construire des récits collectifs partagés.

Au-delà de la création artistique, la **dimension populaire et festive** occupe une place tout aussi essentielle. Carnaval, Halloween ou les temps forts inter-ateliers sont des rendez-vous attendus des familles, construits avec les bénévoles, les commissions et les acteurs locaux. Ils suscitent une autre forme de participation : les habitants y sont à la fois bénéficiaires et acteurs, contribuant directement à l'animation sociale globale.

C'est précisément dans l'**intermittence entre ces deux dimensions** – culture créative et rendez-vous populaires – que réside la richesse du plan d'action. Conjuguées, elles offrent aux habitants des **prétextes multiples pour s'impliquer, partager et s'ouvrir à de nouveaux horizons culturels et sociaux**, tout en renforçant le rayonnement du territoire



LECTURE TRANSVERSALE DU PLAN D'ACTIONS :

Axe 2 / Objectif 2 « Fédérer autour d'événements conviviaux et rassembleurs »

Action	Secteurs mobilisés	Publics ciblés	Périodicité	Partenaires / ressources	Autres objectifs visés (Axes croisés)	Impacts transversaux clés	Lieu
Scène des talents 	Tous secteurs	Familles, artistes invités, habitants	1 fois / an	Commission événements, intervenants, familles, assos, communes	Axe 1 – Obj.1 (lien parents-enfants), Obj.3 (expression), Obj.5 (solidarité) ; Axe 2 – Obj.4 (coopérations locales)	Valorisation habitants, culture commune, mémoire collective	Auditorium Ninon Vallin
Temps de valorisation artistique & culturelle (expos, fête créative, etc.) 	Tous secteurs	Familles, artistes partenaires, habitants	Selon projets annuels	Commissions, artistes, communes, CAF, CCBD	Axe 2 – Obj.4 (coopérations locales) ; Axe 3 – Obj.2 (dynamiques citoyennes)	Inclusion, accès à la culture, reconnaissance des talents	ESCPP, espaces culturels, communes
Temps forts inter-ateliers (rencontres) 	Activités	Participants ateliers, familles, intervenants	Fin de cycle ou de saison	Commission activités, intervenants, bénévoles	Axe 1 – Obj.1 (lien parents-enfants), Obj.5 (solidarité) ; Axe 2 – Obj.4 ; Axe 3 – Obj.2 (citoyenneté)	Partage artistique, transversalité, lien social	ESCPP, salle activités
Projet artistique habitants (Restitution scénique)  à annualiser	Activités, Famille, Jeunesse	Jeunes, familles, tout public	1 fois / an	Commissions, artistes, collèges, CAF, CCBD, de Main en Main	Axe 1 – Obj.5 (solidarité) ; Axe 2 – Obj.4 ; Axe 3 – Obj.1 (enjeux de société)	Éducation artistique, récit collectif, expression citoyenne	Auditorium, ESCPP, espaces culturels
Événements populaires  (Carnaval, Halloween, etc.)	Tous secteurs	Habitants tout âge	2/an ou biennale	Associations, familles, communes, bénévoles	Axe 1 – Obj.1 et 5 ; Axe 2 – Obj.2 (événements conviviaux), Obj.4 (coopérations locales)	Lien intergénérationnel, animation locale, convivialité	Espaces publics, intercommunalité
Soirées lycéennes 	Jeunesse	Jeunes 16–20 ans	4 / an	Commission jeunesse, mission locale, collèges	Axe 2 – Obj.2 (événements conviviaux), Obj.1 (enjeux société, expression)	Autonomie, mobilisation, expression jeunesse	ESCPP, lycées, lieux partenaire

La lecture de la grille transversale met en évidence que l'Objectif 2 repose sur des **formats variés et complémentaires** :

- Des **événements populaires** (Carnaval, Halloween, Festi-Chœur) qui renforcent la convivialité et la visibilité du centre social ;
- Des **temps plus ciblés** (soirées lycéennes, cafés temps forts inter- ateliers) qui favorisent l'expression, la responsabilisation et la mixité ;
- Des **projets artistiques ou culturels** (Scène des talents, créations habitantes) qui valorisent les compétences locales et créent des repères partagés.

Ces actions, bien que différentes dans leurs formes, poursuivent une **finalité commune** : créer des espaces où les habitants se rencontrent, partagent, s'engagent et construisent ensemble une mémoire collective.

EFFETS ATTENDUS – COURT / MOYEN TERME : LONG TERME

Axe 2 / objectif 2 : « Fédérer autour d'événements conviviaux et rassembleurs »

« L'évaluation de l'Objectif 2 vise à montrer que les événements conviviaux, populaires ou culturels permettent d'abord de créer des **moments de plaisir, de fête et de rencontre**, puis de développer des **habitudes de rencontre et de coopération**.

À long terme, ces actions contribuent à **renforcer une culture commune**, où la création et la fréquentation artistique deviennent des leviers de lien social, de reconnaissance et de participation citoyenne. »

	 Court terme	 Moyen terme	 Long terme	Critères d'évaluation	Indicateurs
Impact festif et convivial	Moments de convivialité immédiats, plaisir partagé, curiosité culturelle suscitée	Habitudes de rencontre régulières, événements attendus par les habitants	Événements qui deviennent des repères du territoire, plaisir de se retrouver chaque année	Diversité des publics, régularité des événements	Nb de participants, part de nouveaux publics
Impact social et citoyen	Premiers liens créés entre habitants et partenaires	Participation croissante à l'organisation et au bénévolat	Réseaux d'entraide et d'organisation solides et autonomes	Niveau d'implication des habitants et partenaires	Nb de bénévoles, nb de partenaires impliqués
Impact culturel et symbolique	Premières expériences de valorisation artistique, mise en lumière de talents locaux	Envie de découvrir et de créer collectivement, reconnaissance des initiatives locales	Goût pour la création et le spectacle, fréquentation culturelle durable	Diversité des projets artistiques et publics touchés	Nb de projets créés, nb de participants impliqués, collaborations locales

A RETENIR

L'Objectif 2 affirme le rôle fédérateur de l'ESCPP à travers une offre d'événements variée qui conjugue convivialité, créativité et engagement citoyen.

- Il mobilise des formats artistiques et culturels (Scène des talents, projets avec restitutions, expositions, fêtes créatives) qui valorisent les habitants, nourrissent l'imaginaire collectif et ouvrent un accès concret à l'éducation artistique et culturelle.
- Il s'appuie sur des événements populaires et festifs (Carnaval, Halloween, inter-ateliers) qui renforcent la convivialité, l'intergénérationnel et la mémoire collective.
- Il développe des espaces d'expression et d'autonomie pour la jeunesse (soirées lycéennes), favorisant leur inscription progressive dans la vie locale.
- Dans leur diversité, ces événements dépassent le seul cadre festif : ils constituent des leviers de lien social, de coopération et de citoyenneté active, contribuant à l'animation intercommunale et au rayonnement du territoire



III.3 - OBJ 3

Axe 2 : « Faire de l'accueil un espace ressource d'écoute et de relais »

L'accueil de l'ESCPP est reconnu comme bien plus qu'un point administratif : c'est un lieu de confiance, de présence humaine et de repères pour les habitants. Il assure écoute, orientation et soutien adapté. Les retours du diagnostic partagé ont montré cependant la nécessité de renforcer cette fonction : rendre l'accueil plus lisible, mieux outillé, et développer des pratiques d'« aller-vers » pour toucher les habitants éloignés des services.

Cet objectif inscrit l'accueil comme **pivot transversal du projet social** : un espace ressource intra-muros modernisé (signalétique, supports lisibles, outils numériques), mais aussi une fonction collective, partagée par l'ensemble de l'équipe et déployée hors les murs (communes rurales, réseaux sociaux, partenariats). L'accueil devient ainsi le **poumon collectif de l'ESCPP**, garantissant accessibilité, proximité et coopération au service des habitants et du territoire.

GRILLE DE LECTURE TRANSVERSALE DES ACTIONS

Axe 2 / objectif 3

Action	Secteurs mobilisés	Publics ciblés	Périodicité	Partenaires / ressources	Autres objectifs visés (axes croisés)	Impacts transversaux clés	Lieu
Aménagements des espaces d'accueil ●	Tous secteurs	Habitants, familles, partenaires	2025–2030 (suivi)	Commission signalétique, usagers, salariés, bénévoles	Axe 4 – Obj.1 : structurer les espaces & identité	Qualité, confort, orientation, image du centre social	ESCPP
Formations internes (écoute, relais, orientation) ●	Tous secteurs	Salariés & bénévoles impliqués	2025–2030 (suivi)	CAF, fédérations, prestataires spécialisés	Axe 4 – Obj.2 : professionnalisation	Qualité d'écoute, cohérence des pratiques, transversalité	ESCPP / lieux de formation
Permanence aide démarches numériques ●	Famille, Accueil,	Publics fragiles, familles, jeunes, seniors	Mensuel	Médiathèque, CCAS	Axe 3 – Obj.1 : fracture numérique ; Axe 1 – Obj.3 : compétences psycho	Inclusion numérique, autonomie, lutte contre isolement	ESCPP, médiathèques, France Services
Permanence information TND et droits sociaux ●	Famille, Jeunesse, Accueil	Familles avec enfants/ados à besoins spécifiques	Mensuel (dès 2025)	CPTS, pros santé, parents experts, associations locales, département, CCBBD	Axe 1 – Obj.4 : inclusion TND	Aide, orientation soutien, inclusion	ESCPP / lieux partenaires
Fichier ressources orientation + recueil des demandes ●	Accueil, Famille	Habitants, familles, partenaires relais	Continu	Réseau parentalité, CCAS, CAF, partenaires sociaux	Axe 3 – Obj.2 : coopérations	Orientation facilitée, lisibilité, coopération partenaires	ESCPP (numérique + papier)
Accueils décentralisés (allers-vers) ●	Accueil	Habitants, familles, usagers	Continu	Équipe accueil, direction	Axe 4 – Obj.1 : organisation interne	Analyse des besoins, pilotage adapté, proximité	ESCPP

Cafés partenaires 	Accueil, Famille, Jeunesse	Professionnels (par thématique) du territoire	Selon thème	Éducation nationale, médiathèques, communes, partenaires sociaux et para-médical, CCBBD	Axe 2 – Obj.5 : coopérations locales ; Axe 1 – Obj.5 : intergénérationnel	Aller-vers, inclusion, proximité, parentalité	ESCOP / lieux partenaires
Veille éducative / Promeneur du Net 	Tous secteurs	Habitants, partenaires institutionnels	2 fois/an	CCAS, CAF,	Axe 3 – Obj.4 : coopération interinstitutionnelle	Coopération, mutualisation, visibilité	ESCOP

Les actions déployées dans le cadre de l'**Objectif 3** forment une stratégie cohérente qui articule : **structuration interne, qualité d'accueil, accompagnement des habitants et coopération locale.**

- L'**aménagement des espaces**, la **signalétique** et les **supports d'affichage** renforcent la lisibilité, l'accessibilité et la qualité de l'accueil.
- Les **formations internes**, les **outils partagés** et le **recueil des demandes** contribuent à une **professionnalisation progressive** de la fonction accueil, mobilisant toute l'équipe dans une logique de **compétence collective et partagée**.
- Les **permanences thématiques** (TND, numérique) et les **accueils décentralisés** témoignent d'une capacité à **répondre à des besoins spécifiques** et à **s'ancrer dans les réalités locales**.
- **Levier de lien social et territorial**

- Les **cafés partenaires** installent l'accueil comme **espace de coopération institutionnelle**, et élargissent l'**interconnaissance entre acteurs** du bassin de vie.
- La **veille éducative sur les réseaux sociaux** (Promeneur du Net) affirme le **numérique comme champ d'action sociale**, pour prévenir, informer et relayer autrement.

 En croisant ces dimensions, l'accueil devient un **espace vivant et évolutif**, à la fois :

- **Lieu d'écoute immédiate**
- **Point d'accès aux droits et ressources**
- **Outil contre les fractures numériques**

EFFETS ATTENDUS – COURT / MOYEN / LONG TERME

Objectif 3 — Accueil espace ressource	 Court terme	 Moyen terme	 Long terme	Critères d'évaluation	Indicateurs
Faire de l'accueil un espace ressource d'écoute et de relais	Lisibilité immédiate, repères clairs, premières orientations, accès aux permanences	Réflexe « passer par l'accueil », sentiment de confort et de confiance, pratiques d'orientation harmonisées, partenariats activés	Accueil pivot reconnu : point d'accès aux droits, inclusion numérique, coopération territoriale	Accessibilité, qualité d'écoute, efficacité de l'orientation, couverture territoriale	Nb demandes traitées/orientées, nb permanences tenues, taux de retours positifs, diversité publics, partenaires impliqués

L'évaluation de l'objectif 3 vise à montrer que l'accueil évolue progressivement : il offre d'abord une lisibilité et une première orientation immédiate, puis devient un réflexe pour les habitants et un relais reconnu par les partenaires, avant d'être pleinement consolidé comme pivot transversal et inclusif du territoire

A RETENIR

L'Objectif 3 vise à faire de l'accueil un **véritable espace ressource** qui conjugue convivialité, écoute et orientation. Le plan d'action :

- S'appuie sur des **aménagements concrets** (signalétique, affichage, supports de communication) qui améliorent la lisibilité et facilitent l'orientation des habitants et partenaires.
- Déploie des **outils partagés** (fichier ressources, recueil des demandes) et des **formations internes** qui renforcent la qualité d'écoute, l'unité des pratiques et la professionnalisation de l'équipe.
- Propose des **permanences spécialisées** (aide aux démarches numériques, thématiques TND) qui répondent à des besoins spécifiques d'accompagnement et d'inclusion.
- Développe des **formes d'accueil décentralisées** (cafés partenaires, cafés allers-vers, passerelles jeunes) qui traduisent une volonté d'aller à la rencontre des habitants et de travailler en coopération avec les acteurs locaux.
- Investit le **numérique** (veille éducative avec Promeneur du Net), ouvrant de nouvelles portes d'entrée vers le centre social et vers les ressources locales.

Dans leur diversité, les formats proposés traduisent un accueil pluriel, accessible et partagé, qui tend à faciliter **l'accès à l'information, aux droits et aux services**, un plan d'action en capacité de renforcer le rôle de l'ESCPP comme **espace ressource d'écoute et de relais**.

III.4 -OBJECTIF 4 :

Axe 2 « Animer et/ou participer aux coopérations locales et renforcer les dynamiques collectives »

Le **diagnostic 2025** et l'**évaluation du projet social 2021–2024** ont confirmé la place centrale de l'ESCPP comme **acteur de la coopération locale**, reconnu pour sa capacité à connecter les initiatives, les habitants, les associations et les institutions sur le bassin de vie.

Les attentes exprimées portent sur la capacité du centre social à **jouer un rôle de facilitateur, d'assembleur et de catalyseur** de dynamiques collectives, dans un contexte où les ressources sont parfois dispersées et les services publics moins présents.

Les partenaires comme les habitants soulignent le besoin de :

- **Mieux articuler les initiatives locales,**
- **Rendre les ressources visibles et accessibles,**
- **Renforcer la coopération territoriale autour de projets fédérateurs,**
- **Offrir des espaces de mise en lien et de concertation.**

Le plan d'action proposé vise ainsi à :

- **Renforcer les coopérations citoyennes** à travers des projets concrets ancrés dans les préoccupations sociales, écologiques et éducatives du territoire (Repair Café, FabLab, bal des collégiens...) ;
- **Soutenir les dynamiques interinstitutionnelles** en participant activement aux instances locales (GAP, CLS, PEDT, TER, commission intercommunale jeunesse...) et en développant des groupes de travail thématiques ;
- **Valoriser les talents et les récits collectifs** via des projets artistiques portés par et pour les habitants, en lien avec une politique culturelle à l'échelle intercommunale ;
- **Favoriser la transversalité et l'interconnaissance**, en s'appuyant sur des réseaux structurants comme le réseau parentalité ou les groupes de pair entre centres sociaux.

La **fonction "coopérative"** du centre social ne se décrète pas : elle se **construit dans la durée**, par la mise en lien concrète, l'écoute des dynamiques émergentes et la capacité à faciliter des croisements féconds entre citoyens, associations, élus et institutions.

Ce plan d'action conforte le centre social comme un espace ressource, où les habitants, les professionnels et les partenaires trouvent **des repères, des passerelles et des leviers d'action partagés**. Il renforce la capacité de l'ESCPP à **favoriser l'interconnaissance, à faciliter les coopérations territoriales** et à faire émerger **des dynamiques collectives ancrées dans les réalités locales**.

LECTURE TRANSVERSALE DU PLAN D' ACTIONS

Axe 2 / objectif 4 « Animer et/ou participer aux coopérations locales et renforcer les dynamiques collectives »

Action	Secteurs mobilisés	Publics ciblés	Périodicité	Partenaires / ressources	Autres objectifs visés (axes croisés)	Impacts transversaux clés	Lieu
Projets habitants (Repair Café, FabLab, clubs, composteurs) 	Tous secteurs	Habitants, bénévoles, familles, jeunes	Selon projet	Collectifs habitants, communes, CCBD, médiathèques, tiers-lieu	Axe 1 – Obj.5 (intergénérationnel), Axe 3 – Obj.2 (engagement citoyen), Axe 3 – Obj.1 (transition écologique)	Transmission de savoirs, solidarité, coopération locale, écologie citoyenne	ESCPP, Château, communes
Bal des collégiens (AJVB) 	Jeunesse	Collégiens, familles	Annuel	AJVB, mairie, familles	Axe 2 – Obj.2 (événements conviviaux), Axe 3 – Obj.2 (engagement citoyen des jeunes)	Autonomie des jeunes, responsabilisation, convivialité intergénérationnelle	Bouvesse
Réseau parentalité  Volet ados 	Famille, Jeunesse	Parents, ados, professionnels travaillant avec des ados et/ou leur parents	3/an	CAF, RPE, collèges, ADF38, AS - PMI Département, MSA	Axe 1 – Obj.2 (espaces d'écoute), Axe 1 – Obj.4 (besoins spécifiques), Axe 3 – Obj.4 (coopérations interinstitutionnelles)	Cohérence éducative, appui parentalité ados, travail en réseau	ESCPP et lieux partenaires
Participation aux instances locales (CA collège, GAP, CLS, TER, etc.) 	Direction, Accueil, Jeunesse, Famille	Institutions, élus, partenaires éducatifs	Selon calendrier	CAF, CCBD, Département, communes, associations	Axe 3 – Obj.4 (coopérations institutionnelles), Axe 4 – Obj.2 (formation & coopération interne)	Veille sociale, ancrage institutionnel, transversalité	Etablissement scolaire, Communes CCBD
Commission jeunesse intercommunale  À remettre en place	Jeunesse	Jeunes, élus, associations	2/an	Communes, élus, associations locales	Axe 3 – Obj.2 (engagement citoyen des jeunes)	Concertation jeunesse, citoyenneté active, participation démocratique	CCBD, communes
Projets artistiques habitants 	Tous secteurs	Tout public intergénérationnel	1/ an	Habitants, jeunes, familles, intergénérationnel	Axe 1 – Obj.1 (lien parents–enfants), Axe 2 – Obj.2 (événements conviviaux), Axe 3 – Obj.2 (engagement citoyen),	ESCPP, lieux culturels	ESCPP, salles communales, médiathèque, bibliothèque, espaces publics, possibilité hors territoire (

Les actions mobilisées dans le cadre de l'**Objectif 4** traduisent une **culture de coopération vivante, ancrée et plurielle**. Elles s'inscrivent dans un **plan d'action partagé**, où **habitants, associations et institutions** trouvent un terrain commun pour **agir** au service du vivre ensemble.

- Les **projets artistiques habitants** sont des supports puissants d'expression collective. En produisant des **récits communs**, ils nourrissent une **mémoire partagée** et renforcent le **sentiment d'appartenance**. L'ambition de l'ESCPP est d'ancrer ces démarches dans une **politique culturelle intercommunale élargie**.
- Les **initiatives citoyennes** (Repair Café, FabLab, composteurs...) illustrent une coopération originale entre **habitants, structure socioculturelle et communes**. Issues des préoccupations locales, elles répondent à des **enjeux sociétaux forts** (transition écologique, innovation sociale) tout en valorisant **entraide, transmission et engagement**.
- Les **coopérations institutionnelles** (réseaux parentalité, groupes de travail, instances locales) agissent comme une **boussole stratégique**. Elles permettent une **lecture partagée du territoire**, renforcent la **complémentarité des acteurs** et créent les conditions d'une **cohésion sociale durable**.

En rassemblant ces dynamiques, l'ESCPP affirme son rôle de **facilitateur territorial**, au service d'un **projet social co-construit, évolutif et profondément collectif**.

EFFETS ATTENDUS – COURT / MOYEN / LONG TERME

Axe 2 objectif 4 : « Animer et/ou participer aux coopérations locales et renforcer les dynamiques collectives »

L'évaluation de l'Objectif 4 vise à démontrer que les coopérations locales produisent des effets cumulatifs : elles mobilisent d'abord autour de projets concrets et visibles, puis structurent progressivement des réseaux et des responsabilités partagées, avant de s'ancrer dans une véritable culture territoriale de coopération et de solidarité, où l'ESCPP est reconnu comme facilitateur durable.

Objectif 4 — Coopérations & dynamiques collectives	 Court terme	 Moyen terme	 Long terme	Critères d'évaluation	Indicateurs
Animer/participer aux coopérations locales et renforcer les dynamiques collectives	Mobilisation et mise en lien (habitants/jeunes/acteurs), partage de savoir-faire, visibilité des initiatives	Groupes moteurs structurés, responsabilités partagées, coopérations régulières, réseaux consolidés	Culture territoriale de coopération et de solidarité, ESCPP reconnu comme facilitateur durable	Intensité/qualité des coopérations, diversité des acteurs, responsabilisation progressive	Nb projets citoyens, nb jeunes mobilisés, nb partenaires/instances, taux de participation, témoignages et retours croisés

III. 5 -A RETENIR AXE 2 OBECJECTIF 4

L'Objectif 4 vise à animer et renforcer les coopérations locales en soutenant des dynamiques collectives à la fois citoyennes, culturelles et partenariales.

- Il accompagne les initiatives citoyennes et jeunes (Repair Café, FabLab, clubs, composteurs, bal des collégiens), qui valorisent les savoir-faire habitants, favorisent la mobilisation des jeunes et cultivent une culture de solidarité, de transmission et de convivialité.
- Il porte et soutient des projets artistiques habitants, qui servent de supports créatifs et collectifs pour produire des récits communs, nourrir la mémoire partagée et renforcer le sentiment d'appartenance.
- Il anime des espaces de coopération partenariale et institutionnelle (réseau parentalité volet ados, groupes de travail sportifs, participation aux instances locales), qui créent de l'intelligence collective au service du territoire, favorisent une vision éducative partagée et consolident une culture partenariale.

Dans leur diversité, ces actions traduisent une culture de coopération vivante et plurielle, où habitants, associations et institutions trouvent un terrain commun pour partager, agir ensemble et construire une cohésion sociale durable.

SYNTHESE- AXE 2

« Carrefour de vie locale, accompagnateur de projets, tisseur de liens »

Le plan d'action de l'axe 2 positionne l'ESCPP comme **lieu fédérateur et catalyseur de dynamiques locales**.

Il repose sur trois principes structurants :

- **Transversalité** : tous les secteurs (famille, jeunesse, activités, accueil) sont mobilisés dans une approche décloisonnée. La mise en commun des compétences garantit une offre lisible et cohérente pour les habitants.
- **Équilibre continuité/innovation** : environ 60 % d'actions sont reconduites et consolidées, tandis que 40 % ouvrent de nouvelles perspectives (soirées lycéennes, cafés partenaires, permanences thématiques), permettant de sécuriser les formats éprouvés tout en répondant à des besoins émergents.
- **Ancrage territorial et décentralisation** : près de la moitié des actions se déploient hors les murs de l'ESCPP (communes, établissements scolaires, médiathèques, espaces publics). Cette diffusion territoriale renforce la proximité et affirme le rôle intercommunal de l'ESCPP.

Zoom sur la transversalité des secteurs

 **Famille** → implication active dans les événements conviviaux, populaires et culturels (sorties familles, fêtes locales), participation aux projets artistiques habitants, implication dans les collectifs et actions solidaires., implication dans les projets collectifs citoyens

 **Jeunesse** → cafés jeunes, soirées lycéennes, bal des collégiens, implication active dans les événements conviviaux et populaires et culturels, implication dans les projets collectifs citoyens, participation aux projets artistiques habitants

 **Activités** → support pédagogique et technique : ateliers créatifs, cyclis parents – enfants, FabLab et club, composteur, terrain de mobilisation, relais, habitants moteurs

 **Accueil** → centralisation de l'information, relais habitants associations et partenaires, animation des espaces de convivialité de la communication, accompagnement logistique et communication des événements.

 **Commentaire** : Cet axe valorise l'ESCPP comme **lieu de convergence territoriale** : familles, jeunes, activités et accueil s'entrecroisent pour produire des temps fédérateurs. La mise en commun des secteurs renforce l'identité de l'ESCPP comme **carrefour lisible et ouvert à tous**.

Ancrage territorial

La matrice des lieux met en évidence une stratégie de **multi-implantation**.

Si l'ESCPP reste le point d'ancrage central, une large part des actions se déploie ou peut être mise en œuvre dans des sites partenaires (Château, écoles, collèges, médiathèques, communes, espaces publics)

 Ce choix traduit une volonté claire **d'aller vers les habitants**, d'assurer la proximité et de renforcer la visibilité des actions à l'échelle intercommunale.

MODALITÉS D'ÉVALUATION – AXE 2 :

« Carrefour de vie locale, accompagnateur de projets, tisseur de liens »

L'évaluation s'appuie sur une question globale et un suivi par objectif.

Question évaluative globale :

En quoi l'ESCOP permet-il, à travers ses actions collectives, son accueil et ses coopérations, de renforcer la cohésion sociale, la participation citoyenne et la lisibilité des ressources sur le territoire ?

III. 6 - TABLEAU GLOBAL D'ÉVALUATION PAR OBJECTIFS DE L'AXE 2

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	QUESTIONS ÉVALUATIVES	CRITÈRES D'ÉVALUATION	INDICATEURS	MODALITÉS DE RECUEIL
Obj. 1 – Offre d'activités pour tous	L'offre favorise-t-elle bien-être, inclusion et mixité ?	- Accessibilité des activités et des projets - Diversité des publics - Satisfaction des participants	- Taux de fréquentation - Profil des inscrits - Retours qualitatifs	Fiches activité, questionnaires, verbatims
Obj. 2 – Fédérer autour d'événements conviviaux	Ces temps créent-ils du récit commun et de l'identité collective ?	- Participation intergénérationnelle - Reconnaissance des habitants - Mobilisation des partenaires	- Nb d'événements / participants - Retours habitants / bénévoles - Nombre de coopérations	Comptes rendus, enquêtes flash, témoignages
Obj. 3 – Structurer l'accueil comme espace ressource	L'accueil améliore-t-il l'accès à l'information et aux droits ?	- Lisibilité des infos - Orientation efficace - Suivi des demandes	- Nb de demandes traitées - Nb d'orientations vers partenaires - Satisfaction usagers	Registre accueil, suivi orientation, questionnaires
Obj. 4 – Coopérations locales et dynamiques collectives	Le centre social est-il reconnu comme catalyseur de coopérations ?	- Participation aux réseaux - Implication habitants - Qualité des synergies locales	- Nb de coopérations formalisées - Nombre de projets co-construits - Retours partenaires et habitants	Entretiens collectifs / ateliers d'évaluation partagée »

👉 Ainsi, l'Axe 2 traduit la capacité de l'ESCOP à **allier proximité et maillage territorial**, en soutenant la convivialité, la coopération et l'engagement citoyen, au service d'une cohésion sociale durable.

IV. AXE 3 : UN LIEU DE SOLIDARITE, D'INITIATIVE CITOYENNE ET DE TRANSFORMATION COLLECTIVE

Face aux **nouveaux défis éducatifs et sociétaux**, les habitants expriment un besoin croissant d'espaces pour s'informer, échanger et débattre. Les **parents**, en particulier, sont confrontés à des enjeux éducatifs inédits : la place grandissante du **numérique**, la **transformation des modes de vie**, l'évolution et parfois la fragilisation des **repères éducatifs**, mais aussi la nécessité de mieux accompagner les **enfants à besoins spécifiques** ou **neuro-atypiques**. Dans ce contexte, ils demandent à être **outillés et soutenus** à travers des ressources fiables, des espaces de parole et des temps de coopération éducative.

Au-delà de la parentalité, de nombreux habitants ressentent le besoin de **s'exprimer, de débattre et d'agir collectivement**. Les problématiques liées à l'**enfance**, au **numérique**, à la **solidarité**, à l'**écologie** ou encore à la **citoyenneté** nécessitent de nouveaux circuits d'information, des ressources adaptées et des espaces de dialogue accessibles. La **fracture numérique** illustre à la fois un risque d'exclusion et une opportunité d'accompagnement éducatif et citoyen, que l'ESCOP se doit de prendre en compte.

👉 L'Axe 3 vient répondre à ces attentes en affirmant le rôle de l'ESCPP comme :

- **Moteur autour des grands enjeux de société**, en créant des espaces de réflexion, de sensibilisation et d'action collective, notamment sur les enjeux éducatifs, numériques, sociaux et environnementaux.
- **Accompagnateur des dynamiques citoyennes**, en valorisant et soutenant les initiatives locales, qu'elles soient éducatives, sociales, écologiques ou culturelles.

Enfin, les **projets artistiques et culturels collectifs** jouent un rôle clé dans cette transformation. En produisant des **récits communs** et en favorisant la **création de sens partagé**, ils permettent aux habitants de se reconnaître dans des expériences collectives qui renforcent la mémoire locale, l'identité territoriale et l'appartenance citoyenne.

L'Axe 3 fait ainsi de l'ESCPP un **lieu de solidarité, d'initiative et de transformation collective**, où les habitants trouvent à la fois un **cadre d'expression**, des **ressources concrètes**, et un **levier artistique et citoyen** pour relever ensemble les défis éducatifs et sociétaux de demain.

IV.1 -OBJECTIF 1

« Être moteur autour des grands enjeux de société »

L'évaluation 2021–2024 a mis en lumière des **préoccupations sociales fortes**, largement partagées par les habitants et les élus : santé mentale, harcèlement scolaire, violences intrafamiliales, addictions, usage du numérique, enjeux climatiques...

Ces thématiques, confirmées par le diagnostic, appellent des **réponses accessibles, inclusives et adaptées à la diversité des publics**.

Pour répondre à ces besoins, l'ESCPP inscrit dans son plan d'action la construction d'un **programme structuré** autour de finalités complémentaires d'information, de sensibilisation et de prévention, portant sur des sujets de société sensibles et fédérateurs.

L'objectif n'est pas de se positionner comme expert technique, mais de :

- Transmettre **des repères éducatifs fiables**,
- Créer des **espaces d'échange et de réflexion partagée**,
- Et **outiller les habitants** dans leur capacité de compréhension et d'action au quotidien.

Ces actions visent ainsi à **renforcer la confiance, l'autonomie et la responsabilité individuelle et collective**, tout en développant une culture commune de la prévention, de la solidarité et de la citoyenneté active.

Cette dynamique s'appuie sur des formats opérationnels complémentaires :

- **Les conférences et débats** : pour informer largement et offrir une première approche sur un enjeu social fort, en rassemblant un public large.
- **Les ateliers de sensibilisation** : en petits groupes, pour approfondir une thématique, favoriser l'échange et la réflexion partagée entre parents, jeunes et habitants.
- **Les ateliers pratiques** : en groupes restreints (10 à 15 personnes), centrés sur des outils concrets et des apprentissages précis (gestion des écrans, usages de l'IA, alimentation, etc.), afin de renforcer l'autonomie et les compétences des participants.
- **La création artistique comme levier de sensibilisation** :
 - D'une part, à travers des **spectacles professionnels**, utilisés comme média sensible et fédérateur, pour ouvrir le débat sur des thématiques sociales fortes (ex. violences intrafamiliales) ;
 - D'autre part, via la **création artistique avec les habitants**, où jeunes, adultes et familles s'emparent collectivement d'une question de société à travers un support artistique ou médiatique (film, vidéo, musique, fresque, exposition...), pour développer leur esprit critique et produire un récit commun.

Ce plan d'action mobilise de nombreux acteurs institutionnels, associatifs et citoyens, et constitue une véritable **dynamique collective de territoire**, ancrée dans la vie locale et les besoins concrets des habitants

LECTURE TRANSVERSALE DU PLAN D'ACTION Axe 3 objectif 1 « Être moteur autour des grands enjeux de société »

Volet du programme / Statut	Secteurs mobilisés	Publics ciblés	Périodicité	Partenaires / ressources	Impacts transversaux clés	Lieux	Autres objectifs visés (axes croisés)
Conférences & débats ● (ex. être neurotypique, addictions, santé, numérique)	Tous secteurs	Parents, jeunes, familles, habitants (≥ 30 pers)	2-3 / an	Associations spécialisées (CIDFF, France Victimes...) établissements scolaires, CCAS, communes, commissions Famille & Jeunesse	Accès à une information fiable, réassurance face aux problématiques, premiers repères éducatifs, sociaux et culturels	ESCPP, collèges, médiathèque MV, bibliothèque BQ, tiers-lieu MV, autres lieux sur communes signataires	Axe 1 – Obj.2 (espaces d'écoute) ; Axe 2 – Obj.3 (accueil relais) ; Axe 2 – Obj.4 (coopérations locales)
Modules de sensibilisation ● (ex. temps d'écran, vie affective et sexuelle, TND, violence intrafamiliale)	Tous secteurs	Parents, jeunes, familles (petits groupes)	2 cycles / an	Réseau parentalité, collèges, MSP, CPTS, associations spécialisées, commissions Famille & Jeunesse	Repérage précoce, prévention, mise en réseau progressive des familles, réflexion collective	Collèges, ESCPP, maison de santé / MSP, espaces associatifs locaux	Axe 1 – Obj.4 (inclusion enfants/ados besoins spécifiques) ; Axe 2 – Obj.4 (coopérations locales) ; Axe 2 – Obj.2 (événements rassembleurs)
Ateliers pratiques (usages numériques, santé, alimentation...) ●	Tous secteurs	Parents, ados, familles (10-15 personnes)	1 cycle / an	Promeneur du Net, associations spécialisées, établissements scolaires, CCAS, communes, CAF, MSA, commissions Famille & Jeunesse, groupe TND	Autonomisation des parents et jeunes, montée en compétence, meilleure maîtrise des usages du quotidien	ESCPP, collèges, médiathèque, tiers-lieux le château, bibliothèque	Axe 1 – Obj.2 (espaces d'écoute) ; Axe 3 – Obj.2 (dynamiques citoyennes) ; Axe 2 – Obj.4 (coopérations locales)
Sensibilisation à travers l'art. ● (Ex. violences intrafamiliales)	Tous secteurs	Tout public : familles, jeunes, adultes	1 fois / an	Compagnies artistiques, CCAS, associations culturelles, CAF, communes, commissions Jeunesse, Famille & Événements	Expérience sensible et collective, plongée au cœur d'un sujet, mémoire partagée, débat citoyen	Auditorium, ESCPP, espaces culturels des communes signataires	Axe 2 – Obj.2 (événements rassembleurs) ; Axe 2 – Obj.4 (coopérations locales)

Les actions mises en œuvre pour atteindre cet objectif forment un **ensemble cohérent**, articulé autour de plusieurs leviers complémentaires :

- Un **maillage territorial renforcé**, garantissant une présence au plus près des habitants, dans une logique de proximité et d'accessibilité ;
- Un **accès élargi à l'information** et à des **ressources fiables et diversifiées**, en lien avec les **grands enjeux de société** (santé, numérique, climat, parentalité, violences, etc.) ;
- Le développement d'**apprentissages concrets** à travers des **ateliers pratiques**, qui permettent la montée en compétence des publics ;
- L'animation d'**espaces de réflexion collective**, de **débats citoyens** et de **lieux d'expression culturelle**, propices à l'échange et à la co-construction ;
- Et la mise en œuvre de **formes artistiques engagées**, capables de **sensibiliser et mobiliser** collectivement autour de thématiques fortes.

👉 Ces modalités convergent vers un **effet structurant partagé** :

nourrir une culture de la prévention, de la solidarité et de la citoyenneté active, en lien direct avec les **enjeux actuels de société** et les **besoins concrets des familles du territoire**.

EFFETS ATTENDUS COURT / MOYEN/ LONG TERME

Axe 3 objectif 1 « Être moteur autour des grands enjeux de société »

L'évaluation de l'Objectif 1 vise à démontrer que les actions de sensibilisation et d'expression citoyenne offrent d'abord des repères et des espaces d'information accessibles, puis favorisent la montée en compétences et le débat collectif, avant d'ancrer durablement une culture partagée de prévention, de solidarité et de citoyenneté.

Objectif 1	Court terme	Moyen terme	Long terme	Critères d'évaluation	Indicateurs
Effets attendus	Accès à une information fiable, réactions immédiates, premières prises de parole	Appropriation des outils, mise en réseau progressive, relais entre familles et partenaires	Culture partagée de prévention, mémoire collective nourrie par l'art et le débat citoyen	- Qualité et diversité des ressources diffusées - Degré de participation aux espaces collectifs - Satisfaction des publics	- Nb de conférences/ateliers/spectacles organisés - Nb et diversité des participants - Verbatims recueillis (témoignages, débats)

À RETENIR

Le plan d'action de l'objectif 3 vise à inscrire l'ESCPP comme un **relais citoyen** autour des grands enjeux de société.

- Il s'appuie sur un **maillage territorial dense**, mobilisant acteurs institutionnels, associations locales et habitants, et favorise la mise en commun des ressources
- Il **consolide pour les familles et les habitants l'accès à des ressources et à des repères éducatifs, sociaux et culturels**, adaptés à leurs préoccupations du quotidien.
- Il ouvre des **espaces collectifs de réflexion et d'échange**, qui soutiennent à la fois la parole, le partage d'expériences et la **montée en compétences, notamment entre pairs**.
- Il développe des **expériences sensibles et créatives** (spectacles, projets artistiques, médias), qui permettent d'aborder autrement les enjeux de société, de libérer la parole et de nourrir un récit collectif partagé.
- Il encourage une **culture de prévention et d'engagement partagée**, où chacun (parents, jeunes, partenaires) peut trouver sa place et contribuer activement à la dynamique collective.

👉 À travers cet objectif, l'ESCPP affirme sa dimension de lieu de solidarité, d'initiatives citoyennes et de transformation collective, où les habitants trouvent des ressources individuelles et collectives pour faire face à leurs préoccupations du quotidien, avancer ensemble et tisser de nouvelles solidarités

IV.2 - OBJECTIF 2

Axe 3 : Favoriser l'engagement et l'initiative citoyenne en accompagnant les habitants moteurs et en intégrant les acteurs locaux associatifs.

Les projets d'accompagnement des habitants comme **moteurs de l'animation sociale globale et de l'engagement collectif** ont été soulignés par l'évaluation et le diagnostic comme une **richesse précieuse** du territoire. Ils constituent une ressource essentielle qu'il faut préserver, développer et pérenniser.

L'ESCPP a su repérer des citoyens moteurs, répondre à leur sollicitation et accompagner efficacement les dynamiques qu'ils souhaitent porter : clubs d'initiatives, Repair Café, FabLab, composteurs collectifs, collectifs familles et jeunes, projets citoyens, etc.

L'enjeu pour 2026–2030 est de **consolider cette dynamique existante**, en lui donnant des bases plus solides (soutien, structuration, modélisation), et d'ouvrir un nouveau champ :

- La **valorisation des initiatives locales**, en intégrant davantage les acteurs du territoire,
- Et le **soutien aux projets individuels et collectifs des jeunes 16+**, repéré comme un manque fort sur le bassin de vie, notamment suite à la proposition de la mairie de Montalieu qui a sollicité l'ESCPP pour porter un FabLab citoyen.

LECTURE TRANVERSALE ACTIONS PHARES DU PLAN D'ACTION

Axe 3 objectif 2 Favoriser l'engagement et l'initiative citoyenne en accompagnant les habitants moteurs et en intégrant les acteurs locaux associatifs dans une dynamique partagée.

Action (statut)	Secteurs mobilisés	Publics ciblés	Périodicité	Partenaires / ressources	Impacts transversaux clés	Lieu	Autres objectifs visés (axes croisés)
Projets habitants (Repair Café, FabLab, clubs, composteurs) ●	Tous secteurs	Habitants, bénévoles, familles, jeunes	Selon projets	Collectifs habitants, communes, CCBD, médiathèques	Transmission de savoirs, solidarité, écologie citoyenne	ESCPP, médiathèques, tiers-lieux	Axe 1 Obj.5 (solidarité intergénérationnelle), Axe 3 Obj.1 (transition écologique),
Collectifs jeunes et familles (Autofinancement de projet) ●	Famille, accueil, jeunesse	Parents, familles, Jeunes collégiens/lycéens	1 projet par collectif par an	Bénévoles, communes, commerçant, CCBD, associations locales,	Inclusion, entraide entre pairs, cohésion	ESCPP, salles communales	Axe 1 Obj.2 (espaces d'écoute), Axe 1 Obj.5 (solidarité), Axe 2 Obj.2 (événements conviviaux)
Projets jeunes 16+ ●	Jeunesse	Jeunes dès 16 ans	Selon projets	Lycées, missions locales, associations jeunesse	Autonomie, responsabilisation, compétences	Lycées, ESCPP, mission locale	Axe 2 Obj.3 (accompagnement de projets), Axe 3 Obj.2 (engagement citoyen), Axe 4 Obj.2 (accompagnement à l'insertion)

Intégration acteurs associatifs dans événements ● Nouveau	Tous secteurs	Associations locales, habitants	Temps forts	Assos locales, communes, CCAS, CCBD	Coopération, visibilité, complémentarité	ESCPP, espaces municipaux	Axe 2 Obj.5 (coopérations locales),)
Accueil de permanences associatives ● Nouveau	Accueil, Famille	Publics spécifiques (femmes, familles)	Mensuel	CIDFF, France Victimes, associations spécialisées	Accès aux droits, soutien ciblé	ESCPP, CCAS, locaux associatifs	Axe 1 Obj.4 (réponse aux besoins spécifiques), Axe 2 Obj.3 (accueil ressource), Axe 3 Obj.1 (prévention/sensibilisation)

Les actions mobilisées dans le cadre de l'Objectif 2 traduisent une volonté affirmée de **soutenir l'engagement citoyen et les dynamiques habitantes**. Elles forment un ensemble complémentaire qui permet à la fois de valoriser les initiatives existantes et de créer de nouveaux espaces de coopération :

- **Les projets citoyens** (Repair Café, FabLab, clubs, composteurs collectifs) illustrent la capacité des habitants à s'organiser et à transmettre leurs savoir-faire. Ils favorisent entraide, écologie citoyenne et transmission intergénérationnelle.
- **Les collectifs familles et jeunes** renforcent la cohésion sociale et l'autonomie des participants. Ils créent un cadre structuré pour initier des projets, mutualiser des ressources et encourager la citoyenneté active.
- **Les projets jeunes 16+** ouvrent un champ nouveau, en soutenant des initiatives individuelles et collectives, dans une logique d'autonomisation et de responsabilisation des jeunes adultes.
- **L'intégration des acteurs associatifs locaux** dans les événements de l'ESCPP élargit la dynamique, en rendant visibles les initiatives locales et en favorisant une programmation collective et complémentaire.
- **L'accueil de permanences associatives spécialisées** (ex. CIDFF, France Victimes) et le relais des initiatives locales renforcent l'accès aux droits, tout en donnant une place centrale aux associations partenaires dans le projet social.

👉 Ensemble, ces actions renforcent l'ESCPP comme **facilitateur d'engagement et catalyseur de dynamiques locales** : il accompagne, relie et valorise les initiatives portées par les habitants et les associations, pour les inscrire dans une culture partagée de coopération et de citoyenneté.



EFFETS ATTENDUS COURT / MOYEN/ LONG TERME

Axe 3 objectif 2 : Favoriser l'engagement et l'initiative citoyenne en accompagnant les habitants moteurs et en intégrant les acteurs locaux associatifs dans une dynamique partagée.

L'évaluation de l'Objectif 2 vise à démontrer que les dynamiques citoyennes produisent des effets progressifs : elles stimulent d'abord la mobilisation et l'entraide entre pairs, puis structurent des collectifs et des coopérations locales, avant d'ancrer durablement une culture territoriale du "projet habitant" et de la citoyenneté active.

Objectif 2	 Court terme	 Moyen terme	 Long terme	Critères d'évaluation	Indicateurs
Effets attendus	Mobilisation ponctuelle d'habitants, premiers projets accompagnés	Structuration des collectifs familles/jeunes, reconnaissance locale, participation régulière des assos	Ancrage d'une culture du projet citoyen, autonomie et responsabilité partagée	- Vitalité et diversité des projets portés - Implication des collectifs et associations - Reconnaissance par les partenaires	- Nb projets citoyens actifs - Nb familles/jeunes impliqués - Nb associations partenaires intégrées

IV.3 À RETENIR POUR L'OBJECTIF 2 : AXE 3

Le plan d'action ouvre de nouvelles perspectives et représente une véritable **montée en puissance des initiatives citoyennes**.

- Il soutient activement le développement des projets habitants, en donnant aux initiatives locales les moyens de se concrétiser et de se pérenniser.
- Il encourage l'engagement citoyen sous toutes ses formes, en favorisant l'émergence et la réalisation de projets collectifs, y compris autofinancés.
- Il accorde une place prépondérante aux associations locales, en renforçant leur intégration et la co-construction de projets avec l'ESCPP.
- Il développe l'accueil de permanences associatives au sein du centre, affirmant le rôle de l'ESCPP comme lieu de ressources et de coopération.
- Il soutient l'engagement des jeunes de 16 ans et plus, en accompagnant leurs projets et en favorisant leur autonomie citoyenne.

➡ À travers cette orientation, l'ESCPP affirme son rôle de **catalyseur et carrefour d'initiatives citoyennes**, capable de transformer les idées en projets concrets et durables, au service des habitants, des jeunes et du tissu associatif local

IV.4 - SYNTHESE – AXE 3

ESCPP lieu de solidarité, d'initiatives citoyennes et de transformation collective

L'Axe 3 affirme la vocation de l'ESCPP comme acteur pivot de l'action citoyenne, éducative et culturelle, Il répond aux besoins exprimés dans le diagnostic et les remontées du territoire :

- Les parents et habitants souhaitent être mieux **outillés face aux défis éducatifs et sociaux** (numérique, santé, climat, parentalité, besoins spécifiques) ;
- Les élus et partenaires ont souligné l'importance de **soutenir les initiatives habitantes et associatives locales** comme leviers de solidarité et d'innovation sociale.

Deux objectifs structurent l'action :

1. **Être moteur autour des grands enjeux de société**, en développant une offre de conférences, débats, ateliers et créations artistiques citoyennes.
2. **Favoriser l'engagement et l'initiative citoyenne**, en accompagnant les habitants moteurs, les collectifs et les associations locales dans leurs projets.

Le plan d'action proposé s'articule autour de 3 caractéristiques :

- Une approche par leviers multiples, articulant information, réflexion collective, transmission d'outils concrets, sensibilisation sociétal ou engagement via la création artistique, groupe de pair et engagement citoyen ;
- Les actions visent des résultats immédiats (accès à l'information, expression, implication), mais aussi des effets durables sur les comportements, la culture de prévention, l'autonomie, et l'engagement.
- Un maillage territorial dense, mobilisant partenaires locaux, associatifs, institutionnels, professionnel de santé, établissements scolaires, associations locales, familles et jeunes, dans une logique de coopération intersectorielle ;
- Et enfin les projets s'ancrent dans des lieux variés (ESCPP, collèges, tiers-lieux, espaces culturels), et favorisent une proximité avec les publics et agir au bénéfice de l'ensemble des communes signataires

Ensemble, ces actions nourrissent une **culture commune de coopération, de prévention et de citoyenneté active**, et consolident l'ESCPP comme **lieu d'appui et de transformation collective**.

Transversalité structurante

Secteurs mobilisés	Types de contributions
 Famille	Relais familles, inclusion dans les projets, accompagnement des collectifs (parents, familles), participation aux ateliers de sensibilisation.
 Jeunesse	Implication directe des jeunes (collectifs, projets 16+, créations artistiques), repérage de citoyens moteurs.
 Activités	Appui technique et pédagogique (FabLab, Repair Café, ateliers créatifs), mobilisation des adhérents comme animateurs ou bénévoles.
 Accueil	Relais d'informations, orientation vers les ressources, soutien logistique aux permanences et événements.

 Cette transversalité traduit une **mobilisation décloisonnée de tous les secteurs**, chacun jouant un rôle spécifique dans l'accompagnement des dynamiques habitantes.

EQUILIBRE : Reconduit /à développer / Nouveau

Cet axe est **celui qui intègre le plus grand nombre de nouvelles actions**, directement issues des **remontées des habitants**. Il constitue ainsi **le volet le plus novateur** de la nouvelle feuille de route du projet.

La répartition indicative pour cet axe est : environ **45 % reconduits et consolidés – 55 % nouveautés / développements**, ce qui illustre une stratégie de renforcement de l'existant et d'innovation face aux besoins émergents.

ANCRAGE TERRITORIAL : Le plan d'action est conçu avec un fort potentiel de décentralisation des actions, garantissant proximité, accessibilité et visibilité sur l'ensemble du bassin de vie.

QUESTION EVALUATIVE GLOBALE – AXE 3

Dans quelle mesure l'ESCPP, en tant que moteur d'action autour des grands enjeux de société, parvient-il à sensibiliser, mobiliser et accompagner les habitants et partenaires du bassin de vie, tout en déployant ses actions au plus près des territoires (hors les murs) ?

La réponse à cette question évaluative de l'axe sera alimentée par les réponses aux questions évaluatives par objectif :

IV.4 -TABLEAU GLOBAL D'EVALUATION DES OBJECTIFS DE L'AXE 3

Lieu de solidarité, d'initiatives citoyennes et de transformation collective

Objectif	Questions évaluatives	Critères d'évaluation	Indicateurs	Modalités de recueil
3.1 Information, sensibilisation, prévention	Les actions ont-elles renforcé la compréhension des habitants sur les grands enjeux (santé, environnement, citoyenneté, numérique...) ?	Pertinence des thématiques abordées, diversité des formats, attractivité pour différents publics	Nb et diversité des actions proposées, taux de participation, diversité des publics touchés	Bilans d'actions, feuilles d'émargement, questionnaires de satisfaction, retours qualitatifs (groupes de parole, témoignages)
	Les formats hors les murs ont-ils favorisé l'accessibilité et la visibilité des actions ?	Accessibilité géographique, visibilité dans les communes, mobilisation partenariale	Nb d'actions délocalisées, nb de communes touchées, retombées presse/communication	Statistiques internes, analyse de communication, entretiens partenaires
3.2 Projets artistique, culturel et citoyen	Les projets artistiques et culturels ont-ils favorisé l'expression citoyenne et le dialogue intergénérationnel ?	Qualité des démarches participatives, diversité des publics impliqués, transversalité intergénérationnelle	Nb de participants impliqués dans la co-construction, répartition par âge, satisfaction des participants	Observations, bilans de projet, questionnaires aux participants, focus groups
	Les partenariats associatifs et éducatifs ont-ils renforcé la co-construction ?	Niveau de coopération, répartition des rôles, diversité des partenaires	Nb de partenaires associés, type d'implication (porteur, co-porteur, relais)	Comptes rendus de réunions, conventions/accords, interviews partenaires
3.3 Dynamiques habitantes	Les habitants se sont-ils appropriés et ont-ils porté des initiatives durables ou autonomes ?	Niveau d'implication, émergence de collectifs, continuité après soutien ESCPP	Nb de collectifs constitués, initiatives poursuivies sans appui direct, fréquence des initiatives renouvelées	Suivi des projets habitants, enquêtes auprès des collectifs, retours de terrain
	Le maillage partenarial a-t-il favorisé l'essaimage hors les murs ?	Densité et qualité du réseau local, relais dans les communes	Nb de relais identifiés par commune, diversité des soutiens locaux, perception de proximité par les habitants	Cartographie partenariale, entretiens avec élus/partenaires, enquête auprès d'habitants

V - AXE 4 - DEVELOPPER LES RESSOURCES INTERNES : RENFORCER L'ORGANISATION POUR MIEUX COOPERER ET COMMUNIQUER AU SERVICE DU PROJET

Les démarches d'évaluation 2021–2024 et le diagnostic 2025, menés notamment à travers l'« aller-vers » des habitants, ont mis en évidence un constat partagé : si l'ESCOP est reconnu et identifié par de nombreux acteurs, l'ensemble de ses secteurs n'est pas perçu de manière égale par les habitants. Le secteur famille, en particulier, apparaît encore insuffisamment connu.

Ces retours confirment la nécessité d'un **travail renforcé sur la communication et l'identité du centre**, afin de mieux faire connaître ses missions, ses projets et ses ressources dans l'ensemble des communes du bassin de vie. La communication constitue un **levier essentiel** de lien avec les habitants comme avec les partenaires, et doit s'appuyer à la fois sur des supports plus lisibles, des outils plus normés et un aller-vers plus affirmé.

En interne, l'évaluation a également pointé le besoin d'**accompagner la montée en compétences** des équipes salariées et bénévoles sur les enjeux de communication, de gestion des projets et d'animation territoriale, afin que chacun soit en capacité de contribuer pleinement à la mission de ressources éducatives, sociales et culturelles de l'ESCOP.

Enfin, la question de la **gouvernance associative** reste au cœur de la dynamique : après un travail de fond sur le rôle des commissions, le nouveau plan 2026–2030 vise à consolider la participation des habitants, à renouveler les instances élues (CA), et à faire vivre pleinement la gouvernance partagée.

L'Axe 4 se fixe donc une double ambition : **outiller l'ESCOP pour qu'il soit mieux identifié et reconnu sur son territoire**, et **renforcer son organisation interne et sa gouvernance participative** afin d'accompagner plus efficacement les coopérations locales et le projet social dans toutes ses dimensions.

V.1 - OBJECTIF 1

Axe 4 : Développer la communication, l'identité du centre et la culture professionnelle commune

Le diagnostic de territoire et les retours des questionnaires ont mis en évidence des avancées notables en matière de communication, mais aussi des marges de progrès. Si l'ESCOP est identifié comme un acteur de proximité, il demeure encore un manque de visibilité sur l'action menée dans certains secteurs et sur plusieurs communes du bassin de vie.

Développer une communication cohérente et partagée constitue ainsi un gage de crédibilité : elle permet de transmettre plus clairement nos valeurs, de renforcer l'identité du centre et de donner à voir la richesse des actions déployées. Elle contribue également à rendre l'ESCOP plus lisible auprès des habitants et des partenaires, en garantissant une circulation fluide de l'information.

Cet objectif comprend aussi une dimension interne : renforcer la culture professionnelle commune au sein de l'équipe et des instances, afin d'assurer une cohérence dans les pratiques et une posture collective alignée avec le projet social. Enfin, il intègre une dimension matérielle et symbolique : à travers la qualité des bâtiments et de leurs aménagements, les habitants doivent se sentir accueillis, accompagnés et guidés dans leur parcours au sein du centre.

LECTURE TRANSVERSALE DES ACTIONS PHARES DU PLAN D'ACTION

Axe 4 objectif 1 : Axe 4 : Développer la communication, l'identité du centre et la culture professionnelle commune

Action (statut)	Secteurs mobilisés	Publics ciblés	Périodicité	Partenaires / ressources	Impacts transversaux clés	Lieu
Refonte signalétique interne et externe ●	Gouvernance, Accueil, famille, jeunesse	Usagers, habitants, partenaires	2026	Commission signalétique, professionnels spécialisés : graphiste	Repères visuels, image valorisée	ESCOP
Nouvelle charte graphique et logo ●	Direction, Gouvernance équipe	Salariés, bénévoles	2025–2026	Graphiste, fédérations	Cohérence communication, culture commune	ESCOP

Formations outils numériques 	Tous secteurs	Salariés,	1–2/an	CAF, professionnels spécialisés : communication	Montée en compétences, cohérence interne	ESCPP, lieux formation
Formation fonction accueil partagée 	Tous secteurs, gouvernance	CA, professionnelle, prestataires	Selon événements	Commissions internes,	Visibilité, mobilisation renforcée	Territoire intercommunal

Ce projet vise à développer, au sein de l'ESCPP, une véritable ambition en matière de communication et de culture commune. Le plan d'action s'inscrit dans cette perspective en affirmant cet objectif comme un enjeu majeur, porté et animé par l'ensemble de l'équipe. Il s'agit de construire une cohérence partagée, visible à la fois dans les pratiques professionnelles et dans l'image donnée aux habitants et partenaires, pour renforcer la reconnaissance et l'ancrage du centre sur son territoire.

EFFETS ATTENDUS : COURT – MOYEN- LONG TERME

L'évaluation de l'Objectif 1 vise à démontrer que le développement de la communication et de l'identité du centre social permet d'abord une meilleure lisibilité des actions, puis favorise la cohérence et la culture commune au sein de l'équipe et de la gouvernance, avant de contribuer à la reconnaissance durable de l'ESCPP comme ressource identifiée et lisible sur le territoire.

Objectif 1	 Court terme	 Moyen terme	 Long terme	Critères d'évaluation	Indicateurs
Effets attendus	Lisibilité accrue des infos (supports, signalétique), appropriation immédiate par habitants et partenaires	Cohérence des pratiques de communication, culture commune renforcée dans l'équipe	Identité consolidée, reconnaissance institutionnelle et territoriale de l'ESCPP	- Lisibilité de l'offre - Cohérence interne perçue - Satisfaction habitants/partenaires	- Nb supports produits et diffusés - Retours des usagers et partenaires - Participation aux formations internes

À RETENIR POUR L'OBJECTIF 1 AXE 4

Le plan d'action de l'objectif 1 vise à **renforcer l'identité de l'ESCPP** et à améliorer la visibilité de son action sur l'ensemble du bassin de vie.

- Il met en cohérence les outils de communication et de signalétique pour construire une image claire et lisible.
- Il développe une fonction communication partagée et outillée, intégrée à la culture professionnelle de l'équipe et des instances.
- Il harmonise les pratiques professionnelles à travers des formations et une posture commune, gages de sérieux et de professionnalisme.
- Il poursuit l'amélioration des locaux et de leur signalétique, afin que chaque habitant se sente accueilli, orienté et accompagné.

 À travers cet objectif, la communication devient un **levier de crédibilité, de cohésion et de confiance**, affirmant l'identité collective et la reconnaissance de l'ESCPP sur son territoire

V.2 - OBJECTIF 2

Développer la gouvernance associative

La gouvernance associative de l'ESCOP s'appuie depuis longtemps sur une assise solide, reconnue et active. Dans le cadre du renouvellement du projet, les instances ont su renforcer la participation en consolidant une culture de pilotage partagée, notamment grâce à l'implication forte de la **Commission Projet Social (CPS)** – rebaptisée en cours de route : « **Commission GPS** »

Au-delà de cette stabilité, l'enjeu ciblé par les administrateurs est d'**ouvrir un champ d'innovation en matière de gouvernance**. Ce travail mené autour des commissions durant le processus de renouvellement a permis de poser les bases d'une **nouvelle modalité de fonctionnement**. Celle-ci sera mise à l'épreuve du terrain à partir de fin 2025 – début 2026. Le plan d'action de cet objectif vient **prolonger et consolider cette dynamique**, afin de transformer l'expérimentation en véritable levier stratégique. Il s'agit d'inscrire l'innovation en gouvernance comme un axe majeur, garantissant à l'ESCOP des outils pérennes et adaptés pour renforcer sa vitalité associative.

LECTURE TRANSVERSALE DES ACTIONS PHARES DU PLAN D'ACTION

Axe 4 objectif 2 : Développer la gouvernance associative

Action (statut)	Secteurs mobilisés	Publics ciblés	Périodicité	Partenaires / ressources	Impacts transversaux clés	Lieu
Calendrier saisonnier commissions ●	Gouvernance, tous secteurs	Membres CA, bénévoles, adhérents	Annuelle	CAF, communes, associations	Structuration gouvernance, dynamisation	ESCOP
Campagne valorisation implication habitants ●	Gouvernance, Commissions tous secteurs	Membres CA, bénévoles, adhérents	Annuelle	Habitants moteurs,	Implication citoyenne, reconnaissance	ESCOP, supports communication
Formations gestion associative & financière ●	Gouvernance, commission finances	CA, trésorier, bénévoles	2025–2027	CAF, URSCOP, experts associatifs	Montée en compétences, sécurisation	ESCOP
Journée des bénévoles ●	Tous secteurs	Bénévoles, habitants impliqués	1/an	Associations partenaires, CAF	Reconnaissance, fidélisation, convivialité	ESCOP, salles communales
Ateliers thématiques pour élus & bénévoles ●	Gouvernance, direction Commissions	CA, administrateurs, salariés relais	1–2/an	CAF, CLS, institutions locales	Vision stratégique, capacités décisionnelles	ESCOP
Guides & fiches pratiques administrateurs ●	Gouvernance, direction Commissions	Nouveaux élus, CA	2026	Fédérations, associations ressources	Clarification rôles, facilitation	ESCOP

EFFETS ATTENDUS : COURT – MOYEN- LONG TERME

L'évaluation de l'Objectif 2 vise à démontrer que les actions de gouvernance offrent d'abord un cadre de participation et de clarification des rôles, puis renforcent la professionnalisation et la responsabilisation collective, avant d'ancrer durablement une gouvernance partagée, reconnue et stable.

Objectif 2	 Court terme	 Moyen terme	 Long terme	Critères d'évaluation	Indicateurs
Effets attendus	Clarification des rôles (guides, tutorat), participation élargie aux instances	Professionnalisation des administrateurs, stabilisation des collectifs, meilleure efficacité de pilotage	Gouvernance partagée consolidée, ancrage démocratique et participation élargie	- Implication CA et bénévoles - Compétences associatives renforcées - Degré de participation aux commissions	- Nb commissions tenues - Nb élus/bénévoles formés - Diversité des profils impliqués

À RETENIR POUR L'AXE 4 OBJECTIF 2

Le plan d'action de l'objectif 2 vise à **consolider et renouveler la gouvernance associative de l'ESCOP**.

- Il s'appuie sur une assise solide et reconnue, garantissant stabilité et continuité.
- Il favorise l'innovation en matière de gouvernance, en expérimentant de nouvelles formes de participation et en développant des outils adaptés.
- Il outille les administrateurs afin de renforcer leurs capacités d'action et d'assurer la transmission des savoirs et des responsabilités.
- Il valorise l'implication des bénévoles, notamment à travers des temps collectifs tels que la Journée des bénévoles et des campagnes de reconnaissance.

👉 À travers cet objectif, l'ESCOP vise une gouvernance **ouverte, innovante et participative**, où administrateurs et bénévoles disposent des moyens de s'impliquer pleinement et de faire vivre le projet collectif.

V.3 SYNTHÈSE GLOBALE – AXE 4

Développer les ressources internes : renforcer l'organisation pour mieux coopérer et communiquer au service du projet »

L'Axe 4 affirme la volonté de l'ESCOP d'intégrer dans sa feuille de route le **renforcement de ses compétences et de ses ressources internes**. Deux priorités stratégiques sont visées :

- **Structurer et développer la communication, interne comme externe**, afin d'affirmer et de **consolider l'identité du centre social**, d'améliorer sa lisibilité sur l'ensemble du territoire, d'outiller techniquement l'équipe et de construire une culture commune partagée.
- **Renouveler et renforcer la gouvernance associative**, en s'appuyant sur une assise historique solide tout en intégrant de **nouvelles modalités de participation, des espaces d'innovation et une revalorisation de l'implication habitante**.

👉 Cet axe vise à doter l'ESCOP d'**outils précieux de pilotage et d'adaptation** en matière de communication et de gouvernance, garants à la fois de sa **visibilité associative** et de sa **capacité à répondre aux évolutions de l'engagement sur les territoires**.

QUESTION EVALUATIVE – AXE 4

Dans quelle mesure l'ESCPP parvient-il, à travers le renforcement de sa communication et de sa gouvernance associative, à consolider sa cohérence interne, à affirmer son identité et à se doter d'outils de pilotage et d'adaptation garantissant sa vitalité associative et sa visibilité sur le territoire ?

La réponse à cette question évaluative sera alimentée par les réponses aux questions évaluatives par objectif.

VI TABLEAU GLOBAL D'EVALUATION PAR OBJECTIF

Objectif	Questions évaluatives	Critères d'évaluation	Indicateurs	Modalités de recueil
Objectif 1 – Développer la communication, l'identité du centre et une culture professionnelle commune	La communication renforce-t-elle l'identité et la lisibilité de l'ESCPP sur l'ensemble du territoire ?	Pertinence et clarté des messages, visibilité externe, perception par habitants et partenaires	Nb et diversité des supports créés, diffusion sur les communes, retours des habitants et partenaires	Analyse des supports, questionnaires, entretiens partenaires
	La communication contribue-t-elle à renforcer la cohésion interne et la culture professionnelle commune ?	Cohérence des pratiques de communication, appropriation par l'équipe et les instances	Nb de temps de travail communs, utilisation d'outils partagés, perception de cohésion interne	Réunions d'équipe, observations, entretiens salariés/administrateurs
Objectif 2 – Renouveler et renforcer la gouvernance associative	Les instances associatives ont-elles su expérimenter et intégrer de nouvelles modalités de participation ?	Innovation en gouvernance, diversité des formes d'implication	Nb de commissions actives, types de modalités expérimentées, profils des participants	Comptes rendus, suivi des commissions, enquête auprès des administrateurs et habitants impliqués
	La gouvernance associative contribue-t-elle à la vitalité et à l'adaptation du projet social ?	Continuité et dynamisme des instances, place des habitants, capacité de pilotage	Taux de participation aux instances, implication des habitants, ajustements apportés au plan d'action	Statistiques de participation, entretiens administrateurs/habitants, analyse des décisions prises

Conclusion du plan d'action

Au-delà du détail des objectifs et des actions, ce plan d'action constitue une **feuille de route collective**, portée conjointement par l'équipe, les administrateurs, la Commission Projet Social et les adhérents.

Sa mise en œuvre reposera sur un **suivi structuré et une évaluation continue** : chaque action donnera lieu à des remontées évaluatives permettant d'en mesurer la pertinence et les effets. Parce que les actions ne sont pas figées, ce plan se veut **adaptable** : si certaines initiatives, confrontées au terrain, ne révèlent pas toute leur utilité, elles pourront être réorientées ou ajustées, avec les arguments nécessaires à leur évolution.

Ainsi, le plan d'action se conçoit moins comme un cadre rigide que comme un **outil vivant**, garant de la capacité d'adaptation et d'innovation de l'ESCPP au service des habitants et du territoire

INVENTAIRE GLOBAL DES ACTIONS : EQUILIBRE R/D/N

Cet inventaire regroupe l'ensemble des actions issues des quatre axes ; Il reflète un socle solide d'actions reconduites, témoignant de la stabilité et de la maturité du projet, tout en intégrant des actions à développer et un pôle d'innovation structuré.

VI.1- SYNTHÈSE GLOBALE DES ACTIONS PAR STATUT :

Statut	Nombre d'actions	% du total
 Reconnues	24	42,9 %
 À développer	13	23,2 %
 Nouvelles actions	19	33,9 %
Total général	56	100 %

Action	Statut
Accueil, fiches ressources, orientation et demandes	
Accueils décentralisés	
Accompagnement pédagogique innovant	
Activités régulières sportives, artistiques et culturelles	
Action solidaire	
Aide aux devoirs collègue	
Aménagement des espaces d'accueil	
Apéros Parents d'Ados (sur modèle café des parents)	
Ateliers Parents-Enfants (0-5 ans)	
Ateliers pratiques (numérique, santé, alimentation)	
Ateliers thématiques pour élus et bénévoles	
Bal des collégiens AJVB	
Café des Grands-Parents	
Café des Parents	
Café des Parents à besoins spécifiques	
Café partenaires	
Calendrier commissions gouvernance	
Campagne de valorisation de l'implication des habitants	
CLAS (primaire)	
Collectifs famille et jeune	
Commission jeunesse intercommunale	
Commission TND	
Conférences & débats	
Événements populaires (Carnaval, Halloween)	
Formation fonction accueil partagée – bénévoles et salariés	
Formation gestion associative et financière	
Formation outils numériques – équipe salariée	
Formations internes (écoute/orientation)	
Galipette	
Guides & fiches pratiques administrateurs	
Intégration acteurs associatifs dans nos événements	
Journée des bénévoles	
Matinées Famille & Co'	

Modules de sensibilisation enjeux de société et TND	
Nouvelle charte graphique et logo	
Participation aux instances du territoire	
Projets artistiques habitants	
Projets habitants (FabLab, clubs, composteurs)	
Projets jeunes 16 ans et +	
Promeneur du net famille et jeunesse (PDN)	
Réseau parentalité (volet ados)	
Refonte signalétique interne et externe	
Relais communication initiatives locales	
Repair Café	
Scène des talents	
Séjour famille	
Sensibilisation via l'art	
Soirées Parents-Ados (Secteur jeune)	
Soirées thématiques adolescence	
Sorties familles	
Sorties seniors avec CCAS	
Temps de répit famille	
Temps de valorisation projet artistique/culturelle	
Temps forts inter-ateliers	
Travail passerelles CM2/6ème	
Veille éducative / Promeneur du Net	

AXE 1 – L'ESCPP, LIEU RESSOURCE DES FAMILLES :

Action	Statut
Accompagnement pédagogique innovant	
Action solidaire	
Aide aux devoirs collègue	
Apéros Parents d'Ados (sur modèle café des parents)	
Ateliers Parents-Enfants (0-5 ans)	
Ateliers Parents-Enfants (6-11 ans)	
Ateliers participatifs (TND)	
Café des Grands-Parents	
Café des Parents	
Café des Parents EBP	
Café parents besoins spécifiques	
CLAS (primaire)	
Commission TND	
Formation pros/bénévoles (TND, compétences psychosociales)	
Galipette	
Matinées Famille & Co'	
Participation aux instances du territoire	
Permanence information TND et droits sociaux	
Projets habitants (FabLab, clubs, composteurs)	

Séjour famille	
Soirées Parents–Ados (Secteur jeune)	
Soirées thématiques adolescence	
Sorties familles	
Sorties seniors avec CCAS	
Temps de répit famille	
Travail passerelles CM2/6ème	

AXE 2 – CARREFOUR DE VIE LOCALE – ACCOMPAGNATEUR DE PROJETS – TISSEUR DE LIENS

Action	Statut
Accueils décentralisés	
Activités régulières sportives, artistiques et culturelles	
Aménagement accueil & signalétique	
Ateliers parents – enfants / adultes / Cycliks	
Bal des collégiens AJVB	
Café partenaires	
Commission jeunesse intercommunale	
Événements populaires (Carnaval, Halloween)	
Fichier ressources orientation et demandes	
Formation fonction accueil partagée	
Formations internes (écoute/orientation)	
Formations outils numériques	
Nouvelle charte graphique/logo	
Participation aux instances du territoire	
Permanences thématiques TND (accueil ressource)	
Promeneur du net famille et jeunesse (PDN)	
Projets artistiques habitants	
Projets habitants (FabLab, clubs, composteurs)	
Refonte signalétique	
Réseau parentalité (volet ados)	
Réseau parentalité volet ados	
Repair Café	
Scène des talents	
Sensibilisation via l'art	
Temps de valorisation projet artistique/culturelle	
Temps forts inter-ateliers	
Veille éducative / Promeneur du Net	

AXE 3 – UN LIEU DE SOLIDARITE, D'INITIATIVES CITOYENNES ET DE TRANSFORMATION COLLECTIVE

Action	Statut
Accueil de permanences associatives	
Ateliers pratiques (numérique, santé, alimentation)	
Collectifs famille et jeune	
Conférences & débats	
Intégration acteurs associatifs dans nos événements	
Modules de sensibilisation	
Permanences info/accompagnement social (TND)	

Projets habitants	
Projets jeunes 16 ans et +	
Relais communication initiatives locales	
Sensibilisation TND/handicap	
Sensibilisation via l'art (enjeux société)	

AXE 4 – DEVELOPPER LES RESSOURCES INTERNES

Action	Statut	Nb objectifs couverts
Ateliers thématiques pour élus et bénévoles		1
Calendrier commissions gouvernance		1
Campagne de valorisation de l'implication des habitants		2
Formation fonction accueil partagée – bénévoles et salariés		1
Formation gestion associative et financière		1
Formation outils numériques – équipe salariée		1
Guides & fiches pratiques		1
Journée des bénévoles		2
Nouvelle charte graphique et logo		2
Refonte signalétique interne et externe		1

ANNEXES I

RETOURS SUR CE QUI A ÉTÉ FAIT DEPUIS 4 ANS

LA PERCEPTION
DES HABITANTS
ET DES ÉLUS

PERCEPTION GÉNÉRALE DE L'ESCPP ?

PERCEPTION POSITIVE DES HABITANTS



LES MOTS "CULTURE", "SPORT", "CONVIVIALITÉ", "FAMILLE", "ACTIVITÉ", "ASSOCIATION", ET "RASSEMBLEMENT" SONT RÉCURRENTS

L'ESCPP est perçu comme un acteur important dans l'animation et la vie sociale du territoire, principalement dans des domaines comme la culture, le sport, et les activités familiales.

AUTRES MENTIONS POSITIVES : "INDISPENSABLE", "INTERGÉNÉRATIONNEL", "ACCESSIBILITÉ"

Considéré comme un élément essentiel et inclusif, avec une attention particulière à la diversité des publics.

CONNAISSANCE DES SECTEURS DE L'ESCPP :

QUESTIONNAIRE / ALLER VERS

50 % DES RÉPONDANTS CONNAISSENT LE SECTEUR FAMILLE

- activités les plus citées incluent les "sorties famille", "atelier cuisine", "activités parents-enfants", ce qui montre que l'ESCPP est associé à des activités de cohésion familiale.

MAJORITÉ DES RÉPONDANTS CONNAISSENT LES ACTIVITÉS LIÉES À LA JEUNESSE

Les activités mentionnées incluent "sorties", "séjours", "activités extérieures", et "jeux de société", indiquant que l'ESCPP est également perçu comme un lieu important pour l'animation jeunesse.

SUGGESTIONS D'AMÉLIORATION ET BESOINS SUR LE TERRITOIRE

ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES POUR LES MOINS DE 11 ANS,

DES SPORTS DIVERSIFIÉS (BASEBALL, HANDBALL, TENNIS)

MODE DE GARDE ENFANT MALADE HANDICAP

Problèmes de mobilité et de garde d'enfants, difficultés liées à la mobilité des parents, particulièrement pour les parents solos, ainsi qu'un besoin de modes de garde pour les enfants malades ou handicapés.

MISE EN PLACE RÉSEAU PARENTALITÉ ADOS

PISTE DE TRAVAIL POUR LE FUTUR PROJET ?



IMPACT PERÇU ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER LE RÔLE

PERCEPTION POSITIVE



- L'ESCPPestpergue comme un acteur essentiel du développement social et culturel local, particulièrement par son rôle dans les activités familiales et de jeunesse.

PISTE DE TRAVAIL POUR RENFORCER L'IMPACT

- l'élargissement des offres existantes, avec des activités pour les jeunes de moins de 11 ans
- Diversification dans les sports proposés
- Initiatives pour des enfants porteurs de handicap et leurs familles.
- Mise en place de journées de détente pour les parents
- Des sorties supplémentaires (ex : à la mer) ont également été proposées.

QUESTIONNAIRE / ALLER VERS

CONNAISSANCE DE L'ESCPP COMME UNE ASSOCIATION

80 % DES RÉPONDANTS
CONNAISSENT SON
STATUT ASSOCIATIF

indique une certaine familiarité avec son rôle et son fonctionnement.

HABITANTS PISTE DE TRAVAIL POUR LE FUTUR PROJET ?



1. **Renforcer la communication** : Améliorer la visibilité des activités proposées par le secteur famille, notamment à travers une campagne ciblée, afin de mieux répondre aux besoins spécifiques des familles du territoire.
2. **Répondre aux besoins des familles vulnérables** :
 - Prendre en compte les problématiques des familles monoparentales, des enfants en situation de handicap et de leurs familles.
 - Développer des activités adaptées aux jeunes, en réponse aux attentes spécifiques du territoire. :
3. **Proposer une plus grande variété d'activités**, notamment des sports nouveaux ou ludiques, pour mieux répondre aux besoins de divers profils d'habitants.
4. **Poursuivre l'inclusivité et l'intergénérationnel** : Créer des événements qui favorisent les échanges entre les générations et renforcent les liens sociaux au sein de la communauté.
5. **Développer des actions inclusives, un accompagnement** pour les familles avec enfants à besoins particulier ou en situation de handicap
6. **Proposer des activités pour les parents solo** : événements et activités de soutien, comme des ateliers bien-être ou des journées de détente.

RETOURS MATINÉE ÉVALUATION DU 18 JANVIER 2025



ELUS



DEPUIS 4 ANS ?

HABITANTS

- Projets ou actions marquantes menés par le centre social ?
- Votre vision de l'ancrage du centre social sur le territoire ?
- Bonnes pratiques ou réussites du centre social à valoriser ou renforcer ?
- Publics ou thématiques qui mériteraient d'être priorités par le centre social ?
- Besoin spécifique non couvert, complémentarité d'action à envisager ?
- Type de collaboration à envisager pour s'inscrire en complémentarité de vos actions communales ?

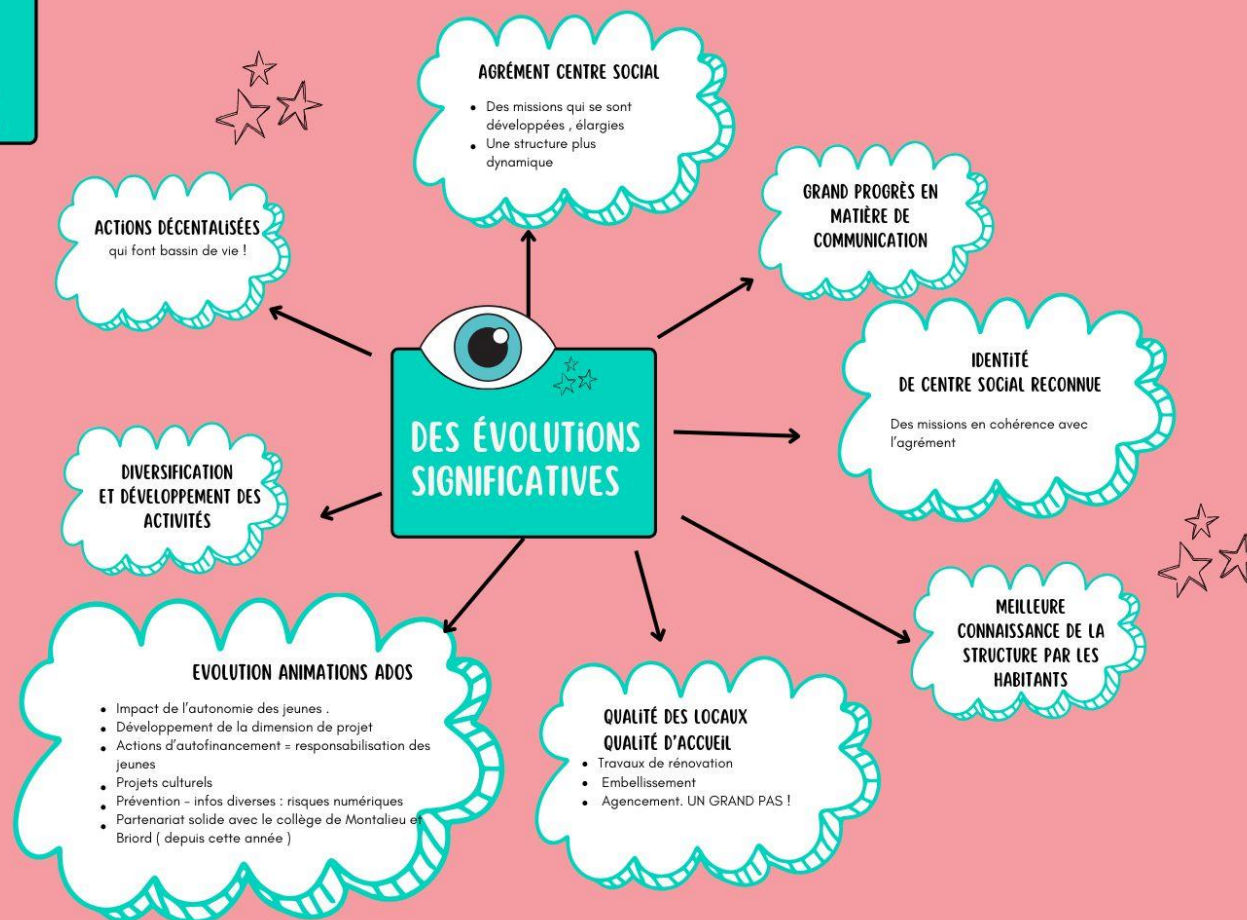
- Actions ou projets marquants en direction des familles et de la jeunesse ?
- Evolutions constatées de l'action en direction des familles et de la jeunesse au sein de l'ESCOP ?
- Quels besoins, projets ou idées à prendre en compte dans les années à venir ?

PROJET ET ACTIONS MARQUANTES 2021 - 2024



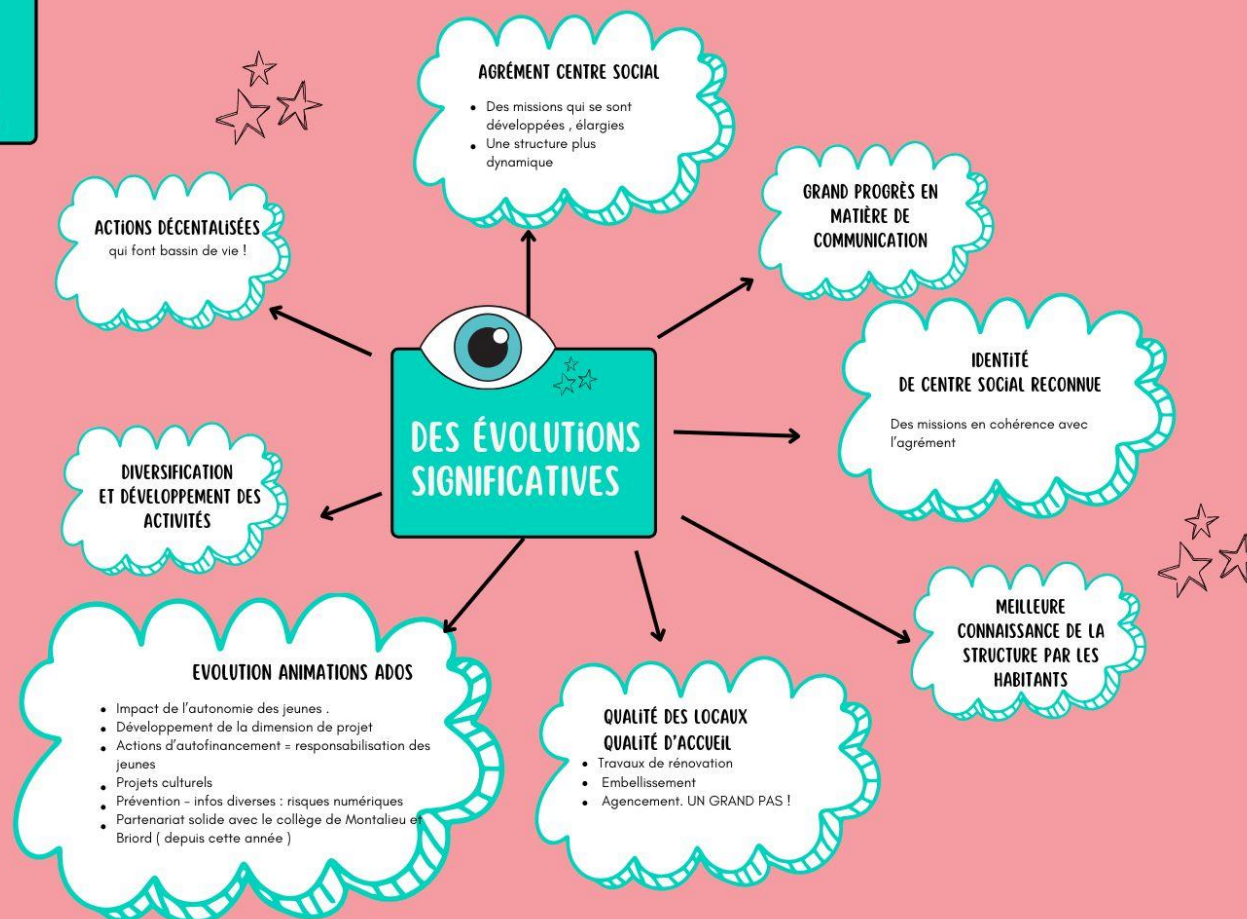


DU CHEMIN PARCOURU ET DE BELLES AVANCÉES !





DU CHEMIN PARCOURU ET DE BELLES AVANCÉES !





RELATIONS APAISÉES ET COMPLÉMENTAIRES AVEC LES ÉLUS DE MONTALIEU

- Relation positive, tissée au fil du temps
- ESCPP souvent sollicité, est en posture d'écoute, répond aux besoins, prend des initiatives

ANIMATION DU RÉSEAU PARENTALITÉ

Liens avec les travailleurs sociaux
et les acteurs locaux de la parentalité

CONNAISSANCE ET RECONNAISSANCE DE L'ESCPP PAR LA CCBD

Une interconnaissance essentielle qui s'est
développée sur ces deux dernières années

PARTENARIAT SOLIDE AVEC LES COLLÈGES

Prise en compte du temps de vie des élèves

UN ANCRAGE SUR LE TERRITOIRE

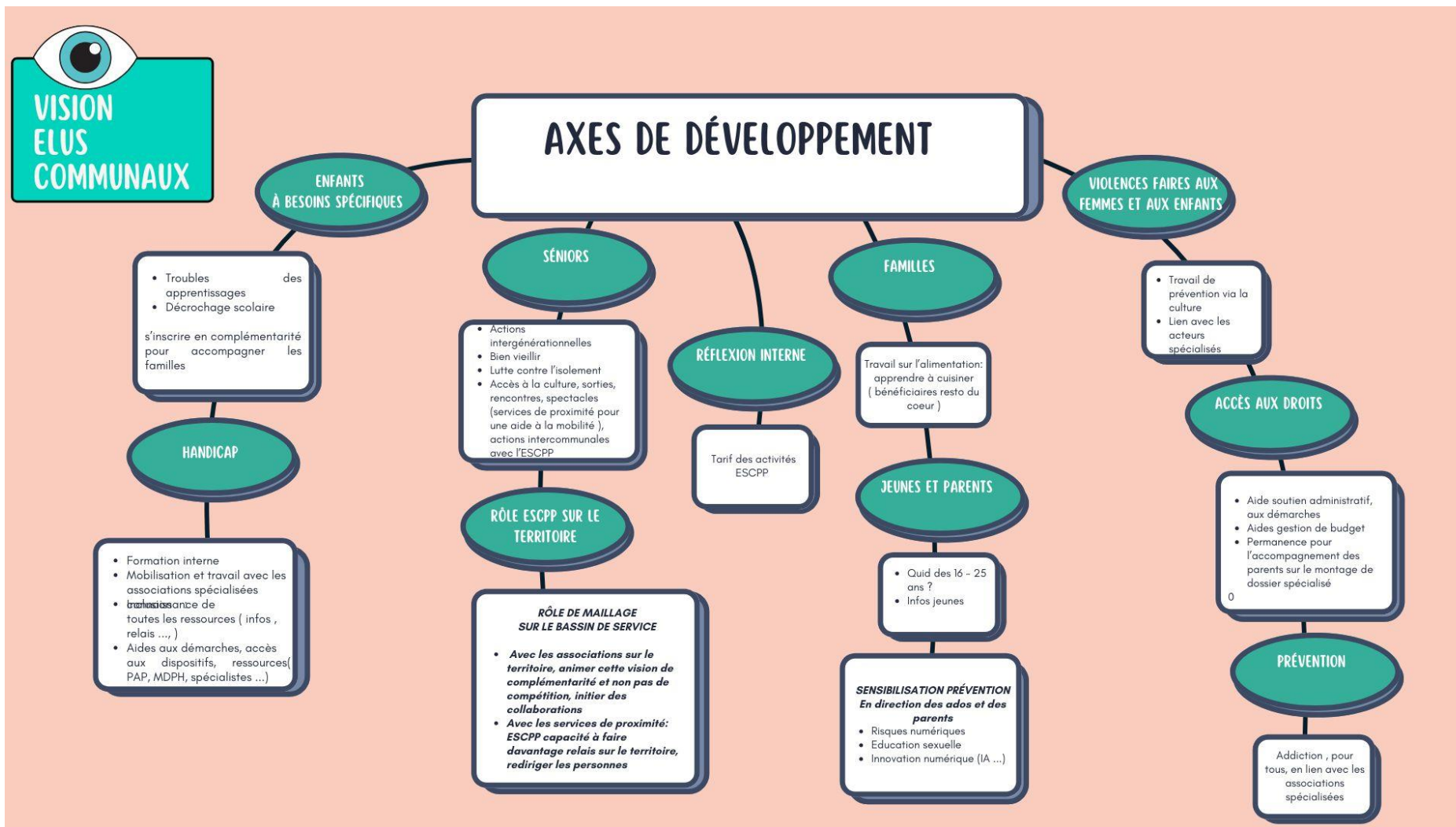
ACTIONS DÉCENTRALISÉES

Essentielle pour faire bassin de vie

DYNAMIQUE PARTENARIALE

ESCPP rôle de maillage sur le territoire







BONNES PRATIQUES ET REUSSITES

MARGES DE PROGRESSION



EQUIPE

Qualité de la direction

Stabilité de l'équipe
Professionalisme

Bonne communication interne

Vrai travail en transversalité en interne perceptible

DIVERS

Belle qualité d'accueil

Rénovation des Locaux

secteur jeunesse et secteur famille essentiel pour les familles

Développement vie associative , Approche citoyenne

PARTENARIATS

Meilleur maillage avec les acteurs territoire

Avec la mairie de Montaleu

Réseau parentalité

MARGES DE PROGRESSION

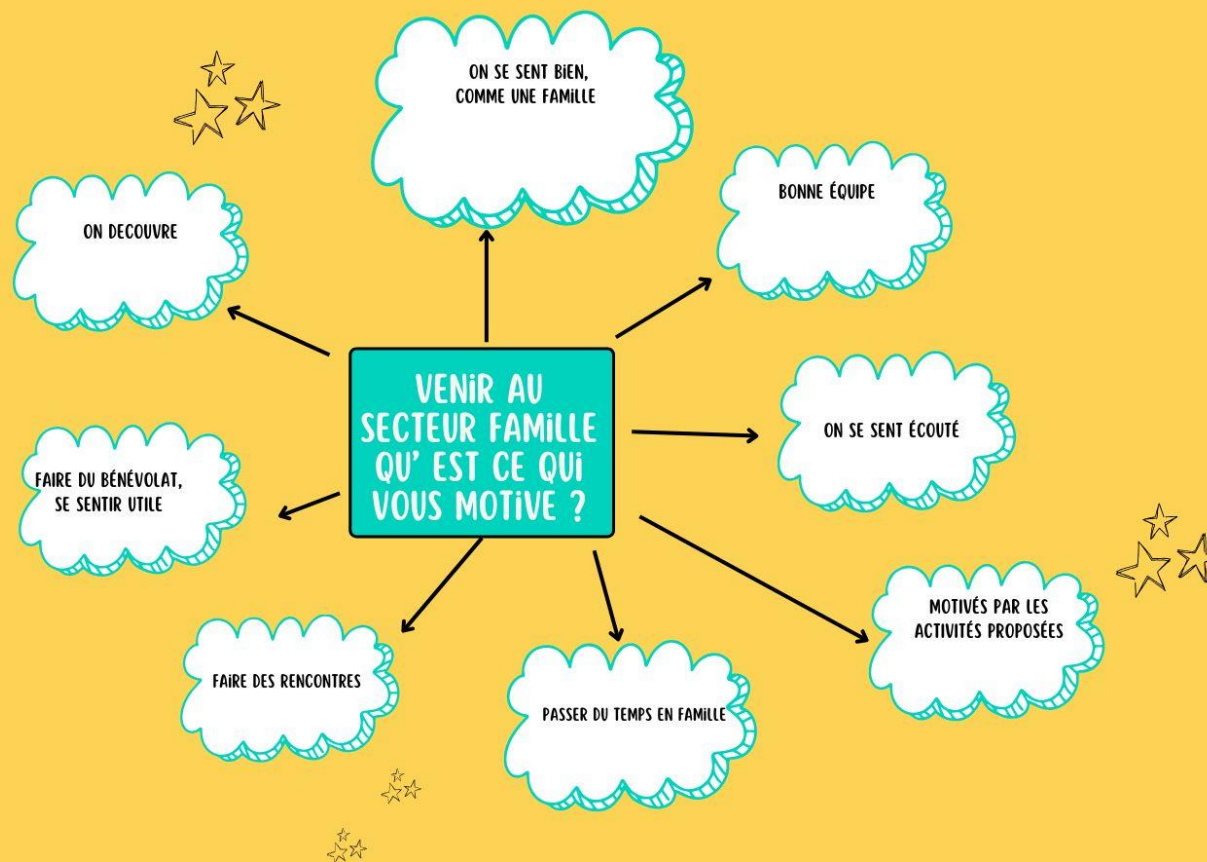
Plus de coopérations avec les CCAS

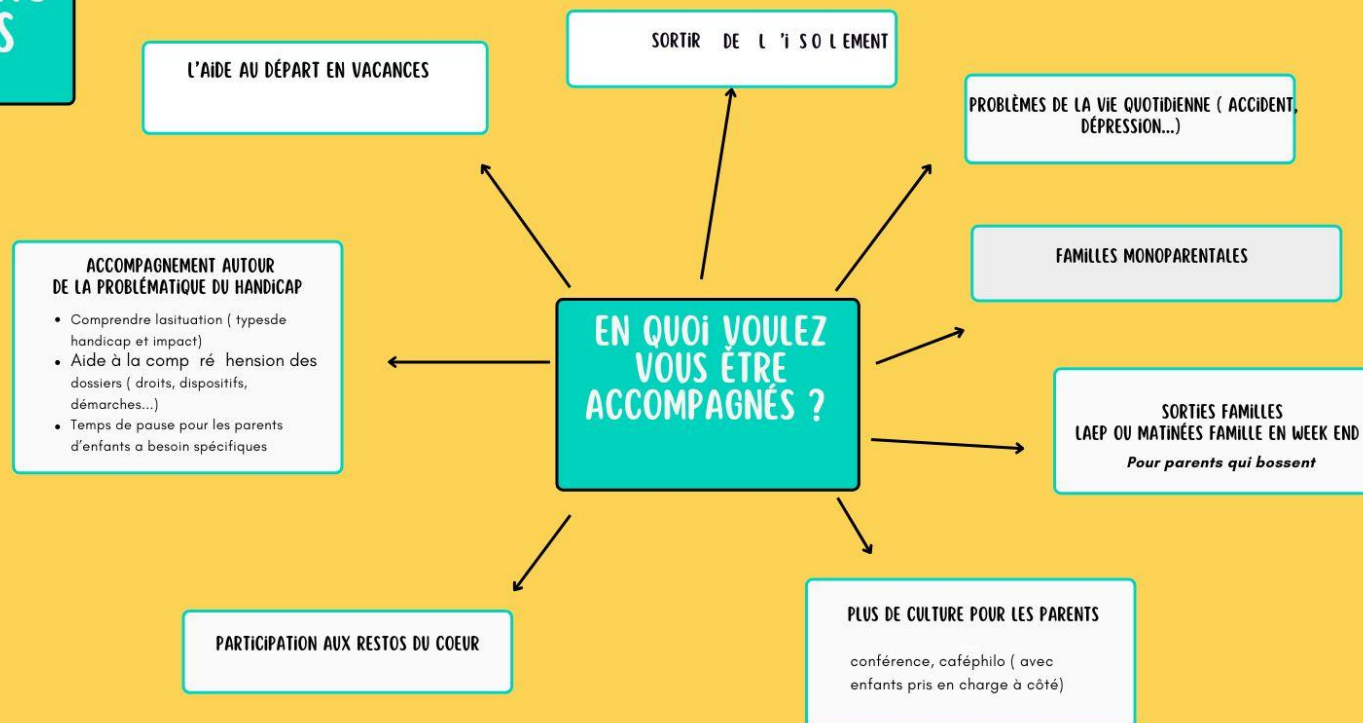
PROJET ET ACTIONS MARQUANTES 2021 - 2024

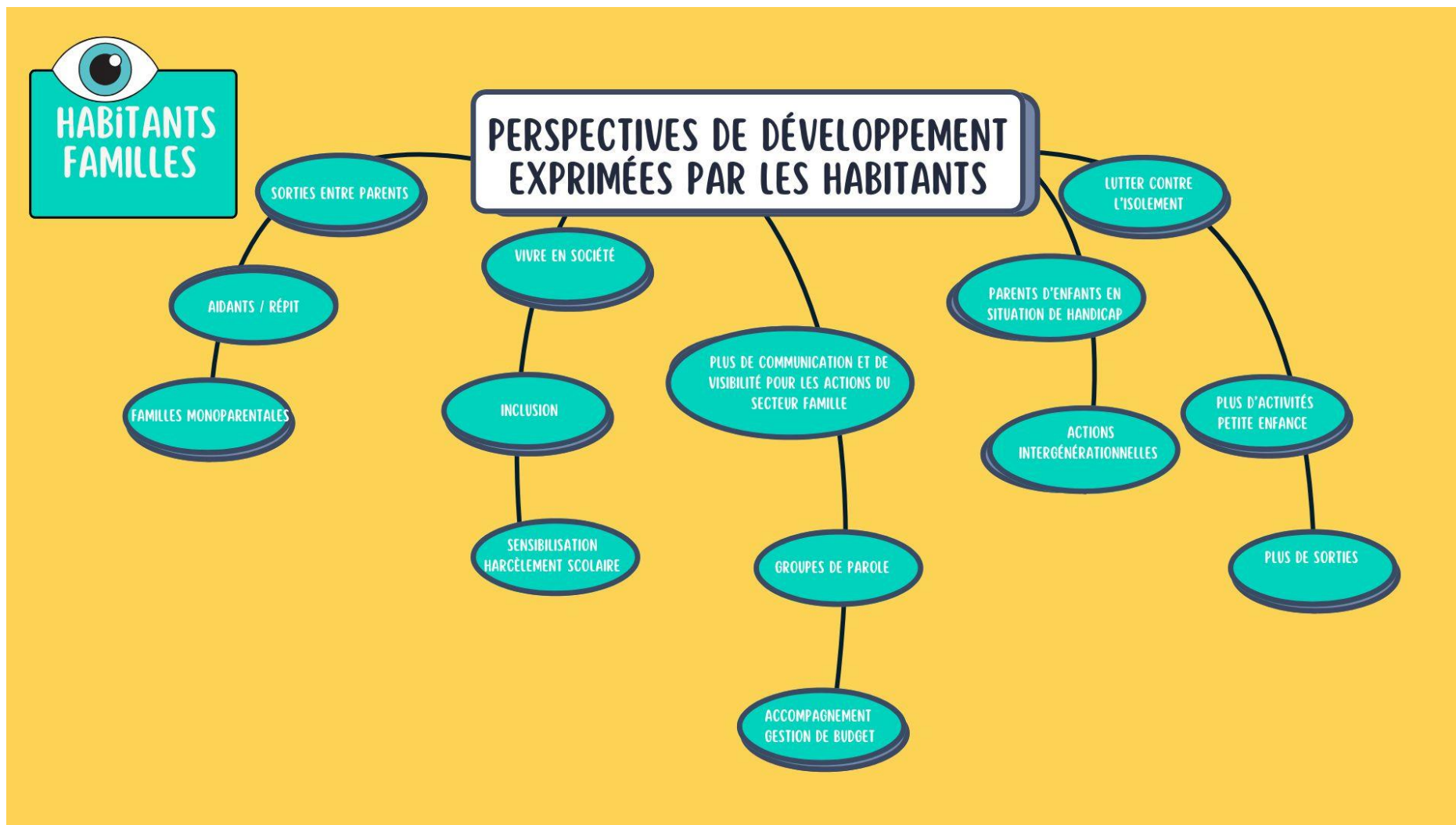


IMPACTS 2021 - 2024









PROJET ET ACTIONS MARQUANTES 2021 - 2024

SORTIES

PROJET
AVEC LA CIE
AUTHENTIK

PROJET
NOUVEAU LOCAL

HABITANTS
JEUNESSE

NOUVEL AMÉNAGEMENT
SECTEUR JEUNE

SEJOURS ÉTÉ

IMPACTS ?

IMPLICATION JEUNES POUR
FINANCER LEUR ACTIVITÉ
AUTOFINANCEMENT
DES PROJETS

ENCADREMENT DE QUALITÉ

INTÉGRATION

PRISE EN COMPTE
JEUNES À BESOINS
SPÉCIFIQUES

MÉDIATION POUR LES JEUNES

APPRENTISSAGE DE LA VIE
QUOTIDIENNE

EVOLUTIONS CONSTATÉES

PLUS DE JEUNES

DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS

NOUVEAU LOCAL

PLUS D'ENCADRANTS

BONNE AMBIANCE
+ D'ADOS
ESPRIT DE GROUPE
ÇA A CHANGÉ !



HABITANTS JEUNESSE



LE SECTEUR JEUNES C'EST QUOI ?



UN LIEU DE VIE ?

UN SECTEUR
POUR LES 11-17 ANS
UN CLUB ADOS

OÙ L'ON SE SENT MOINS ISOLÉ

- POUR ÉCHANGER
- POUR PARTAGER
- FAIRE DES RENCONTRES EN DEHORS DU COLLÈGE

- OÙ L'ON OSE !
- POUR SE RÉUNIR
- SE RETROUVER
- SE DIVERTIR
- FAIRE DES ACTIVITÉS

- POUR FAIRE DES DÉCOUVERTES
- POUR S'EXPRIMER,
- POUR APPRENDRE À VIVRE ENSEMBLE
- POUR GRANDIR ENSEMBLE



LE SECTEUR JEUNES ÇA SERT À QUOI ?



DIVERTISSEMENT

- Occuper de façon efficace les ados sur leur temps libre
- Se divertir, s'amuser
- Partir en vacances, faire des sorties
- Découvrir de nouveaux lieux

LIEN AVEC LA FAMILLE

Créer du lien, continuité entre la famille et les jeunes

LIEU D'ÉCHANGE JEUNES

- Créer du relationnel entre les jeunes
- Créer des échanges complémentaires aux réseaux sociaux

EDUCATION

- Participer aux tâches quotidiennes
- Apprendre à vivre ensemble, à se respecter.

DÉCOUVRIR SON ENVIRONNEMENT

S'intéresser à ce qui se passe aux alentours

INTÉRESSANT

Pourquoi séparer les générations ?



IDÉES - PROJETS EXPRIMÉS PAR LES HABITANTS

QUID DES 16 - 25 ANS ?

+ DE 18 ANS RESPONSABLE
DE FAMILLE

- Possibilité d'agrandir classe d'âge pour les - de 25 ans
- + de 18 ans responsable de famille : que faire pour eux ?
- Développement des espaces grands, lieux pour se réunir.

ÉDUCATION
SENSIBILISATION- HARCELEMENT

- Rencontre pour parler de harcèlement entre ados au collège, pour trouver des solutions
- Atelier de sensibilisation aux dangers réseaux sociaux
- Comment bien utiliser l'IA ?
- Maîtrise l'informatique et l'IA
- Écologie du numérique
- Former également les parents

GROUPES DE PAROLE

- Groupe de parole non mixte
- Atelier c'est quoi être ados ?
- Ados en devenir ?
- Parent d'ados ou futures parents d'ados

LOCAL

Un lieu plus grand
pour accueillir les jeunes

DES SÉJOURS
D'HIVER

- Des séjours d'hiver :
- + de sorties, + d'activités
 - Nouveau minibus

ACCUEIL
ÉLARGISSEMENT
ÂGE MINIMUM ?



Réunion Rencontres CCAS – Renouvellement projet social ESCPP 12 mai 2025

Présents : Marie-thé CUSIN, Roland CUSIN, Carole NOUHAUT – MIGNOT (ESCPP) – Monique Thévenot (CCAS Montaleu – Vercieu) - Marie Larcher, Angélique REVEYRAND (CCAS Porcieu – Amblagnieu) – Karine VEGNANT, Serge PUYPE (CCAS CHARRETTE) -

Excusé : Myriam BLAEOET

◆ Objet de la rencontre :

- ✓ Dans le cadre du renouvellement de son projet social, l'ESCPP a sollicité une rencontre avec les CCAS des communes du territoire afin :
- ✓ Que chacun puisse exposer son périmètre d'action
- ✓ D'identifier les relais possibles que l'ESCPP peut assurer au bénéfice des communes
- ✓ D'explorer les opportunités d'actions communes

◆ 1. Tour d'horizon des actions des CCAS

🔍 **Périmètre d'action :** Les CCAS rappellent que leurs actions se concentrent principalement sur le périmètre communal, sans pour autant s'y limiter strictement.
Publics accompagnés : Une attention particulière est portée aux personnes âgées, avec de nombreuses actions menées en leur direction (voir fiche synthèse des actions). Les actions intergénérationnelles visant à favoriser les liens sociaux sont une priorité.
💡 **Jeunes adultes (16-25 ans) :** La question de comment identifier les besoins des jeunes adultes, en particulier les 16-25 ans, ressort comme une préoccupation partagée par les trois CCAS. 🏠 **Accompagnement aux démarches sociales :** L'ensemble des CCAS soulignent également leur implication – ou leur souhait de renforcement – en matière d'accompagnement aux démarches administratives et sociales, notamment pour les publics les plus en difficulté.

◆ 2. Ateliers santé seniors : des relais possibles pour l'ESCPP

- ✓ Chaque commune met en œuvre des ateliers santé à destination des seniors.
- ✓ Ces ateliers sont prioritairement ouverts aux administrés, mais peuvent accueillir des personnes d'autres communes en cas de places disponibles.
- ✓ L'ESCPP pourrait jouer un rôle de relais territorial pour mieux diffuser l'information à l'échelle du bassin de vie lorsque des places restent disponibles.
- 💡 **Des actions coordonnées** pourraient être mises en place sur le thème de la santé, prévention, sensibilisation (ex : avec Prescri' Bouge et la CARSAT, événement du 12 juin 2025).

◆ 3. Mutualisation du minibus

- 🗨️ Depuis cette année, l'ESCPP a mis à disposition du CCAS de Charrette son minibus pour organiser des sorties seniors. Elle va se doter d'un deuxième minibus.
- ✓ L'ESCPP renouvelle cette proposition à l'ensemble des communes qui souhaiteraient en bénéficier.

[Tapez ici]

◆ 4. Pistes de coopération intercommunale avec l'ESCPP

Des thématiques transversales ont été identifiées comme porteuses de coopérations possibles :

- 🌿 **Prévention et sensibilisation sur les violences intrafamiliales, les addictions, la santé** (ex. : Octobre Rose, CCAS de Porcieu-Amblagnieu acteur pilote sur cette thématique, en lien avec ses actions antérieures).

◆ 5. Besoin de continuité sur le numérique

- 🖨️ Les trois CCAS ont réaffirmé la nécessité de maintenir des ateliers ou permanences d'aides aux démarches numériques, en réponse à l'arrêt des permanences France Services.

◆ Infos, actualités et perspectives ESCPP

Développement de partenariats sur la prévention des violences faites aux femmes

- 🔍 **Rencontre avec le CIDFF** (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)
📄 Le CIDFF dispose d'un **bus itinérant** pour venir à la rencontre des publics. Entrées thématiques : **insertion (emploi) et information sur les droits**.
Cet outil constitue une **porte d'entrée pour libérer la parole et repérer des situations de vulnérabilité**.
🗨️ **Des permanences sont envisagées dès la rentrée**, en lien avec l'ESCPP.

- 🔍 **Rencontre avec France Victimes**
📄 Une **présentation aux publics de leurs actions** est prévue à la rentrée (modalités en cours de construction).

- 🔍 **Rencontre à venir avec la coordinatrice du groupe "Ensemble Plus Fortes"** – Morestel

- 🔍 **Poursuite des rencontres associatives**
📄 Objectif : **identifier les ressources locales** et renforcer la **connaissance mutuelle** des acteurs.

🌟 *Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des avancées de ces démarches et des perspectives qu'elles peuvent ouvrir pour une approche et ou action partagée.*



RECONTRE HABITANTS SAMEDI 12 AVRIL 2025

TABLE 1 : Enfants, ados à besoins spécifiques & leurs familles

Objectif :

Identifier les besoins spécifiques de ces publics, réfléchir aux réponses existantes ou à construire collectivement.

Consignes :

- Réfléchir aux **besoins des enfants/ados en situation de vulnérabilité** et ceux de leurs familles.
- Repérer les freins, les leviers, les ressources existantes.
- Échanger sur les actions à développer ou renforcer.

TABLE 2 : Être parent aujourd'hui / Accompagnement à la parentalité

Objectif :

Identifier les besoins des parents, les soutiens existants, les manques, les envies... et imaginer des réponses adaptées.

Consignes :

- Échanger sur les **besoins couverts / non couverts** des parents.
- Imaginer les **types de services, supports, rencontres ou activités** qui seraient utiles.
- Partager vos observations et idées issues du terrain.

Ce qu'il faut retenir du 12 avril - Besoin des parents

ENFANTS /ADOS À BESOINS SPÉCIFIQUES

Les parents ont besoin :

- d'un lieu ressource pour discuter avec d'autres parents et avoir des informations sur des thèmes précis: décrochage scolaire, dossier pour un enfant DYS- MDPH, éducation sexuelle, addictions, réseaux sociaux.
- d'être accompagné de l'accueil du diagnostique à la prise en charge du handicap dans la vie quotidienne (compréhension des diagnostics, dossier MDH, expliquer au reste de la fratrie etc).
- d' outils: création d'un répertoire mis à la disposition des parents sur les différents professionnels du territoire et amélioration de la circulation des informations de ce qui existe sur le territoire.

ÊTRE ACCOMPAGNÉS DANS SON RÔLE DE PARENTS

Les parents ont besoin:

- de discuter entre parents et entre grands-parents
- d'avoir des informations et de discuter avec des professionnels.

Thèmes: la gestion des écrans dans la famille. ex: comment mettre en place différentes règles par rapport aux âges des enfants, connaître les applications

Harcèlement comment se positionner et jusqu'où peut-on aller?

Comment accompagner les enfants dans l'éducation à la sexualité?

Décrochage scolaire: Accompagner les parents, Ado qui ne veut pas aller au collège, que faire ?
Éducateur de proximité/prévention

- d'une ludothèque au sens de la CAF

OBJECTIF 2 : prévention-sensibilisation pour tous

VIOLENCE EN TOUT GENRE

Discrimination

violences psychologiques

violences faites aux femmes

domination (Vocabulaire du comportement dominant)

sexisme

Violence au travail (comportement)

Aînés :

décloisonner, inclusion, proposer des activités

Santé :

Lieux et liens accessibles sur la santé mentale.

Permettre aux habitants de pouvoir se renseigner et avoir des informations à leurs portées

Rien n'est déjà en projet:



A FAIRE

*Créer des groupe de travail sur 4 ans pour travailler sur les thèmes à aborder.

Inviter des professionnels en lien avec les thèmes.

*Améliorer la communication sur ce qui existe sur le territoire

Créer des fiches actions?

OBJECTIF 1: accompagner les familles/parents dans les parentalités

ÊTRE ACCOMPAGNÉS DANS SON RÔLE DE PARENTS

Les parents ont besoin:

- de discuter entre parents et entre grands-parents
- d'avoir des informations et de discuter avec des professionnels.

Thèmes: **la gestion des écrans** dans la famille. ex: comment mettre en place différentes règles par rapport aux âges des enfants, connaître les applications

Harcèlement comment se positionner et jusqu'où peut-on aller?

Comment accompagner les enfants dans l'éducation à la sexualité?

Décrochage scolaire: Accompagner les parents, Ado qui ne veut pas aller au collège, que faire ?
Éducateur de proximité/prévention

- d'une **ludothèque** au sens de la CAF

Déjà en projet:

*Café des parents en semaine:

Prévoir d'en faire un le samedi matin pour l'ouvrir à plus de famille.

Co-animé avec une éducatrice spécialisée.



A FAIRE

*Créer un groupe de travail sur 4 ans pour travailler sur les thèmes à aborder.

Inviter des professionnels en lien avec les thèmes.

Inviter : Dominique LAZZARINI (enseignante coordinatrice pour la mission de lutte contre le décrochage scolaire), gendarmerie, maison de l'image, esprits de famille..

*Mettre en place un **café des parents d'ados**

*Améliorer la communication

Créer des fiches actions?

OBJECTIF SPÉCIFIQUE :
Accompagner les parents et favoriser l'accès aux informations sur les TND

ENFANTS /ADOS À BESOINS SPÉCIFIQUES

Les parents ont besoin :

- d'un lieu ressource pour discuter avec d'autres parents et avoir des informations sur des thèmes précis: décrochage scolaire, dossier pour un enfant DYS- MDPH, addictions, réseaux sociaux , éducation sexuelle et consentement: sensibilité spécifique pour le TND
- d'être accompagné de l'accueil du diagnostique à la prise en charge du handicap dans la vie quotidienne (compréhension des diagnostics, dossier MDH, expliquer au reste de la fratrie etc).
- d' outils: création d'un répertoire mis à la disposition des parents sur les différents professionnels du territoire et amélioration de la circulation des informations de ce qui existe sur le territoire.

Déjà en projet:

*Café des parents en semaine:
Prévoir d'en faire un le samedi matin pour l'ouvrir à plus de famille.
Co-animé avec une éducatrice spécialisée.

*Permanence d'aide à la compréhension et au remplissage du dossier MDH

*Temps de sensibilisation TND



A FAIRE

- *Créer un groupe de travail sur 4 ans : projet, mise en place, prévention, partenaire, budget etc
Inviter : linda, cpts(+ professionnel ergo, orthophoniste, psycho-mot...), bulle d'éclat, esprits de famille..
- *Création d'un répertoire pour le territoire sur les TND et en assurer les mises à jour.
- *Améliorer la communication

Créer des fiches actions?

AXE : L'ESCPP LIEU RESSOURCES DES FAMILLES

PROJET SECTEUR FAMILLE

**OBJECTIF SPÉCIFIQUE : ACCOMPAGNER LES PARENTS ET FAVORISER L'ACCÈS AUX INFORMATIONS
SUR LES TND**

Objectif 1 : accompagner les familles/parents dans les parentalités

Objectif 2 : prévention-sensibilisation pour tous

Ce qu'il faut retenir du 12 avril - Besoin des parents

PRÉVENTION SENSIBILISATION INFORMATION POUR TOUS

VIOLENCE EN TOUT GENRE

Discrimination
violences psychologiques
violences faites aux femmes
domination (Vocabulaire du comportement dominant)
sexisme
Violence au travail (comportement)

Adolescents, le grand changement

Apéro ados
Santé physique, mentale
Prévention addiction
Racisme
Lutte contre les tabous
Pour les parents : les accompagner sur le décrochage scolaire

Aînés :

décloisonner, inclusion, proposer des activités

Santé :

Lieux et liens accessibles sur la santé mentale.
Permettre aux habitants de pouvoir se renseigner et avoir des informations à leurs portées

Ces thèmes sont abordés dans l'obj spécifique et l'obj 1. Est-ce qu'on les met à nouveaux dans l'obj 2?

TSA - TDAH- TND :

infos, isolement des parents, sensibilisation/
lien avec l'entourage,
Consentement, sensibilisation (ex: autisme,
sensibilité spécifique

Harcèlement :

sensibilisation des parents (réseaux sociaux
etc...) les informer sur le consentement

CCBD COMPETENCE

Compétences obligatoires

- **Aménagement de l'espace** : conduite d'actions d'intérêt communautaire, SCOT, schéma de secteur.
- **Développement économique** : zones d'activité industrielles, commerciales, artisanales, tertiaires, touristiques, politique locale du commerce.
- **Tourisme** : promotion, structuration et coordination.
- **GEMAPI** : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.
- **Aires d'accueil des gens du voyage et terrains familiaux locatifs.**
- **Déchets** : collecte et traitement.
- **Eau et assainissement.**

Compétences soumises à définition de l'intérêt communautaire

- **Environnement** : protection, valorisation, cadre de vie.
- **Logement** : politique du logement et habitat.
- **Équipements** : construction, entretien, fonctionnement (culturels, sportifs, scolaires préélémentaires/élémentaires).
- **Action sociale d'intérêt communautaire.**
- **Participation aux France Services.**

Compétences facultatives

- **Culture** : médiation culturelle, EAC, festivals, accès lecture publique.
- **Transports scolaires** (ex. déplacements natation scolaire cycle 2).
- **Communication électronique** : réseaux et services locaux.
- **Tourisme** : itinéraires et mobilités douces.
- **Incendie et secours** : SDIS, logements casernes.
- **Agriculture** : soutien productions, installation de jeunes agriculteurs.
- **Économie circulaire** : promotion de pratiques responsables.
- **Services à la population** : participation au déploiement.

 Source : CCBD, site officiel [balconsdudauphine.fr].

ANNEXE 2

Répartition en % des résidences principales selon le statut d'occupation (2021)

Statuts des logements INSEE RP 2021

Statut / Commune	Montalieu	Bouvesse	Parmilieu	Charrette	Porcieu
Propriétaires	55,9 %	84,8 %	91,9 %	81,5 %	83,1 %
Locataires	41,8 %	13,2 %	~7,4 %*	18,1 %	15,0 %
→ dont HLM	16,1 %	2,4 %	0 %	3,1 %	3,6 %
Logés gratuitement	2,4 %	1,9 %	1,0 %	0 %	1,9 %

Part des couples avec enfants parmi les allocataires CAF (2023)

Source données allocataires CAF 2023

Commune	% Couples avec enfants
Parmilieu	66,3 %
Bouvesse-Quirieu	59,3 %
Porcieu-Amblagnieu	57,8 %
Charette	46,5 %
Montalieu-Vercieu	42,1 %
Isère (moyenne)	38,3 %

Part des ménages selon le nombre d'enfants (CAF / INSEE 2023)

Territoire	Sans enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants ou +
Isère	47,2 %	13,7 %	26,9 %	12,1 %
CC Balcons du Dauphiné	30,7 %	16,6 %	38,6 %	14,1 %
Bouvesse-Quirieu	26,3 %	15,6 %	41,2 %	16,5 %
Charette	35,2 %	11,3 %	39,4 %	12,7 %
Montalieu-Vercieu	37,1 %	17,6 %	28,0 %	17,1 %
Parmilieu	22,8 %	19,6 %	44,6 %	13,0 %
Porcieu-Amblagnieu	29,1 %	16,0 %	40,4 %	13,8 %

Situation de monoparentalité et d'isolement

Source CAF 2023 : Répartition des allocataires par situation familiale

Situation familiale synthétique	Isère	CCBD	Montalieu	Charrette	Porcieu	Bouvesse	Parmilieu
Isolés (seul sans enfant)	43,3%	27,9%	23,5%	29,6%	33,6%	17,4%	26,6%
Familles monoparentales	14,4%	15,2%	14,0%	16,9%	20,6%	10,9%	12,4%
Couples sans enfant	3,9%	2,8%	2,9%	-	3,6%	5,4%	2,5%
Couples avec enfants	38,3%	54,0%	59,3%	46,5%	42,1%	66,3%	57,8%

Jeunesse et vieillissement : une dynamique en miroir

Sources : Ancien diagnostic projet social 2017 ; Repères de comparaison (INSEE 2021) /

Commune	% < 15 ans 2017 (ancien diag)	% < 15 ans 2021 (INSEE)	% ≥ 60 ans 2017 (ancien diag)	% ≥ 60 ans 2021 (INSEE)
Montalieu-Vercieu	25 %	23,1 %	20 %	21,2 %
Porcieu-Amblagnieu	21 %	20,0 %	23 %	23,2 %
Bouvesse-Quirieu	22 %	21,7 %	22,7 %	23,8 %
Parmilieu	22 %	18,3 %	24 %	25,7 %
Charette	18 %	17,9 %	23 %	24,5 %
CCBD (moyenne)	~21 %	21 %	~22,6 %	22,6 %
Isère	~19 %	19,2 %	~23,6 %	23,6 %

Tableau récapitulatif des pourcentages par tranche d'âge - sources (CAF 2023)

Tranche d'âge	Isère	CCBD	Montalieu	Charrette	Porcieu	Bouvesse	Parmilieu
Enfants des allocataires	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Enfants moins de 3 ans	13,4%	12,8%	12,5%	14,0%	12,4%	12,2%	11,5%
Enfants de 3 à moins de 6 ans	14,1%	14,1%	12,8%	18,3%	14,2%	22,3%	13,0%
Enfants de 6 à moins de 12 ans	33,0%	32,8%	33,7%	26,9%	29,7%	30,2%	32,8%
Enfants de 12 à moins de 18 ans	31,9%	33,6%	34,2%	34,4%	35,3%	30,9%	35,8%
Enfants de 18 à moins de 25 ans	7,6%	6,7%	6,8%	6,5%	8,4%	4,3%	7,0%

Des contrastes économiques et éducatifs persistants

Revenu médian : Sources : CAF – données allocataires 2023 (déc.)

Commune	Revenu médian disponible (€ / unité de consommation)	Écart vs Isère	Écart vs Balcons du Dauphiné
Montalieu-Vercieu	21 780 €	-2 490 €	-2 990 €
Bouvesse-Quirieu	24 200 €	-70 €	-570 €
Porcieu-Amblagnieu	24 030 €	-240 €	-740 €
Charette	22 710 €	-1 560 €	-2 060 €
Parmilieu	24 010 €	-260 €	-760 €
Département l'Isère	24 270 €	—	-500 €
CC CBD	24 770 €	+500 €	—

Prestations sociales : Sources : CAF – données allocataires 2023 (déc.)

Territoire	RSA	APL	Prime activité	ASF	AAH
Isère	8,5 %	39,4 %	30,6 %	4,9 %	8,2 %
CC Balcons du Dauphiné	5,3 %	18,6 %	29,5 %	4,4 %	6,3 %
Bouvesse-Quirieu	5,3 %	13,2 %	27,6 %	4,5 %	7,0 %
Charette	n.r.	22,5 %	23,9 %	9,9 %	19,7 %
Montalieu-Vercieu	7,6 %	31,9 %	36,3 %	6,7 %	7,9 %
Parmilieu	n.r.	5,4 %	29,3 %	n.r.	5,4 %
Porcieu-Amblagnieu	6,0 %	15,2 %	31,2 %	2,5 %	7,8 %

Évolution **du chômage entre 2015 et 2021 – Comparatif par commune** Repères de comparaison source Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

Indicateur	Montalieu	Bouvesse	Parmilieu	Charette	Porcieu
Taux de chômage (%)	15,7 → 11,3 ▼	11,0 → 7,1 ▼	8,9 → 6,4 ▼	9,0 → 12,1 ▲	10,3 → 9,0 ▼
Chômage 15–24 ans (%)	29,2 → 24,1 ▼	33,3 → 13,7 ▼	26,1 → 13,5 ▼	19,7 → 22,3 ▲	15,9 → 18,7 ▲
Chômage 25–54 ans (%)	14,0 → 9,8 ▼	8,6 → 4,8 ▼	7,4 → 6,0 ▼	7,5 → 11,1 ▲	10,4 → 7,3 ▼
Chômage 55–64 ans (%)	14,1 → 8,3 ▼	11,1 → 14,0 ▲	9,1 → 4,8 ▼	7,9 → 9,0 ▲	6,4 → 11,4 ▲

Niveau de diplôme selon les communes

Source Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

Commune	Aucun diplôme	CAP/BEP	Bac	Sup. Bac+2/+3/+4/5
Montalieu-Vercieu	20,7 %	35,1 %	18,9 %	~19,3 %
Bouvesse-Quirieu	20,7 %	32,6 %	19,1 %	~23,4 %
Parmilieu	13,7 %	28,6 %	24,4 %	30,7 %
Charette	17,5 %	36,3 %	17,1 %	25,1 %
Porcieu-Amblagnieu	19,1 %	35,3 %	19,2 %	20,6 %

Liste détaillée des équipements intérieur et extérieur structurants

Salles culturelles et polyvalentes

Commune	Équipement	Capacité / usage	Observations
Montalieu-Vercieu	Espace culturel Ninon Vallin	Auditorium 383 places / Salle polyvalente 600 m²	Pas de programmation régulière jusqu'en 2025 ; lancement d'une saison culturelle partagée CCBBD.
Montalieu-Vercieu	Médiathèque intercommunale	Accès lecture publique, animation culturelle, ateliers numériques	Pôle structurant de médiation.
Montalieu-Vercieu	Pôle associatif Paul-Jouvenet	Réunions, AG, activités associatives	Ressource pour la vie associative locale.
Porcieu-Amblagnieu	Salle des Marinières	Grande salle de spectacles (concerts, humoristes, événements nationaux)	Programmations régulières, forte capacité d'accueil.
Porcieu-Amblagnieu	Salle La Ruche	≈100 pers. (réunions, expositions, petites formes)	Salle de proximité.
Bouvesse-Quirieu	Bibliothèque communale / Micro-Folie (2025)	Lecture + musée numérique	Projet architectural ambitieux, relais culturel éducatif.
Bouvesse-Quirieu	Espace culturel et sportif "Les Sources"	Deux salles multi-activités	Activités sportives et associatives.
Parmilieu	Salle communale Saint-Clair	Salle polyvalente (vie associative, activités régulières)	Ancrage de proximité.
Charette	Salle communale	Location / activités locales	Salle multi-usages gérée par la mairie.

Équipements sportifs et extérieurs

Commune	Équipement	Usage / sport	Observations
Montalieu-Vercieu	Gymnase La Grande Prairie	Multisports (scolaires + clubs)	Utilisé par le Gym Club, scolaires, associations.
Montalieu-Vercieu	City stade	Basket, hand, foot extérieur	À confirmer localement.
Montalieu-Vercieu	Espace athlétisme	Piste/entraînement athlétique	À confirmer localement.
Bouvesse-Quirieu	Gymnase / salle polyvalente	Basket, volley, multi-sports	Salle Polyvalente (≈600 m²).
Bouvesse-Quirieu	City stade	Basket, hand, foot extérieur	Confirmé.
Bouvesse-Quirieu	Stade municipal	Football (gazon naturel, plusieurs terrains)	Confirmé.
Porcieu-Amblagnieu	Stade de rugby	Rugby	À confirmer localement.

Parmilieu	Salle Saint-Clair	Multi-usages (non dédié sport)	Activités associatives, loisirs.
Charette	Salle communale + ASVOL	Activités sportives/loisirs	Pas de gymnase recensé.
Territoire Balcons du Dauphiné	Pumptrack	BMX, trottinette, skate	Confirmé par l'Office de tourisme.

Salles culturelles et de médiation

Commune	Équipement	Capacité / usage	Observations
Montalieu-Vercieu	Espace culturel Ninon Vallin	Auditorium 383 places / Salle polyvalente 600 m²	Depuis 2025, lancement d'une programmation culturelle partagée avec la CCBD.
Montalieu-Vercieu	Médiathèque intercommunale	Lecture publique, animation culturelle, ateliers numériques	Pôle structurant pour la médiation culturelle et l'inclusion numérique.
Montalieu-Vercieu	Pôle associatif Paul-Jouvenet	Réunions, AG, vie associative	Ressource pour les associations locales.
Porcieu-Amblagnieu	Salle des Marinières	Grande salle de spectacles (concerts, humoristes, événements nationaux)	Programmations régulières, forte capacité d'accueil.
Porcieu-Amblagnieu	Salle La Ruche	≈100 personnes (réunions, expositions, petites formes)	Salle de proximité pour vie locale.
Bouvesse-Quirieu	Bibliothèque communale / Micro-Folie (2025)	Lecture + musée numérique	Projet ambitieux, relais culturel éducatif, en continuité avec la petite bibliothèque actuelle.
Bouvesse-Quirieu	Espace culturel et sportif "Les Sources"	Deux salles multi-activités	Utilisées pour activités associatives et sportives.
Parmilieu	Salle communale Saint-Clair	Salle polyvalente (vie associative, activités régulières)	Ancrage de proximité.
Charette	Salle communale	Location / activités locales	Multi-usages, gérée par la mairie.

Liste détaillée des associations du bassin de vie : à compléter

Domaine	Montalieu-Vercieu	Bouvesse-Quirieu	Parmilieu
Sport	• MVBC – Badminton Club • GYM Club • Moto Club du Bugey • Montalieu Savate • CTMV – Cyclo Touristes	• AJVB • BC2P – Basket des Carriers • Badminton Bouvesse • Karaté Club • Moto Verte • Club de foot	• Gym'Sympa
Culture & Arts	• À Voix Haute • Groupe vocal YEMAYA • Chantiz'Air • L'Aire de Liens • Les Amis de la Médiathèque • Montalieu de Jazz • Les Gris Sonnants	• Imagine Quirieu • Eh Ouïe • Solirocks • Transxscène	• Bibliothèque • Club peinture
Événementiel Fêtes	• MVEF – Comité des fêtes	• Comité des fêtes • AJVB	• Fête des Vendanges
Patrimoine Mémoire	• Les Amis du Pays de la Pierre • Vercieu Patrimoine Vivant	• Imagine Quirieu	• SPP – Sauvegarde du Patrimoine

	• Les Amis des Anciennes Automobiles • Centre Généalogique du Dauphiné		
Enfance / Écoles	• Tirelire des Écoles (Sou des écoles)	• Parents d'élèves	• Sou des écoles
Jeunesse / Loisirs	• ESCPP • Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP)	• AJVB	• Gym'Sympa
Seniors / Lien social	• Club Les Retrouvailles	• Club de l'Âge d'Or	(aucun)
Solidarité / Santé	• ADMR • Restos • APCH	• Esprit de Famille	(aucun)
Environnement / Nature	• De Mains en Mains (recyclerie) • L'Étang des Amies (pêche) • ACCA	(aucun)	• Foulée Buissonnière • La Reveraie
Citoyenneté / Vie locale	• UCA – Union des Commerçants • USARE 38 • Rhônapi	(aucun)	(aucun)

Évolution des adhérents selon le quotient familial (QF)

(2021–2024, source : ESCPP – base adhérents)

Quotient familial (QF) 2021 2022 2023 2024

0 – 450 €	127	167	167	267
451 – 650 €	—	—	52	54
651 – 850 €	—	—	73	74
851 – 1200 €	87	115	115	128
1201 – 1500 €	41	73	117	116
1501 – 1800 €	66	117	67	83
1801 – 2500 €	8	4	35	54
2500 € et +	115	136	149	161
Total adhérents	595	664	775	937

